



Compétences des communautés de langues officielles en situation minoritaire au Canada

Résultats du Programme pour l'évaluation internationale
des compétences des adultes (PEICA)



Gouvernement
du Canada Government
of Canada



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada) Council of
Ministers
of Education,
Canada

Ce rapport a été préparé par Mmes Sarah Bergeron et Édith Duclos, MM. Mohsen Bouaissa et Bruno Rainville d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Nous tenons à remercier M. Jean-Pierre Corbeil de Statistique Canada, Mme Geneviève Brouyaux du gouvernement de l'Ontario et M. Marcel Lavoie du gouvernement du Nouveau-Brunswick, les fonctionnaires d'Emploi et Développement social Canada, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et les membres du groupe de travail qui a été créé pour la préparation du présent rapport, dans le cadre du partenariat de recherche du PEICA, pour leurs précieux commentaires et suggestions.

Les points de vue et les arguments qui y sont formulés ne reflètent pas nécessairement l'opinion d'EDSC, du CMEC ou des autres ministères et organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux qui ont pris part au PEICA.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux et des graphiques	i
Sommaire	1
Note aux lectrices et aux lecteurs	2
<i>Qu'est-ce que le PEICA?</i>	2
<i>Compétences clés : littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)</i>	3
<i>Principaux éléments du PEICA au Canada</i>	3
<i>Interprétation des données du rapport</i>	6
CHAPITRE 1 : Introduction	9
CHAPITRE 2 : Définition de la première langue officielle parlée pour les données du PEICA	13
CHAPITRE 3 : Contexte linguistique des CLOSM	17
3.1 <i>Évolution de la population des CLOSM selon les recensements</i>	18
3.2 <i>Portrait sociodémographique des CLOSM selon le PEICA</i>	19
3.2.1 <i>Les francophones à l'extérieur du Québec</i>	19
3.2.2 <i>Les anglophones du Québec</i>	21
3.3 <i>Description des comportements langagiers des minorités selon les données du PEICA</i>	22
3.3.1 <i>Les francophones à l'extérieur du Québec</i>	22
3.3.2 <i>Les anglophones du Québec</i>	26
CHAPITRE 4 : Profil des compétences dans les CLOSM	27
4.1 <i>Compétences des minorités linguistiques</i>	28
4.1.1 <i>Compétences en littératie</i>	28
4.1.2 <i>Compétences en numératie</i>	28
4.1.3 <i>Compétences en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)</i>	28

4.2 Différences entre les compétences de la minorité de langue officielle et de la majorité, selon l'âge et selon le sexe.....	31
4.3 Compétences de la minorité de langue officielle selon certaines caractéristiques linguistiques.....	34
4.3.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec.....	34
4.3.2 Compétences des anglophones du Québec.....	34
4.4 Différences entre les compétences de la minorité de langue officielle et de la majorité selon des indicateurs régionaux.....	38
4.4.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec.....	38
4.4.2 Compétences des anglophones du Québec.....	42
CHAPITRE 5 : Compétences et facteurs socioéconomiques.....	43
5.1 Différences des compétences selon le plus haut niveau de scolarité obtenu.....	44
5.1.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec.....	44
5.1.2 Compétences des anglophones du Québec.....	44
5.2 Compétences et situation d'activité.....	48
5.2.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec.....	48
5.2.2 Compétences des anglophones du Québec.....	48
CHAPITRE 6 : Les facteurs ayant une influence sur les compétences.....	51
6.1 Les résultats des analyses multivariées.....	52
Conclusion.....	54
ANNEXE I : Tableaux.....	55
ANNEXE II : Définitions.....	77
Bibliographie.....	81

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau 2.1	Dérivation de la première langue officielle parlée avec les données du PEICA (2012)
Tableau 2.2	Nombre d'observations et estimation de la population des CLOSM, Canada et provinces suréchantillonnées, 2012
Tableau 3.1	Évolution de la proportion des CLOSM dans la population (en %)
Tableau 3.2	Caractéristiques sociodémographiques, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012
Tableau 3.3	Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la/les langue(s) maternelle(s), provinces suréchantillonnées, 2012
Tableau 3.4	Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, selon les langues parlées régulièrement à la maison et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012
Tableau 3.5	Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012
Tableau 3.6	Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent au travail et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.1	Littératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.2	Numératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.3	Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le mode d'administration du test, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.4	RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.5	Littératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.6	Numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.7	RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le groupe d'âge et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012
Graphique 4.8	Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012

- Graphique 4.9 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.10 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.11 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.12 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.13 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.14 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, province suréchantillonnée, 2012
- Graphique 4.15 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.16 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 4.17 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la région économique, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.1 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.2 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.3 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.4 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.5 Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 5.6 RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012
- Graphique 6.1 Coefficients estimés des CLOSM, régressions du résultat en littératie, personnes de 16 à 65 ans, provinces suréchantillonnées, 2012

Sommaire

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une série thématique sur les compétences en traitement de l'information de la population canadienne, en s'appuyant sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), une évaluation internationale menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il présente une analyse détaillée des compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM), afin de les comparer à celles de leur majorité linguistique respective. Les groupes linguistiques minoritaires suréchantillonnés dans le PEICA incluent les francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, ainsi que les anglophones du Québec. Le rapport tente également de déterminer si les écarts de compétences en littératie identifiés entre anglophones et francophones persistent lorsque les facteurs sociodémographiques sont pris en compte et ce, grâce aux analyses multivariées. Les principales observations sont les suivantes :

- En comparant les minorités linguistiques entre elles, les francophones du Nouveau-Brunswick sont plus nombreux à avoir un niveau d'éducation inférieur au diplôme d'études secondaires, leur taux d'inactivité est plus élevé et ils habitent majoritairement en région rurale. De plus, contrairement aux francophones du Manitoba et de l'Ontario qui parlent régulièrement anglais à la maison, seulement 36 % des francophones du Nouveau-Brunswick parlent régulièrement cette langue à la maison. Ces derniers parlent plutôt le français le plus souvent à la maison dans une proportion de près de 90 %, alors que cette proportion est beaucoup plus faible chez les francophones du Manitoba et de l'Ontario (49 % et 60 %, respectivement).
- De façon générale, seule la minorité linguistique francophone du Nouveau-Brunswick a des compétences plus faibles que la majorité linguistique anglophone dans chacune des trois compétences. Par contre, les anglophones du Québec se classent en plus grande proportion aux niveaux supérieurs en numératie et en RP-ET.
- Les différences de compétences (résultats plus faibles) en termes d'âge et de sexe se retrouvent principalement chez les francophones les plus âgés (de 45 à 65 ans) du Nouveau-Brunswick, et autant chez les hommes que chez les femmes. Par contre, la minorité linguistique anglophone du Québec âgée entre 45 et 65 ans se démarque en RP-ET comparativement aux francophones, en se classant en plus grande proportion aux niveaux supérieurs. La même tendance est observée chez les hommes anglophones.
- Les francophones du Nouveau-Brunswick qui habitent en région rurale ont des compétences moins élevées que les anglophones, en littératie et en RP-ET, et ceux qui habitent dans un petit centre de population ont des compétences plus faibles en RP-ET seulement.
- Les minorités qui habitent la région de Moncton-Richibucto au Nouveau-Brunswick et d'Ottawa en Ontario ont des compétences inférieures en littératie et en numératie.
- La minorité linguistique du Nouveau-Brunswick qui n'a pas de diplôme d'études secondaires ou qui a fait des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat a obtenu des résultats en littératie inférieurs à ceux des anglophones. Au Québec, c'est chez la minorité anglophone qui a un baccalauréat ou un grade supérieur qu'ont été observés des résultats en littératie inférieurs à ceux des francophones. Pour les compétences en RP-ET, seuls les francophones du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont des niveaux de compétence plus faibles, alors que les anglophones du Québec qui ont fait des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat se classent en

plus grande proportion aux niveaux supérieurs en RP-ET. À l'examen des différences selon l'âge parmi les individus ayant le même niveau de scolarité, seuls les répondantes et répondants francophones du Nouveau-Brunswick âgés de 45 à 65 ans ont des résultats inférieurs dans les trois compétences.

- Les francophones du Nouveau-Brunswick qui sont en emploi ou inactifs ont des résultats plus faibles que ceux des anglophones des mêmes groupes et ce, dans les trois compétences. À l'opposé, les francophones du Manitoba qui sont en emploi ou au chômage ont des résultats en littératie plus élevés que la majorité linguistique. De même, la minorité linguistique du Québec qui est au chômage se démarque par des résultats plus élevés en littératie, et celle inactive, par une proportion plus élevée aux niveaux supérieurs en RP-ET.
- Des différences ont été notées en comparant les minorités linguistiques entre elles selon leurs comportements langagiers : les anglophones du Québec qui parlent une langue non officielle le plus souvent à la maison ont des résultats plus faibles en littératie et en numératie et se classent en moins grande proportion aux niveaux supérieurs en RP-ET, et les francophones du Nouveau-Brunswick qui ont fait le test en français ont des résultats moyens en littératie inférieurs à ceux qui ont fait le test en anglais.
- Les résultats des analyses multivariées suggèrent que, lorsque les principaux facteurs démographiques et socioéconomiques ayant possiblement une influence sur les compétences des répondantes et répondants sont pris en compte, seuls les francophones du Nouveau-Brunswick ont des résultats moyens en littératie inférieurs à leur majorité linguistique. De plus, lorsque les minorités linguistiques sont considérées selon la langue parlée le plus souvent à la maison, il en ressort que ceux qui parlent français le plus souvent à la maison ont des résultats inférieurs en littératie comparativement à ceux qui parlent anglais. C'est le cas des francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, de même que des anglophones du Québec qui parlent français ou une langue non officielle le plus souvent à la maison. Cependant, les anglophones du Québec qui parlent anglais le plus souvent à la maison ont de meilleurs résultats en littératie.

Note aux lectrices et aux lecteurs

Qu'est-ce que le PEICA?

Une initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une enquête réalisée auprès des adultes âgés de 16 à 65 ans. Il a pour but d'évaluer des compétences cognitives et acquises en milieu de travail qui sont essentielles à une participation fructueuse à la société et à l'économie mondiale du XXI^e siècle.

Le PEICA évalue directement les compétences cognitives en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Le questionnaire contextuel exhaustif du PEICA fournit également de l'information sur un certain nombre d'autres compétences et caractéristiques personnelles.

Au Canada, le PEICA a été mené par Statistique Canada et rendu possible grâce à la collaboration des ministres de l'Éducation des provinces et des territoires, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Pour connaître les définitions des termes employés et pour avoir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez consulter le rapport pancanadien intitulé *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA) (Statistique Canada, 2013) ou visiter le site www.peicacda.ca.

Compétences clés : littératie, numératie et résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)

Pour mesurer les compétences dans un contexte international, le Canada s'est joint au PEICA¹. Le programme, fondé sur de précédentes évaluations internationales, fournit des mesures comparables, à l'échelle internationale, de trois compétences essentielles au traitement de l'information : la littératie, la numératie et la RP-ET. Compte tenu de l'importance primordiale de la communication écrite et des mathématiques de base dans pratiquement tous les aspects de la vie, ainsi que de l'intégration rapide des technologies de l'information et des communications (TIC), les gens doivent, pour participer pleinement à la société, être en mesure de comprendre, de traiter de l'information textuelle et numérique sous forme imprimée et sous forme numérique, ainsi que d'y répondre.

La littératie, la numératie et la RP-ET sont considérées comme essentielles à cette capacité. La littératie et la numératie, peu importe la langue dans laquelle elles sont acquises, servent de base à l'apprentissage d'autres compétences cognitives, d'un ordre plus élevé. Avec la RP-ET, elles établissent des conditions préalables pour accéder à des domaines de connaissances spécifiques et en acquérir une compréhension adéquate. Elles sont également indispensables dans un vaste éventail de contextes, tant à l'école, qu'au travail, que dans la vie quotidienne.

Principaux éléments du PEICA au Canada

L'enquête du PEICA se compose de trois parties principales : un questionnaire contextuel, une évaluation directe des compétences et un module sur l'utilisation des compétences.

Questionnaire contextuel

Le questionnaire contextuel du PEICA met en contexte les résultats de l'évaluation des compétences en catégorisant les participantes et participants à l'enquête selon un éventail de facteurs qui influent sur le développement et le maintien des compétences. En particulier, le questionnaire facilite l'analyse de la répartition des compétences par rapport à des variables sociodémographiques et socioéconomiques. Il permet également d'examiner quels résultats peuvent être associés aux compétences. Le questionnaire est divisé selon les sections suivantes:

- caractéristiques démographiques (p. ex., identité autochtone, âge, sexe, statut d'immigrant);

¹ L'OCDE donne au PEICA le nom d'« Évaluation des compétences des adultes ».

- niveau de scolarité et formation (p. ex., niveau d'éducation, lieu et année d'obtention du diplôme, champ d'études);
- situation d'emploi et revenus (p. ex., employé ou non, type de travail, revenus); et
- antécédents sociaux et linguistiques (p. ex., état de santé autodéclaré, langue parlée à la maison).

Évaluation directe des compétences

La composante qui fait l'objet d'une évaluation directe mesure les trois compétences décrites ci-dessus, qui sont essentielles au traitement de l'information. Les participantes et participants à l'évaluation répondent dans la langue officielle de leur choix (français ou anglais), de sorte que les résultats sont tributaires de leur maîtrise de cette langue. Chaque compétence est mesurée selon un continuum et dans un contexte qui situe son utilisation. Pour faciliter l'interprétation des résultats, le continuum a été divisé en différents niveaux de compétence. Ces derniers ne représentent pas de démarcations strictes entre les aptitudes, mais servent à décrire un ensemble de compétences que les personnes possèdent à un degré plus ou moins grand. Cela ne veut pas dire que les personnes qui obtiennent un résultat qui se situe à un niveau moins élevé ne peuvent pas accomplir des tâches d'un niveau plus élevé, mais simplement qu'il est moins probable qu'elles y arrivent que les personnes qui obtiennent un résultat d'un niveau plus élevé.

Le PEICA tient compte du fait que les concepts comme la littératie, la numératie et la RP-ET sont trop complexes et trop divers pour être représentés par une seule mesure. Par exemple, il existe des formes multiples de littératie et non pas une seule. Par conséquent, le but de l'évaluation n'est pas de redéfinir ou de simplifier ces concepts; il s'agit plutôt d'en évaluer une dimension mesurable et précise. Les compétences évaluées dans le cadre du PEICA sont définies en fonction de trois paramètres : contenu, stratégies cognitives et contexte. Le contenu et les stratégies cognitives sont définis selon un cadre précis, qui décrit l'élément mesuré et guide l'interprétation des résultats (OCDE, 2013). Le contexte définit les différentes situations dans lesquelles chacune de ces compétences est utilisée, y compris le travail, l'éducation, la vie personnelle et la vie sociale.

Littératie

Dans le cadre du PEICA, la littératie est définie comme « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'engager dans des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE, 2013, p. 64).

Le but est de mesurer l'aptitude des répondantes et répondants à comprendre des textes écrits (imprimés et numériques) afin de participer à la société, d'atteindre leurs objectifs, de perfectionner leurs connaissances et de développer leur potentiel. La démarche nécessite de repérer, de cerner et de traiter l'information qui apparaît dans une variété de textes associés à un éventail de milieux.

Le PEICA comprend également une évaluation des composantes de la lecture, conçue dans l'optique de fournir de l'information à propos des adultes qui affichent des niveaux de compétence en lecture peu élevés. L'évaluation sert à mesurer les compétences dans les domaines du vocabulaire imprimé (mettre en correspondance des mots avec l'image d'un objet), du traitement de phrases (déterminer si une phrase produit un sens logique) et de la compréhension de passages (choisir les mots qui ont le plus de sens dans un contexte donné). Les résultats de l'évaluation des composantes de la lecture ne sont pas inclus dans la série des rapports thématiques.

Numératie

Dans le cadre du PEICA, la numératie est définie comme « la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte » (OCDE, 2013, p. 64).

Le but est de mesurer l'aptitude qu'ont les répondantes et répondants à comprendre des informations mathématiques afin de gérer les exigences mathématiques dans un éventail de situations de la vie quotidienne. La démarche nécessite de comprendre le contenu et les idées mathématiques (p. ex., quantités, nombres, dimensions, relations), de même que la représentation d'un tel contenu (p. ex., objets, images, diagrammes, graphiques).

La définition du PEICA a été conçue afin d'évaluer la manière dont les concepts mathématiques sont appliqués dans le monde réel, et non pas de déterminer si une personne peut résoudre un ensemble d'équations de façon isolée.

Résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)

Le but est de mesurer la capacité des répondantes et répondants à « utiliser les technologies numériques, les outils de communication et les réseaux pour acquérir et évaluer de l'information, communiquer avec autrui et accomplir des tâches pratiques » (OCDE, 2013, p. 64).

La démarche nécessite de comprendre la technologie (p. ex., matériel informatique, applications logicielles, commandes et fonctions) et de résoudre des problèmes en l'utilisant. La mesure de cette compétence est divisée en deux paramètres distincts, mais liés : 1) connaissance des ordinateurs et de leur utilisation; et 2) aptitude à résoudre des problèmes fréquemment rencontrés dans des environnements technologiques.

Module sur l'utilisation des compétences

Le module sur l'utilisation des compétences recueille des renseignements autodéclarés sur la manière dont un éventail de compétences est utilisé au travail et dans la vie quotidienne, y compris sur la fréquence et l'intensité d'utilisation. Il comprend des renseignements au sujet de l'utilisation des éléments suivants : compétences cognitives (p. ex., maîtrise de la lecture, de la numératie et des TIC); compétences non cognitives (p. ex., capacité à travailler en collaboration avec d'autres ou au sein d'une équipe); compétences organisationnelles (p. ex., communication, planification et influence); compétences en milieu de travail (p. ex., autonomie à l'égard des principaux aspects du travail et type de compétences employées au travail).

Interprétation des données du rapport

Comme toutes les études comparatives, le PEICA a été conçu et mis en œuvre de façon à ce que les résultats soient valides, fiables, comparables et puissent être interprétés. Il permet de repérer et de quantifier les erreurs possibles et les éléments susceptibles d'entraver ou de fausser l'interprétation et, dans tous les cas où une erreur ou un élément de ce type se présente, une remarque sous les graphiques ou les tableaux alerte les lectrices et lecteurs. Sous chaque graphique de ce rapport, il y a une référence qui renvoie au tableau correspondant de l'Annexe, lequel contient plus d'informations qui peuvent être utiles à la lectrice ou au lecteur.

Les données contenues dans ce rapport résultent d'estimations faites à partir d'échantillons représentatifs d'adultes du Canada. Il y a donc un risque d'erreur d'échantillonnage à prendre en compte au moment d'analyser les résultats. L'erreur d'échantillonnage est inversement proportionnelle à la taille de l'échantillon, c'est-à-dire que la probabilité d'erreur est plus grande au niveau d'une province ou d'un territoire qu'à l'échelle globale du Canada. Cette situation est davantage compliquée par l'« erreur de mesure », c'est-à-dire l'écart que peut provoquer le fait que l'ensemble des répondantes et répondants ne répondent pas tous aux mêmes items (ils répondent seulement à un échantillon d'items choisis et leurs résultats sont ensuite appliqués par extrapolation au questionnaire dans son ensemble). Le degré d'incertitude total introduit par l'erreur d'échantillonnage et par l'erreur de mesure est exprimé par une valeur statistique appelée « erreur-type ».

Lorsque les résultats moyens des provinces, des territoires ou des sous-groupes de population sont comparés, il faut tenir compte du degré d'erreur associé à chacun des résultats afin de déterminer si les différences, dans les résultats, sont réelles ou seulement apparentes. L'erreur-type est utilisée pour permettre de faire cette détermination. Si les intervalles dans lesquels les résultats s'inscriraient en tenant compte de l'erreur-type ne se chevauchent pas, c'est que les différences entre ces résultats sont statistiquement significatives. À moins d'indication contraire, les différences mises en évidence dans le texte sont statistiquement significatives. Lorsqu'une valeur est suivie d'un astérisque, les différences mises en évidence sont statistiquement significatives. Il ne s'ensuit pas nécessairement que ces différences aient une incidence concrète, mais seulement que des différences peuvent être observées.

Les résultats du PEICA ne permettent pas aux lectrices et aux lecteurs de déduire un lien de causalité entre différentes variables (p. ex., niveau de scolarité ou âge) et le résultat correspondant. Bien que les liens de ce type puissent effectivement exister, l'analyse statistique en fait seulement la description. Il faudrait approfondir la recherche sur les facteurs sous-jacents pour comprendre pourquoi une telle tendance particulière semble se dégager.

Arrondissement

Dans le texte et les graphiques de ce rapport, tous les chiffres sont généralement arrondis au nombre entier le plus proche. Les chiffres dans les tableaux ont été arrondis au nombre le plus proche, à une décimale près. Il risque toutefois d'y avoir un manque de cohérence dans les tableaux et le texte en ce qui concerne les points d'écart entre les résultats. Tous les points d'écart entre les résultats qui sont mentionnés dans le texte sont fondés sur des données non arrondies. Par conséquent, si la lectrice ou le lecteur calcule les points d'écart entre les résultats à partir des chiffres des tableaux, les résultats risquent d'être légèrement différents de ceux que formule le texte.

Placer les résultats dans leur contexte

Les comparaisons entre les provinces du Canada dans ce rapport doivent tenir compte du fait que les populations interrogées ont commencé leur scolarité entre le début des années 1950 et le début des années 2000, un demi-siècle marqué par de profonds changements. Par conséquent, les résultats sont affectés par un certain nombre de facteurs, qui ne sont pas les mêmes partout. Ce sont, par exemple :

- l'évolution des systèmes d'éducation et de formation;
- les changements des politiques d'éducation;
- les progrès technologiques;
- le développement des économies régionales et nationales;
- les tendances en matière d'immigration;
- les changements des attentes et des normes sociales.



CHAPITRE 1

INTRODUCTION

Les données des recensements de 1996 à 2016 nous indiquent que les individus vivant dans des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) ont représenté en moyenne entre 6,0 % et 7,0 % de la population canadienne. En 2016, par exemple, il y avait 1 103 480 personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée au Québec et 1 024 195 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée hors Québec². L'accès de ces minorités de langue officielle aux ressources et à l'information en français ou en anglais, telles que l'éducation, la formation des adultes et les services communautaires et publics, est lié de près à leur développement économique, social et culturel. À cet égard, Corbeil (2006) et Bérard-Chagnon et Lepage (2016) ont constaté que certains écarts existaient entre les minorités francophones et leurs homologues anglophones en termes de compétences en traitement de l'information et de capital culturel lié à l'écrit.

L'étude de Corbeil (2006), basée sur une analyse du volet canadien des données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003, constatait qu'à niveaux de scolarité et revenus égaux, les francophones étaient moins susceptibles que les anglophones d'avoir de fréquentes habitudes de lecture et d'écriture dans leur vie quotidienne, ce qui pouvait se traduire par des niveaux de littératie inférieurs chez les francophones de l'extérieur du Québec en comparaison à ceux de leurs homologues anglophones. L'étude révélait également que la majorité des franco-ontariens et franco-manitobains avait préféré effectuer les tests de l'enquête en anglais, malgré le fait qu'ils avaient indiqué avoir une très bonne ou bonne capacité de lire et écrire en français. Plus récemment, l'étude de Bérard-Chagnon et Lepage (2016), basée sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2012, concluait que les francophones du Nouveau-Brunswick affichaient des résultats plus faibles en littératie, parce qu'ils étaient moins scolarisés et qu'ils possédaient moins de capital culturel lié à l'écrit, ce qui s'expliquait entre autres par le solde migratoire négatif (c'est-à-dire que les personnes les plus scolarisées sont plus susceptibles de quitter la province) et par le fait que ces communautés sont concentrées dans le nord de la province et, par conséquent, travaillent davantage dans des emplois requérant des compétences moins complexes (c.-à-d., emploi du secteur de la fabrication ou forestier). Ces résultats illustrent les défis auxquels

² Statistique Canada, « Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada », Recensement de la population 2016, n° 98-200-X2016011, août 2017, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>.

peuvent faire face les CLOSM et les implications potentielles sur leur développement et l'épanouissement de la langue de la minorité. Pour les individus ayant des compétences plus faibles en traitement de l'information, il peut devenir plus difficile, dans un contexte de changements technologiques et de demande accrue en général pour des compétences cognitives de plus en plus complexes, d'acquérir ou de développer d'autres compétences et ainsi de participer activement à l'économie et à la société.

Dans ce contexte, ce rapport présente une analyse détaillée des compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET) des CLOSM sur la base des résultats des membres de ces communautés aux tests du PEICA 2012³. Les données de ce programme fournissent les mesures les plus récentes des compétences des Canadiennes et Canadiens adultes (âgés de 16 à 65 ans) et offrent l'avantage d'une bonne couverture de la population des CLOSM à travers le Canada, grâce au suréchantillonnage de ces communautés dans les quatre provinces où elles sont concentrées, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et le Manitoba.

Les CLOSM sont définies ici sur la base de la première langue officielle parlée (PLOP) plutôt que par référence à la langue maternelle uniquement. Cette définition suit l'approche employée notamment par Statistique Canada pour définir les minorités de langue officielle à partir des données du recensement, laquelle permet d'inclure les personnes allophones et celles ayant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles et qui ont opté pour l'usage de la langue de la minorité au travail ou à la maison. Cette approche est aussi celle utilisée par Bérard-Chagnon et Lepage (2016) dans leur analyse des données du PEICA 2012 et est cohérente avec la définition dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles* pour évaluer la demande potentielle de services dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Ce rapport est réalisé avec deux objectifs : d'une part déterminer s'il existe des différences dans les compétences des francophones et des anglophones d'une même province et, d'autre part, identifier les facteurs ayant possiblement une influence sur les

³ Réalisé à l'initiative de l'OCDE, ce programme est une étude internationale menée dans plus de 40 pays et régions, en vue de recueillir des mesures comparables entre pays des facultés cognitives et des compétences considérées comme essentielles aux individus pour s'intégrer et évoluer avec succès dans nos sociétés modernes et sur le marché du travail. Pour plus de détails sur le PEICA (2012), consulter la page web de ce programme à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/competences/piaac/>.

compétences des membres des CLOSM. Pour ce faire, il présente une analyse descriptive des résultats et des niveaux de compétence de ces communautés dans les quatre provinces d'intérêt, selon une sélection de caractéristiques langagières, démographiques et socioéconomiques, et en comparaison avec ceux des majorités linguistiques de leur province respective. Les résultats d'analyses multivariées sont présentés pour identifier les facteurs sociodémographiques associés aux écarts de compétences observés entre minorités et majorités linguistiques. Bien que les compétences en traitement de l'information des minorités de langue officielle au Canada aient été évaluées en 1994 avec l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) et en 2003 avec l'EIACA, ce rapport ne cherche pas à faire une comparaison au fil du temps des résultats des compétences en littératie et en numératie des minorités de langue officielle⁴. Ce rapport présente plutôt une analyse des résultats de l'évaluation des compétences des CLOSM de manière plus détaillée et selon une perspective différente, mais complémentaire, à celle du rapport pancanadien du PEICA (Statistique Canada, 2013)⁵.

Pour l'essentiel, le rapport pancanadien notait que les minorités de langue officielle ont, à quelques exceptions mineures, des niveaux de compétence en littératie et en numératie relativement comparables à ceux de leur majorité respective au Manitoba, en Ontario et au Québec, et relativement moindres pour ce qui est de la RP-ET. Cependant, pour le Nouveau-Brunswick, les résultats moyens de la minorité francophone dans les trois compétences évaluées sont en dessous de ceux de la majorité anglophone de la province. Le rapport pancanadien notait également que pour l'ensemble des

participantes et participants membres des CLOSM, et en dépit de la variabilité des résultats à travers les provinces, le niveau de compétence est le plus élevé parmi les personnes âgées de 16 à 34 ans et chez les personnes les plus éduquées, a tendance à diminuer avec l'âge, et est comparable entre hommes et femmes (sauf en numératie). Le niveau de compétence est également plus élevé parmi les personnes en emploi que parmi celles au chômage ou inactives, et chez les Canadiennes et Canadiens de naissance que chez les personnes immigrantes. Le rapport national souligne l'importance d'examiner les résultats des CLOSM en relation avec ces caractéristiques sociodémographiques, pour comprendre les différences de résultats entre minorités et majorités linguistiques et identifier les facteurs qui y contribuent, cependant, il ne couvrirait pas cet aspect. L'analyse des résultats des CLOSM présentée dans ce rapport est dans une large mesure menée dans cette perspective.

Ce rapport est donc structuré de la façon suivante : le Chapitre 2 présente, de manière détaillée, la définition de la première langue officielle retenue pour identifier les membres des CLOSM parmi les répondantes et répondants au PEICA (2012) et la pertinence de la première langue officielle est examinée pour l'analyse de leurs compétences. Ensuite, le Chapitre 3 donne un aperçu du contexte linguistique des CLOSM, avec une brève perspective historique sur l'évolution de cette population. Le Chapitre 4 dresse le profil détaillé des compétences de ces communautés, de manière globale et selon certaines caractéristiques linguistiques, selon le statut d'immigrant et selon des indicateurs régionaux. Dans le Chapitre 5, les compétences des CLOSM sont examinées en fonction de certains facteurs sociodémographiques, notamment le plus haut niveau de scolarité et la situation d'activité. Le Chapitre 6 est consacré à l'examen des résultats des analyses multivariées réalisées pour identifier les facteurs ayant une influence sur les compétences des CLOSM. La dernier Chapitre présente les principales conclusions tirées de l'examen des compétences des minorités linguistiques. Il convient enfin de noter que malgré le suréchantillonnage des CLOSM, certaines analyses (notamment à l'échelle régionale pour certaines compétences) sont limitées par la taille des échantillons, et le lecteur est invité à prendre cet élément en considération lorsque c'est le cas.

⁴ Les méthodes d'évaluation et les concepts de littératie et de numératie ayant évolué au fil du temps, les résultats des trois enquêtes (l'EIAA de 1994, l'EIACA de 2003 et le PEICA de 2012) ont été rééchelonnés par l'OCDE afin de pouvoir être comparables. Une analyse comparative des résultats obtenus aux trois enquêtes au fil du temps nécessiterait un examen approfondi des changements dans la composition de la population et de certains facteurs socioéconomiques et institutionnels ayant possiblement eu un impact sur les résultats, ce qui irait au-delà des objectifs de ce rapport. De plus, les échantillons des CLOSM dans les différentes provinces ne seraient pas suffisamment grands pour analyser ces changements de façon détaillée et fiable.

⁵ De fait, l'analyse du rapport pancanadien est limitée à l'examen des résultats moyens des personnes ayant uniquement le français ou l'anglais comme langue maternelle et vivant en situation linguistique minoritaire (excluant ainsi les personnes ayant comme langue(s) maternelle(s) le français et l'anglais ou une langue non officielle), et la comparaison de ces résultats avec ceux de leurs majorités linguistiques respectives. Voir la section « Niveaux de compétence des populations de minorités de langue officielle » du chapitre 3 du rapport national, à l'adresse : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/315/Canadian-PIAAC-Report.FR.pdf>.



CHAPITRE 2

DÉFINITION DE LA PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE POUR LES DONNÉES DU PEICA

Pour les besoins de cette étude, les membres des CLOSM sont identifiés parmi les participantes et participants au PEICA (2012) sur la base de la première langue officielle qu'ils parlent et le statut minoritaire de cette langue dans leur province de résidence. Plus spécifiquement, les participantes et participants ayant le français comme première langue officielle parlée et qui résident ailleurs qu'au Québec sont classés comme membres de la minorité francophone, alors que les participantes et participants dont l'anglais est la première langue officielle et résident au Québec sont considérés comme membres de la minorité anglophone. Cette définition est conforme à la classification employée en particulier par Statistique Canada pour étudier les pratiques linguistiques, la connaissance et l'utilisation des langues officielles et non officielles au Canada, et la diffusion des données sur les langues, collectées notamment à travers les recensements de la population⁶. Il est à noter que le questionnaire du recensement ne comporte pas de question spécifique sur la première langue officielle parlée par une personne, mais que celle-ci est dérivée de ses réponses aux questions sur la connaissance des deux langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison⁷.

Le questionnaire du PEICA (2012) ne comporte pas non plus de question spécifique permettant d'identifier clairement la PLOP d'une répondante ou d'un répondant. Les données sur les langues apprises et utilisées par les participantes et participants sont en fait recueillies, entre autres données sociodémographiques, au moyen d'un questionnaire contextuel que les participantes et participants ont à compléter préalablement à l'évaluation de leurs compétences. De fait, ce questionnaire ne demande pas à la répondante ou au répondant d'indiquer sa langue maternelle, ni le niveau de sa connaissance des deux langues officielles. La répondante ou le répondant doit plutôt indiquer la première langue qu'il a apprise à la maison dans son enfance et qu'il comprend toujours, et donner sa propre évaluation de sa capacité actuelle à parler le français

ou l'anglais (selon qu'il a répondu au questionnaire en anglais ou en français, respectivement)⁸.

Pour se conformer du mieux possible à la façon de faire de Statistique Canada, les réponses à ces questions ainsi qu'à celle sur la langue parlée le plus souvent à la maison, et le choix de la langue pour répondre au questionnaire contextuel sont utilisés pour déterminer la PLOP des participantes et participants. Plus précisément, la langue choisie par une participante ou un participant pour répondre au questionnaire contextuel, ainsi que son autoévaluation de sa capacité actuelle à parler français ou anglais, sont utilisées pour dériver sa « langue de conversation ». Ainsi, si une personne a répondu au questionnaire contextuel en anglais et qu'elle évalue sa capacité à parler le français comme étant faible ou qu'elle ne peut pas le parler, sa langue de conversation sera l'anglais seulement. Si, cependant, la même personne avait évalué sa capacité à parler français comme très bonne, bonne ou passable, cette personne aurait eu l'anglais et le français comme langues de conversation. D'autre part, la langue indiquée par la répondante ou le répondant comme étant la première langue apprise à la maison et toujours comprise est retenue comme sa langue maternelle. La langue de conversation et la langue maternelle attribuées à une répondante ou à un répondant sont ensuite utilisées avec la langue qu'elle ou il a déclaré parler le plus souvent à la maison pour déterminer sa première langue officielle parlée. Le tableau 2.1 ci-après résume les différents cas de graphique rencontrés chez les répondantes et répondants au PEICA et la façon dont la PLOP a été dérivée dans chacun de ces cas⁹.

⁶ Sur ce point, voir le « Guide de référence sur les langues, Recensement de la population, 2016 », à l'adresse : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/003/98-500-x2016003-fra.cfm>. Pour un exemple des produits de diffusion des données sur les langues collectées par Statistique Canada, voir le « Portrait des minorités de langue officielle au Canada », à l'adresse : <https://www.statcan.gc.ca/fra/rb/video/spml0c00>.

⁷ Pour la définition détaillée de la variable « Première langue officielle parlée de la personne » dans le recensement, voir le Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=34004.

⁸ Voir les questions A_Q03a1ca et A_Q04fca du questionnaire contextuel, à l'adresse http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=assembleInstr&lang=en&Item_Id=102838#qb106429.

⁹ D'autres cas sont évidemment possibles, notamment celui d'une répondante ou d'un répondant qui ne peut converser ni en français ni en anglais, mais ces cas ne se retrouvaient pas dans le PEICA.

Tableau 2.1 – Dérivation de la première langue officielle parlée avec les données du PEICA (2012)

Langue de conversation	Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison	PLOP dérivée avec le PEICA
Anglais			Anglais
Anglais et français	Anglais		Anglais
Anglais et français	Anglais et français	Anglais	Anglais
Anglais et français	Autre	Anglais	Anglais
Français			
Anglais et français	Français		Français
Anglais et français	Anglais et français	Français	Français
Anglais et français	Autre	Français	Français
Anglais et français	Autre	Autre	Anglais et français

Le tableau 2.2 ci-après donne les détails du nombre d'observations et la proportion pondérée des CLOSM francophones et anglophones parmi la population pour les provinces d'intérêt et pour le Canada. En se basant sur la première langue officielle parlée des participantes et participants, 3430 personnes ont été identifiées comme membres des CLOSM parmi les 27 285 répondantes et répondants du Canada au PEICA. Ces communautés constituent près de 13 % de l'échantillon des Canadiennes et Canadiens adultes ayant pris part au PEICA (2012) et représentent près de 6 % de la population canadienne, répartis pratiquement à égalité entre anglophones du Québec et francophones hors du Québec. Leur proportion au niveau des provinces est la plus importante au Nouveau-Brunswick (à près de 37 %), suivi du Québec (à près de 13 %), de l'Ontario (à 4 %) ¹⁰ et du Manitoba (à près de 3 %). Le poids démographique des CLOSM dans la population du Canada, selon le PEICA, diffère ainsi légèrement du poids de ces communautés d'après le recensement, en raison notamment du schéma d'échantillonnage du PEICA et du suréchantillonnage de plusieurs groupes de la population canadienne.

Il est utile de souligner ici que définir les minorités de langue officielle selon la première langue officielle parlée plutôt que sur la base de la langue maternelle présente plusieurs avantages. D'abord, il s'agit d'une

définition plus inclusive qui englobe des cas particuliers pertinents qui ne sont pas pris en compte avec le critère de la langue maternelle. C'est notamment le cas des personnes allophones qui ont opté pour l'usage de la langue minoritaire à la maison et/ou au travail, et celui des personnes dont le français et l'anglais sont les langues maternelles et qui utilisent la langue minoritaire le plus souvent à la maison. En définissant les minorités de langue officielle sur la base de la première langue officielle parlée, ces groupes de la population du Canada sont pris en compte et leurs résultats à l'évaluation des compétences du PEICA peuvent être examinés, de même que ceux des autres sous-groupes des minorités linguistiques. En deuxième lieu, et tel que mentionné précédemment, cette définition est en accord avec l'approche de Statistique Canada et, de ce fait, correspond à la définition utilisée pour la prestation de services au public. Enfin, elle permet d'accroître substantiellement le nombre d'observations des échantillons des minorités francophone et anglophone (de plus de 8 % et 49 % respectivement), et ce, pratiquement sans perte d'observations ¹¹.

¹⁰ Le 4 juin 2009, le gouvernement de l'Ontario a adopté la Définition inclusive de francophone pour mieux refléter la population francophone de l'Ontario. Auparavant, les francophones de l'Ontario étaient définis en fonction de leur langue maternelle (ceux qui avaient appris le français à la maison en bas âge et qui comprenaient encore le français au moment du recensement). La Définition inclusive de francophone élargit la définition de francophone pour inclure ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison. Pour plus de détails, veuillez consulter le site <https://www.ontario.ca/fr/page/profil-de-la-population-francophone-de-lontario-2016>.

¹¹ Le tableau A1 de l'annexe I présente aussi le nombre d'observations, la composition sociodémographique et les résultats moyens (en littératie et en numératie) des minorités de langue officielle. Les résultats indiquent que le choix de la première langue officielle parlée, plutôt que la langue maternelle, comme critère d'identification des minorités linguistiques, ne modifie pas significativement la composition de ces minorités et n'induit pas de baisse ou de hausse systématique dans leurs résultats.

Tableau 2.2 – Nombre d'observations et estimation de la population des CLOSM, Canada et provinces suréchantillonnées, 2012

Communauté de langue officielle en situation minoritaire	Nombre d'observations dans le PEICA	Population ^a	Pourcentage de la population ^a
Anglophones au Québec	935	677 000	12,6
Francophones au Canada hors Québec	2 495	683 900	3,0
Francophones au Nouveau-Brunswick	857	182 500	36,6
Francophones en Ontario	797	364 600	4,0
Francophones au Manitoba	635	24 000	3,1
Communautés linguistiques minoritaires au Canada	3 430	1 360 900	5,8

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

^a Estimations basées sur les données pondérées du PEICA.



CHAPITRE 3

CONTEXTE LINGUISTIQUE DES CLOSM

Ce chapitre donne un aperçu du contexte linguistique des CLOSM selon les quatre provinces d'intérêt. Il présente d'abord une brève perspective historique sur l'évolution de la population des CLOSM au cours des 20 dernières années, d'après les données des recensements de la population canadienne et en comparaison avec les données du PEICA (2012). Un portrait des caractéristiques sociodémographiques des CLOSM est ensuite dressé en comparaison avec celles de la majorité linguistique. Finalement, est présenté un aperçu des comportements langagiers des CLOSM, tels que décrits par leur langue maternelle, l'usage des langues officielles au travail ou à la maison et la langue choisie pour l'évaluation du PEICA.

3.1 Évolution de la population des CLOSM selon les recensements

Selon les données du dernier recensement de 2016, les CLOSM représentent plus de 6 % de la population du Canada; le Nouveau-Brunswick atteint la proportion la plus importante (32 %), puis le Québec (14 %), l'Ontario (4 %), le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard (près de 3%). L'évolution de la proportion des CLOSM dans la population des provinces et des territoires et dans l'ensemble du pays au cours des 20 dernières années, selon les données des cinq derniers recensements, est résumée dans le tableau 3.1 ci-après¹².

Tableau 3.1 – Évolution de la proportion des CLOSM dans la population (en %)

Provinces et territoires	1996	2001	2006	2011	2016
Terre-Neuve-et-Labrador	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Île-du-Prince-Édouard	4,0	4,0	3,9	3,5	3,3
Nouvelle-Écosse	3,8	3,8	3,6	3,3	3,2
Nouveau-Brunswick	33,2	33,1	32,9	31,9	31,8
Québec	13,2	12,9	13,4	13,5	13,7
Ontario	4,8	4,7	4,4	4,3	4,1
Manitoba	4,1	3,9	3,6	3,5	3,2
Saskatchewan	1,7	1,7	1,6	1,4	1,3
Alberta	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Colombie-Britannique	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4
Territoires*	2,5	2,4	2,7	2,9	2,8
Francophones au Canada hors Québec	4,8	4,7	4,4	4,0	3,8
Communautés linguistiques en situation minoritaire au Canada	6,7	6,4	6,4	6,2	6,1

Source : Recensements de 1996 à 2016, calcul des auteurs.

* L'ensemble du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Dans l'ensemble, la proportion des CLOSM dans la population du Canada a connu une légère tendance à la baisse sur les deux dernières décennies (six dixièmes d'un point de pourcentage entre 1996 et 2016), due à la baisse du pourcentage des francophones hors du Québec (près d'un point de pourcentage entre 1996 et 2016), compensée en partie par une légère hausse du pourcentage des anglophones au Québec (un demi-point de pourcentage entre 1996 et 2016). La proportion des francophones dans les populations des provinces anglophones a baissé de manière régulière au cours des 20 dernières années dans la plupart des provinces, à l'exception de l'Alberta, alors qu'une légère croissance a été observée à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires.

¹² Dans ce tableau et les suivants, les données concernent la minorité francophone dans toutes les provinces et les trois territoires, sauf le Québec où les données concernent la minorité anglophone.

Comparativement aux estimations basées sur les données du recensement de 2016 du tableau 3.1 précédent, les proportions des CLOSM selon les données du PEICA (voir le tableau 2.2 du chapitre précédent) surestiment la proportion des francophones au Nouveau-Brunswick, mais sous-estiment la proportion des anglophones au Québec, celle des francophones ailleurs (que ce soit par province, ou dans l'ensemble des provinces autres que le Québec), ainsi que la proportion des CLOSM dans la population du Canada. Ces divergences sont attribuables au fait que le PEICA (2012) ne couvre qu'un échantillon de la population canadienne âgée de 16 à 65 ans en 2012, avec un suréchantillonnage de certains groupes ou certaines régions, alors que les données du dernier recensement couvrent toute la population du Canada sans restriction d'âge ni suréchantillonnage de groupes particuliers, quatre ans plus tard.

3.2 Portrait sociodémographique des CLOSM selon le PEICA

Avant d'examiner les différences de compétences entre la majorité et la minorité linguistiques des provinces d'intérêt, nous présentons d'abord un aperçu de certaines caractéristiques sociodémographiques des deux groupes, afin de mettre en contexte les résultats futurs quant aux compétences. Le tableau 3.2 ci-dessous présente la répartition des anglophones et des francophones de chaque province selon le sexe, l'âge, l'éducation, le statut d'immigrant, le statut d'activité, la taille de la région et la région économique¹³.

3.2.1 Les francophones à l'extérieur du Québec

Pour l'ensemble des trois provinces où les minorités linguistiques sont les francophones, la différence entre la proportion des plus jeunes dans les CLOSM et la majorité linguistique avoisine les 5 %. En ce qui a trait à l'éducation pour les francophones hors Québec, seule la province du Nouveau-Brunswick (sauf pour l'éducation postsecondaire de niveau inférieur au baccalauréat) accuse des différences statistiquement significatives entre les groupes linguistiques. La proportion des francophones ayant un niveau d'éducation inférieur au diplôme d'études secondaires y est plus élevée (25 % contre 15 %), alors que la proportion de ceux qui ont une éducation postsecondaire au niveau du baccalauréat ou supérieur y est plus faible (15 % contre 21 %). Ainsi, de façon générale, les francophones du Nouveau-Brunswick ont un niveau de scolarité plus faible que les anglophones.

¹³ Le tableau complet avec les écarts-types se trouve à l'annexe I (tableau A2).

Des différences selon le statut d'immigrant existent aussi dans les trois provinces, mais celles-ci sont plus importantes au Manitoba et en Ontario. En effet, 95 % des francophones du Manitoba sont nés au Canada alors que ce nombre diminue à 83 % pour les anglophones. En Ontario, la différence est encore plus marquée avec 89 % des francophones nés au Canada contre 68 % pour les anglophones.

Le pourcentage des chômeurs est plus faible pour les francophones que pour les anglophones en Ontario (2,7 % versus 5 %) et au Manitoba (1 % versus 3 %).

Des écarts sont enfin observés entre francophones et anglophones selon la taille de la région et selon la région économique dans laquelle ils résident. Au Nouveau-Brunswick, la majorité des francophones (56 %) vivent dans une région rurale alors que cette proportion est de 43 % pour les anglophones. De ce fait, peu de francophones de la province (27 %) vivent dans un petit ou moyen centre de population. En Ontario, les anglophones sont plus nombreux (71 %) à vivre dans un grand centre de population comparativement aux francophones (54 %). Inversement, les francophones de cette province sont plus nombreux (28 %) à vivre dans un petit ou moyen centre de population que les anglophones (15 %). Au Manitoba, 4 % des francophones vivent dans un petit ou moyen centre de population alors que 15 % des anglophones y vivent. Selon la région économique, la majorité des francophones au Nouveau-Brunswick est concentrée dans les régions de Campbellton-Miramichi et Moncton-Richibucto (ensemble à 77 %) alors que seulement 33 % des anglophones résident dans ces régions. La majorité des anglophones de la province (59 %) se retrouvent donc dans les autres régions regroupées du Nouveau-Brunswick. En Ontario, ce sont 47 % des francophones qui vivent dans la région d'Ottawa comparativement à 8 % des anglophones, alors que l'inverse est observé pour la région de Toronto (12 % des francophones et 48 % des anglophones y vivent). Une part importante (40 %) des anglophones de la province habitent dans les autres régions de l'Ontario (contre 16 % des francophones) et 25 % des francophones habitent dans la région du Nord-Est (contre près de 4 % des anglophones).

Tableau 3.2 – Caractéristiques sociodémographiques, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

	Nouveau-Brunswick		Ontario		Manitoba		Québec	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
	%	%	%	%	%	%	%	%
Sexe								
Hommes	48,3	50,3	49,6	50,7	50,2	45,2	48,3	50,4
Femmes	51,7	49,7	50,4	49,3	49,8	54,8	51,7	49,6
Groupe d'âge								
16 à 24 ans	17,9	13,5 *	17,8	12,7 *	19,1	12,3 *m	19,5	15,7 *
25 à 34 ans	16,2	18,7	19,6	21,9 m	20,0	20,9 m	18,5	19,7
35 à 44 ans	19,1	18,3	20,1	19,4	18,8	14,4 m	19,1	18,8
45 à 54 ans	23,5	22,9	22,8	22,6	22,1	23,8 m	23,0	23,3
55 à 65 ans	23,4	26,6	19,6	23,4 m	19,9	28,5	19,9	22,4
Niveau de scolarité								
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	15,2	24,5 *	13,1	12,8 m	19,2	13,1 m	13,1	17,0 *
Diplôme d'études secondaires	29,2	24,2 *	26,1	27,2	26,7	27,7 m	24,4	20,7 *
EPS-niveau inférieur au baccalauréat	34,2	36,1	32,6	37,3	31,7	28,5	31,0	40,6 *
EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	21,4	15,1 *	28,1	22,7	22,4	30,6 m	31,5	21,7 *
Statut d'immigrant								
Personnes nées au Canada	96,3	99,2 *	67,6	89,2 *	83,3	95,2 *	68,1	91,4 *
Personnes immigrantes	3,7 m	0,8 *u	32,4	10,8 *m	16,7	4,8 *u	31,9	8,6 *
Situation d'activité								
En emploi	74,5	70,0	75,4	75,8	79,9	83,9	71,4	74,4
Au chômage	4,8	4,9 m	5,1	2,7 *m	3,1	0,9 *u	6,4 m	4,0 *
Inactifs	20,6	25,1	19,5	21,5	17,0	15,2 m	22,2	21,6
Taille de la région								
Région rurale	43,3	56,3 *	14,0	18,0 m	24,2	29,6 m	7,7 m	20,9 *
Petit et moyen centre de population	43,9	27,4 *	14,7	27,7 *	15,4 m	3,6 *m	6,0	23,1 *
Grand centre de population urbain	12,8 m	16,3 m	71,3	54,3 *	60,4	66,8	86,3	56,0 *
Région économique								
Campbellton–Miramichi	11,9 m	36,7 *						
Moncton–Richibucto	21,0 m	39,8 *						
Edmundston–Woodstock	7,8 u	13,8 m						
Autres régions économiques du Nouveau-Brunswick	59,3	9,8 *m						
Montérégie							19,3	20,4
Montreal							61,7	17,7 *
Laval							5,9	4,3
Outaouais							5,4 m	3,7 m
Autres régions économiques du Québec							7,8	53,9 *
Sud-Est					12,5 u	18,4 m		
Winnipeg					59,9	67,1		
Autres régions économiques du Manitoba					27,6	14,5 u		
Ottawa			8,3	47,3 *				
Toronto			47,8	12,2 *m				
Nord-Est			3,9 u	24,5 *m				
Autres régions économiques de l'Ontario			40,0	16,0 *m				

Tableau 3.2 – Caractéristiques sociodémographiques, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012 (suite)

	Nouveau-Brunswick		Ontario		Manitoba		Québec	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
	%	%	%	%	%	%	%	%

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

* Représente une différence significative à un niveau de confiance de 95 %.

Les autres régions économiques du Nouveau-Brunswick sont : Fredericton–Oromocto et Saint John–St. Stephen.

Les autres régions économiques de l'Ontario sont : Kingston–Pembroke, Muskoka–Kawartha, Kitchener–Waterloo–Barrie, Hamilton–Péninsule du Niagara, London, Windsor–Sarnia, Stratford–Péninsule Bruce et Nord-Ouest.

Les autres régions économiques du Manitoba sont : Centre-Sud, Sud-Ouest, Centre-Nord, Interlake et Nord.

Les autres régions économiques du Québec sont : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Petit centre de population : population de 1000 à 29 999.

Moyen centre de population : population de 30 000 à 99 999.

Grand centre de population : population de 100 000 et plus.

3.2.2 Les anglophones du Québec

Le même tableau (3.2) permet aussi de comparer la situation de la minorité anglophone du Québec à celle de la majorité francophone de la province. La proportion des jeunes anglophones est plus élevée (20 %) que celle des francophones (16 %) et, de façon générale, les anglophones du Québec ont un niveau de scolarité plus élevé que les francophones. Par exemple, la proportion des anglophones qui ont un niveau d'éducation inférieur au diplôme d'études secondaires est plus faible (13 %) que celle des francophones (17 %), alors que la proportion des anglophones qui ont un baccalauréat ou des études supérieures est plus élevée (32 % contre 22 %). Une particularité de la minorité linguistique au Québec est qu'une proportion importante (32 % contre 9 % pour la majorité linguistique) est immigrante et qu'il y a plus d'anglophones chômeurs (6 %) que de francophones chômeurs (4 %). En ce qui a trait à la taille de la région, très peu d'anglophones vivent dans une région rurale (8 %) ou dans un centre petit ou moyen de population (6 %), mais ces proportions sont plus élevées du côté francophone (21 % et 23 % respectivement). La très grande majorité (86 %) des anglophones du Québec vit dans un grand centre de population, alors que cette proportion est un peu plus faible pour les francophones (56 %). Finalement, les anglophones vivent à 62 % dans la région de Montréal (comparativement à 18 % des francophones), alors que seulement 8 % des anglophones vivent dans les autres régions économiques du Québec (comparativement à 54 % des francophones).

3.3 Description des comportements langagiers des minorités selon les données du PEICA

3.3.1 Les francophones à l'extérieur du Québec

Le tableau 3.3 ci-après montre que, selon les données du PEICA (2012), à l'échelle des provinces, la proportion des francophones hors du Québec ayant le français comme seule langue maternelle est la plus élevée au Nouveau-Brunswick (88 %), suivi du Manitoba (85 %) et de l'Ontario (76 %). C'est cependant en Ontario que réside la plus grande proportion des personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles (15 %).

Le tableau 3.4 suivant présente la répartition des minorités linguistiques selon les langues parlées à la maison et selon la langue de l'évaluation. En matière d'usage du français à la maison, les résultats varient selon la province. Au Nouveau-Brunswick, près de neuf francophones sur 10 (88 %) parlent français le plus souvent à la maison. En Ontario et au Manitoba, cependant, c'est environ la moitié seulement des francophones qui utilisent le français le plus souvent à la maison (60 % et 49 % respectivement). Quant aux langues utilisées régulièrement à la maison, le même tableau indique qu'environ trois personnes sur quatre en Ontario et au Manitoba, et plus d'une personne sur trois au Nouveau-Brunswick (36 %) utilisent l'anglais régulièrement à la maison. Finalement, pour ce qui est de la langue choisie pour faire le test d'évaluation des compétences du PEICA, le tableau 3.4 indique qu'au Manitoba et en Ontario, plus de huit personnes sur 10 ont choisi l'anglais pour faire le test, alors qu'au Nouveau-Brunswick, un peu moins d'une personne sur deux a opté pour l'évaluation en anglais.

Le tableau 3.5 ci-dessous montre la composition des minorités linguistiques selon la langue parlée le plus souvent à la maison et le choix de la langue du test du PEICA. À l'échelle des provinces, 53 % des francophones du Nouveau-Brunswick parlent français le plus souvent à la maison et ont fait le test en français, alors que ce nombre chute à 17 % en Ontario et à seulement 12 % au Manitoba. Une proportion importante des francophones de ces provinces parle français le plus souvent à la maison, mais a plutôt choisi de compléter le test en anglais : 35 % au Nouveau-Brunswick, 44 % en Ontario et 37 % au Manitoba. Finalement, au Manitoba et en Ontario, une forte proportion des minorités linguistiques parle anglais le plus souvent à la maison et a fait le test dans la même

langue (39 % et 49 % respectivement). Cette proportion est de seulement 11 % au Nouveau-Brunswick.

Le choix de la langue du test est aussi fortement associé à la langue utilisée le plus souvent au travail (voir le tableau 3.6). Par exemple, parmi les francophones du Nouveau-Brunswick, 43 % d'entre eux parlent français le plus souvent au travail et ont effectué le test dans cette langue. Ces proportions sont plus faibles en Ontario et au Manitoba, soit respectivement 11 % et 7 %. De la même façon, une proportion importante des francophones qui parlent anglais le plus souvent au travail ont aussi fait le test en anglais. Au Nouveau-Brunswick, elle est de 23 %, mais cette proportion augmente à 51 % en Ontario et à 63 % au Manitoba. Par contre, il y a quelques cas où les minorités francophones parlent français le plus souvent au travail, mais ont choisi de faire l'évaluation en anglais. Au Nouveau-Brunswick, 18 % des francophones sont dans cette situation, alors qu'en Ontario et au Manitoba, ils représentent respectivement 13 % et 20 % des francophones. Quant aux minorités francophones qui parlent anglais le plus souvent au travail mais ont effectué le test en français, les proportions sont plus faibles et varient entre 5 et 7 %.

Tableau 3.3 – Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la/les langue(s) maternelle(s), provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue(s) maternelle(s)	Pourcentage	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	Français	87,6	1,8
	Anglais et français	11,2	1,7
	Anglais et une langue non officielle		
	Français et une langue non officielle	x	x
	Langue non officielle	x	x
Ontario	Français	75,5	3,3
	Anglais et français	14,6	2,6 ^m
	Anglais et une langue non officielle		
	Français et une langue non officielle	x	x
	Langue non officielle	x	x
Manitoba	Français	84,9	3,4
	Anglais et français	10,8	2,8 ^m
	Anglais et une langue non officielle		
	Français et une langue non officielle	x	x
	Langue non officielle	x	x
Québec	Anglais	54,5	1,7
	Anglais et français	7,5	1,2
	Anglais et une langue non officielle	6,9	1,0
	Français et une langue non officielle		
	Langue non officielle	31,0	1,7

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

Tableau 3.4 – Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, selon les langues parlées régulièrement à la maison et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langues	Langue parlée le plus souvent à la maison		Langues parlées régulièrement à la maison		Langue de l'évaluation	
		%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)
Nouveau-Brunswickⁿ	Anglais	11,7	1,8	35,9	2,3	45,9	3,2
	Français	88,3	1,8	92,8	1,3	54,1	3,2
Ontarioⁿ	Anglais	39,7	3,2	73,9	2,9	82,2	2,7
	Français	60,3	3,2	77,8	2,8	17,8	2,7
Manitoba^a	Anglais	50,6	5,8	81,0	4,4	86,0	1,9
	Français	49,4	5,8	73,8	4,6	14,0	1,9
Québec	Anglais	78,1	1,6	86,5	1,2	86,2	1,4
	Français	8,4	1,0	32,6	1,7	13,8	1,4
	Langue non officielle	13,6	1,5				

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

n : La catégorie « langue non officielle » n'est pas incluse pour cette province en raison de la faible proportion de personnes dans cette catégorie.

E.-T. : Erreur-type.

Remarque : La somme des proportions de chaque province pour les langues parlées régulièrement à la maison n'est pas égale à 100 %.

Tableau 3.5 – Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue parlée le plus souvent à la maison	Langue de l'évaluation	Pourcentage	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	Anglais	Anglais	10,6	1,7
		Français	1,1	0,5 ^u
	Français	Anglais	35,2	3,1
		Français	53,0	3,2
Ontario	Anglais	Anglais	38,7	3,2
		Français	1,0	0,4 ^u
	Français	Anglais	43,5	3,6
		Français	16,8	2,6
Manitoba	Anglais	Anglais	48,7	5,9
		Français	1,9	0,4 ^m
	Français	Anglais	37,2	5,2
		Français	12,2	1,7
Québec	Anglais	Anglais	81,9	1,6
		Français	8,4	1,4
	Français	Anglais	2,9	0,5 ^m
		Français	6,8	1,0

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

Tableau 3.6 – Répartition des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent au travail et selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue parlée le plus souvent au travail	Langue de l'évaluation	Pourcentage	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	Anglais	Anglais	23,3	2,5
		Français	7,4	1,3 ^m
	Français	Anglais	18,3	2,3
		Français	42,3	3,0
	Anglais et français	Anglais	5,4	1,5 ^m
		Français	3,1	0,7 ^m
Ontario	Anglais	Anglais	51,1	4,1
		Français	4,9	1,1 ^m
	Français	Anglais	13,4	3,2 ^m
		Français	10,9	2,9 ^m
	Anglais et français	Anglais	17,7	3,1 ^m
		Français	2,0	0,5 ^m
Manitoba	Anglais	Anglais	63,1	4,8
		Français	5,8	1,2 ^m
	Français	Anglais	19,5	4,7 ^m
		Français	7,3	1,3 ^m
	Anglais et français	Anglais	3,8	1,4 ^u
		Français	0,6	0,3 ^u
Québec	Anglais	Anglais	54,3	2,4
		Français	2,7	0,8 ^m
	Français	Anglais	18,1	1,7
		Français	10,3	1,4
	Anglais et français	Anglais	13,3	1,2
		Français	1,3	0,5 ^u

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

3.3.2 Les anglophones du Québec

Les données des tableaux précédents indiquent qu'un peu plus de la moitié des anglophones du Québec ont l'anglais comme seule langue maternelle, et près du tiers ont une langue non officielle comme langue maternelle¹⁴. Pour les autres, l'anglais est également la langue maternelle, en plus d'une autre langue : le français dans 8 % des cas, ou une langue non officielle dans près de 7 % des cas. L'anglais est également la langue parlée le plus souvent à la maison pour près de quatre personnes sur cinq. En ce qui concerne les langues parlées régulièrement à la maison, les anglophones du Québec parlent anglais régulièrement à près de 90 %. Tout comme les francophones hors du Québec, les anglophones du Québec ont choisi en grande majorité (dans plus de 86 % des cas) de faire le test d'évaluation des compétences du PEICA en anglais. Ceux qui parlent anglais le plus souvent à la maison et qui ont fait le test en anglais représentent près de 82 % de la minorité, alors que ceux qui ont déclaré parler anglais le plus souvent au travail et qui ont effectué l'évaluation en anglais représentent 54 % des anglophones du Québec. Une part relativement similaire de la minorité anglophone est partagée entre ceux qui parlent français le plus souvent au travail et ceux qui ont fait le test en anglais ou en français, et entre ceux qui parlent anglais et français au travail et qui ont fait le test en anglais (variant entre 10 % et 18 %).

¹⁴ Dans ce dernier groupe, près de sept personnes sur 10 sont immigrantes.



CHAPITRE 4

PROFIL DES COMPÉTENCES DANS LES CLOSM

Ce chapitre examine les compétences des minorités de langue officielle par rapport à celles de la majorité linguistique de leur province respective, ainsi que selon certaines caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe, la langue parlée le plus souvent à la maison, la langue choisie pour l'évaluation du PEICA, le statut d'immigrant et la taille de la région.

4.1 Compétences des minorités linguistiques

4.1.1 Compétences en littérature

En matière de compétences en littérature, les résultats des CLOSM aux tests de la PEICA, résumés dans le graphique 4.1 (ci-dessous), ne révèlent pas de différences statistiquement significatives par rapport à ceux de la majorité linguistique de leur province respective, à l'exception des francophones du Nouveau-Brunswick. En effet, cette communauté linguistique a un résultat moyen en littérature plus faible que celui de la majorité anglophone (259 contre 273), et la proportion des individus ayant des résultats de niveau 1 ou de niveau inférieur en littérature est plus élevée chez les francophones (près de 24 %) que chez les anglophones (près de 16 %). De même, la proportion des individus se classant au niveau 3 ou plus est nettement plus faible chez les francophones (près de 39 %) que chez les anglophones de cette province (51 %).

4.1.2 Compétences en numératie

Les résultats au test des compétences en numératie sont globalement très semblables à ceux en littérature, c'est-à-dire qu'il existe un écart (10 points) favorisant les anglophones du Nouveau-Brunswick et qu'il n'y a pas de différences statistiquement significatives en Ontario, au Manitoba et au Québec. Il y a néanmoins lieu de signaler qu'au Québec, même si les résultats moyens en numératie des francophones et des anglophones sont très proches (à près de 266 points), la répartition des participantes et participants entre les niveaux de compétence est significativement différente dans ces deux groupes, avec des proportions plus élevées d'anglophones que de francophones au niveau 1 ou inférieur (25 % contre 21 %), ainsi qu'au niveau 4 ou 5 (16 % contre 10 %).

4.1.3 Compétences en résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET)

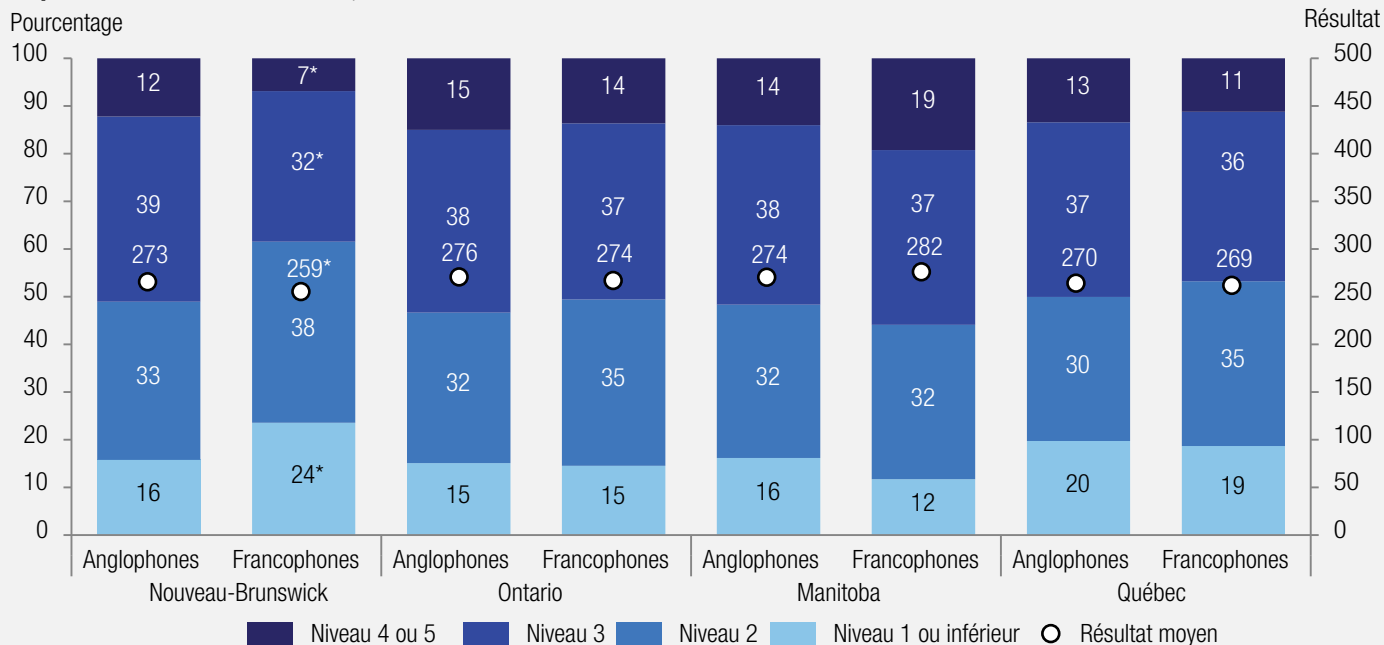
Les compétences en RP-ET des participantes et participants au PEICA ont été évaluées uniquement pour ceux qui ont fait le test des compétences assisté par ordinateur (TAO). Le rapport pancanadien indique que, parmi les participantes et participants du Canada âgés de 16 à 65 ans qui ont pris part au PEICA, 83 % ont fait le test assisté par ordinateur et ont donc pu être évalués en RP-ET. Les 17 % des participantes et participants restants qui ont fait le test de compétence sur papier et n'ont pas été évalués en RP-ET se répartissent presque également entre ceux n'ayant aucune expérience en informatique (5 %), ceux ayant échoué à l'évaluation de leurs compétences de base en informatique, appelées « tâches essentielles en technologies de l'information et des communications » (6 %), et enfin ceux ayant préféré faire le test papier-crayon et qui se sont ainsi soustraits du TAO (6 %) ¹⁵.

À l'échelle des provinces, le graphique 4.3 indique qu'au Manitoba, la proportion de francophones évalués en RP-ET est plus élevée (87 %) que celle des anglophones (77 %), alors qu'elle est plus faible pour les francophones du Nouveau-Brunswick (73 %) comparativement à leurs pairs anglophones (81 %). Au Manitoba, 12 % des francophones n'ont aucune expérience en informatique, alors que cette proportion est trois fois plus faible pour les anglophones. Finalement, la proportion des personnes sans expérience en informatique est plus faible au sein du groupe linguistique minoritaire qu'au sein du groupe majoritaire, au Québec et au Manitoba.

Au chapitre des résultats à l'évaluation en RP-ET (voir graphique 4.4), les francophones du Manitoba sont moins nombreux que les anglophones (près de 14 % contre 23 %) à ne pas avoir fait l'évaluation en RP-ET. Au Québec, la proportion des anglophones se classant aux niveaux 2 ou 3 est significativement plus élevée que celle des francophones (38 % contre 32 %). Finalement, au Nouveau-Brunswick, il y a beaucoup plus de francophones non-répondantes et non-répondants à l'évaluation RP-ET (27 %) que d'anglophones (19 %). Les francophones sont d'ailleurs moins nombreux (23 %) à se classer au niveau de compétence 2 ou 3 (comparativement à 35 % des anglophones de la province).

¹⁵ Ces résultats excluent du calcul le groupe des non-répondantes et non-répondants du PEICA. Voir le rapport national du PEICA pour plus d'information.

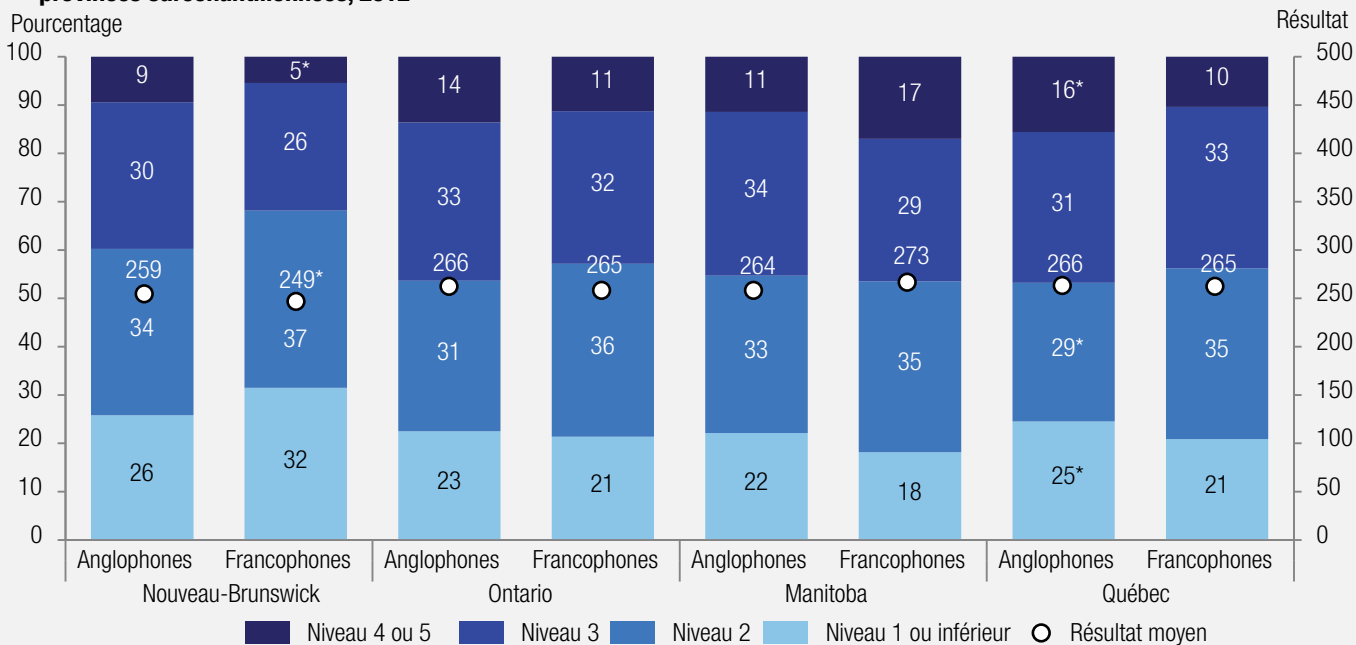
Graphique 4.1 – Littératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

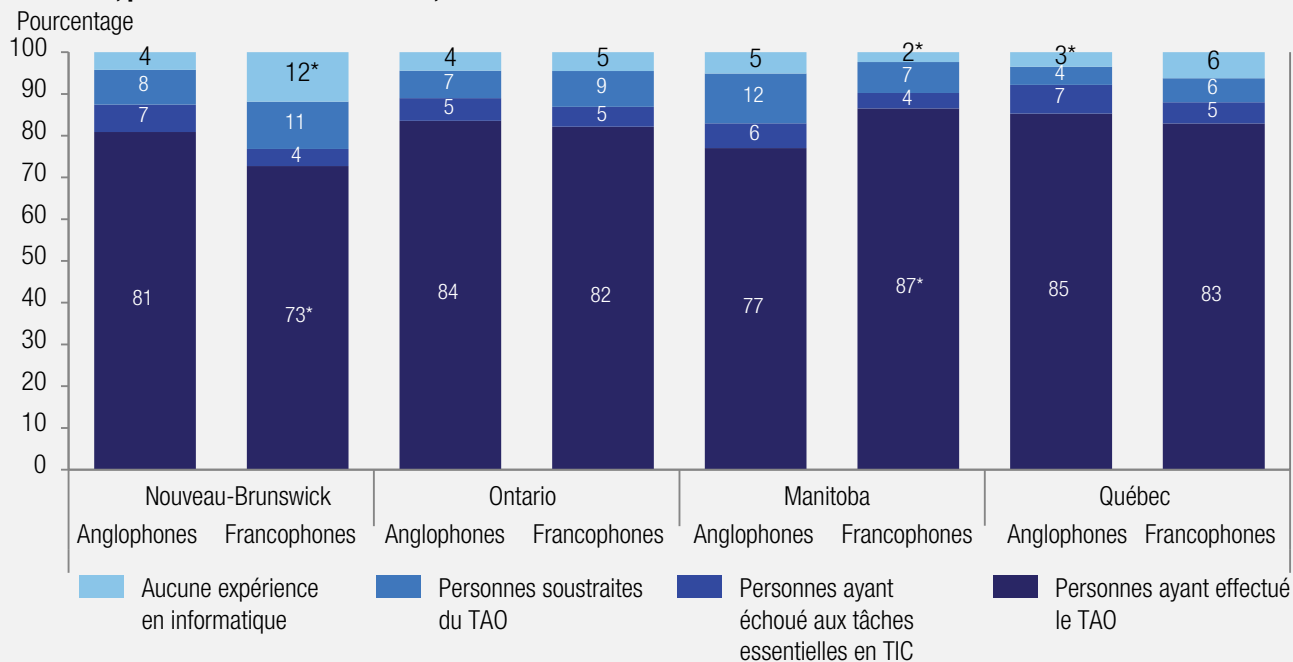
Graphique 4.2 – Numératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

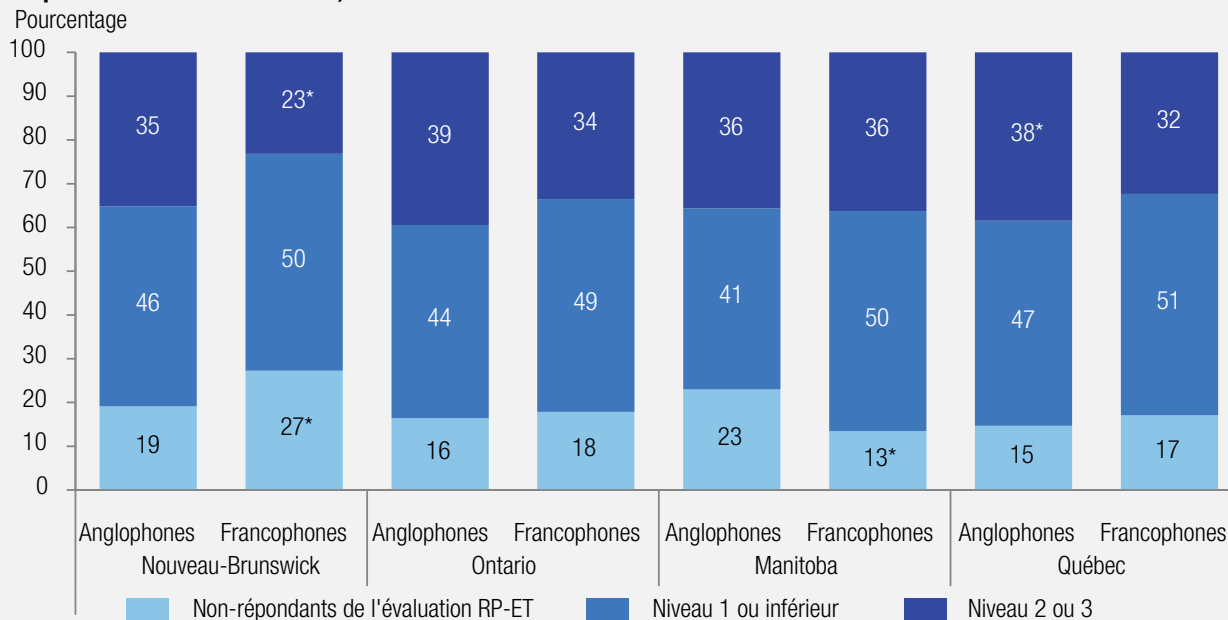
Graphique 4.3 – Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le mode d'administration du test, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Graphique 4.4 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

4.2 Différences entre les compétences de la minorité de langue officielle et de la majorité, selon l'âge et selon le sexe

De manière générale, il n'existe pas ou très peu de différences dans les compétences selon le sexe¹⁶. Par contre, les niveaux de compétence des individus diminuent généralement avec l'âge et ce, même en tenant compte de certains facteurs tels que l'éducation des parents et l'année de naissance de l'individu (effet de cohorte)¹⁷.

L'exception des résultats des francophones du Nouveau-Brunswick soulevée précédemment se constate aussi à l'examen des performances par groupe d'âge des CLOSM au test de littératie du PEICA (voir le graphique 4.5 ci-dessous). En effet, au Nouveau-Brunswick, des écarts de l'ordre de 21 à 26 points en faveur des anglophones apparaissent pour les individus âgés de 45 à 65 ans. Pour les 16 à 44 ans, seuls les anglophones du Manitoba âgés entre 25 et 34 ans ont un résultat moyen nettement en dessous de celui des francophones (près de 24 points de moins).

Les résultats par groupe d'âge en numératie (voir graphique 4.6 ci-dessous) se révèlent aussi dans l'ensemble très semblables à ceux en littératie. En effet, les écarts importants se retrouvent uniquement au Nouveau-Brunswick pour les individus âgés entre 45 et 65 ans, où la différence de résultat se situe entre 19 et 27 points en faveur des anglophones.

Pour les compétences en RP-ET par groupe d'âge, l'examen des résultats (graphique 4.7, partie gauche) révèle que les francophones du Manitoba âgés de 16 à 44 ans sont moins nombreux (8 %) à ne pas avoir fait l'évaluation RP-ET comparativement à leurs homologues anglophones (17 %). Cette tendance est aussi reflétée chez les individus âgés entre 45 et 65 ans de cette province, 18 % des francophones du Manitoba n'ayant pas fait l'évaluation contre 32 % des anglophones de ce groupe. Les autres écarts importants se retrouvent parmi les personnes âgées de 45 à 65 ans du Nouveau-Brunswick et du Québec. Au Québec, 25 % des anglophones de ce groupe d'âge se classent au niveau de compétence 2 ou 3, alors que seulement 16 % des francophones de ce groupe sont à ce niveau. Au

Nouveau-Brunswick, 44 % des francophones âgés de 45 à 65 ans n'ont pas fait l'évaluation en RP-ET (contre 30 % pour les anglophones) et seulement 10 % se classent au niveau de compétence 2 ou 3 (23 % pour les anglophones).

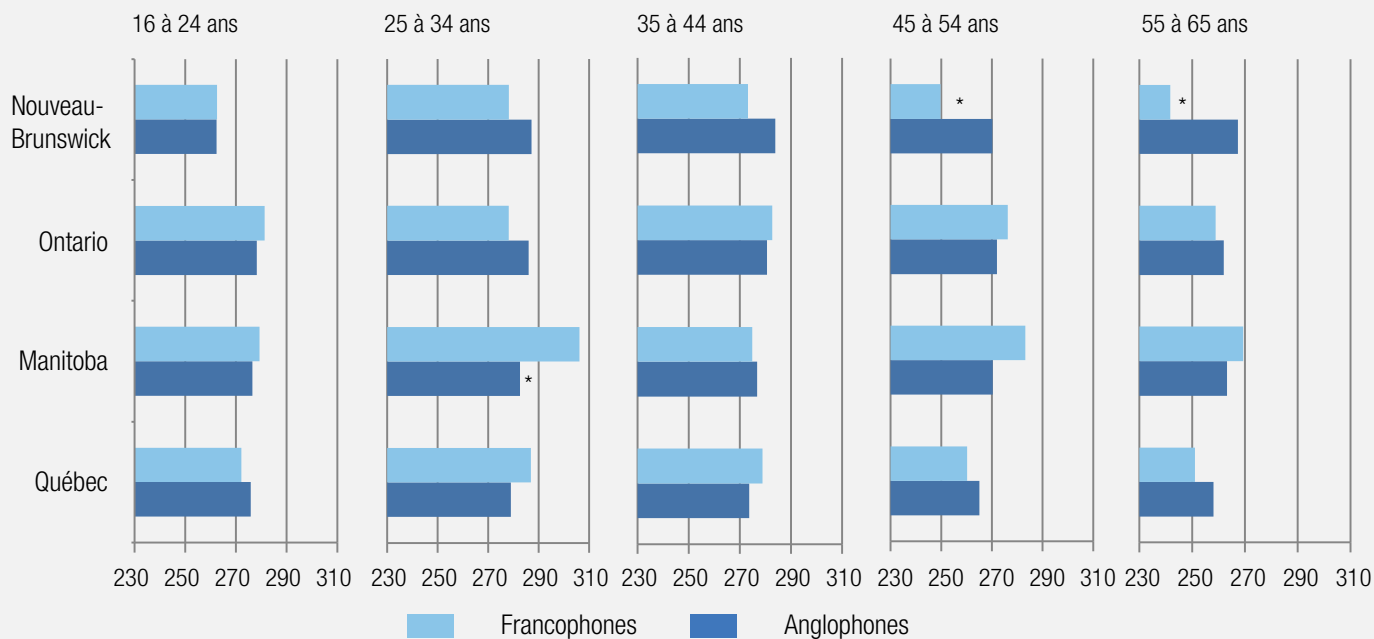
En examinant les différences selon le sexe, les résultats des compétences en littératie et en numératie sont très similaires chez les francophones et les anglophones (voir graphique 4.8 ci-dessous). En effet, l'écart entre les francophones et les anglophones de même sexe se révèle non significatif dans l'ensemble, à l'exception du Nouveau-Brunswick. Dans cette province, les hommes et les femmes francophones ont des scores moyens en littératie et en numératie qui sont, respectivement, inférieurs d'environ 15 points et d'environ 11 points aux scores des hommes et des femmes anglophones.

Pour les compétences en RP-ET selon le sexe, le graphique 4.7 montre qu'au Québec, 40 % des hommes anglophones se classent au niveau 2 ou 3, alors que 33 % des hommes francophones de la province se classent à ce niveau. Au Nouveau-Brunswick, 24 % des hommes francophones et 22 % des femmes francophones se classent au niveau 2 ou 3, alors que la majorité linguistique, homme ou femme, compte 35 % pour le même niveau. Les francophones de cette province comptent aussi une plus grande proportion de non-répondantes et non-répondants à l'évaluation RP-ET : 28 % des hommes francophones et 27 % des femmes francophones n'ont pas participé à l'évaluation RP-ET, alors que ce pourcentage est de 21 % et 17 % respectivement pour les hommes et les femmes anglophones.

¹⁶ Voir le rapport pancanadien à l'adresse suivante : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/315/Canadian-PIAAC-Report.FR.pdf>

¹⁷ Voir Barrett et Riddell (2016) qui suggèrent que les compétences diminuent dès l'âge de 45-54 ans.

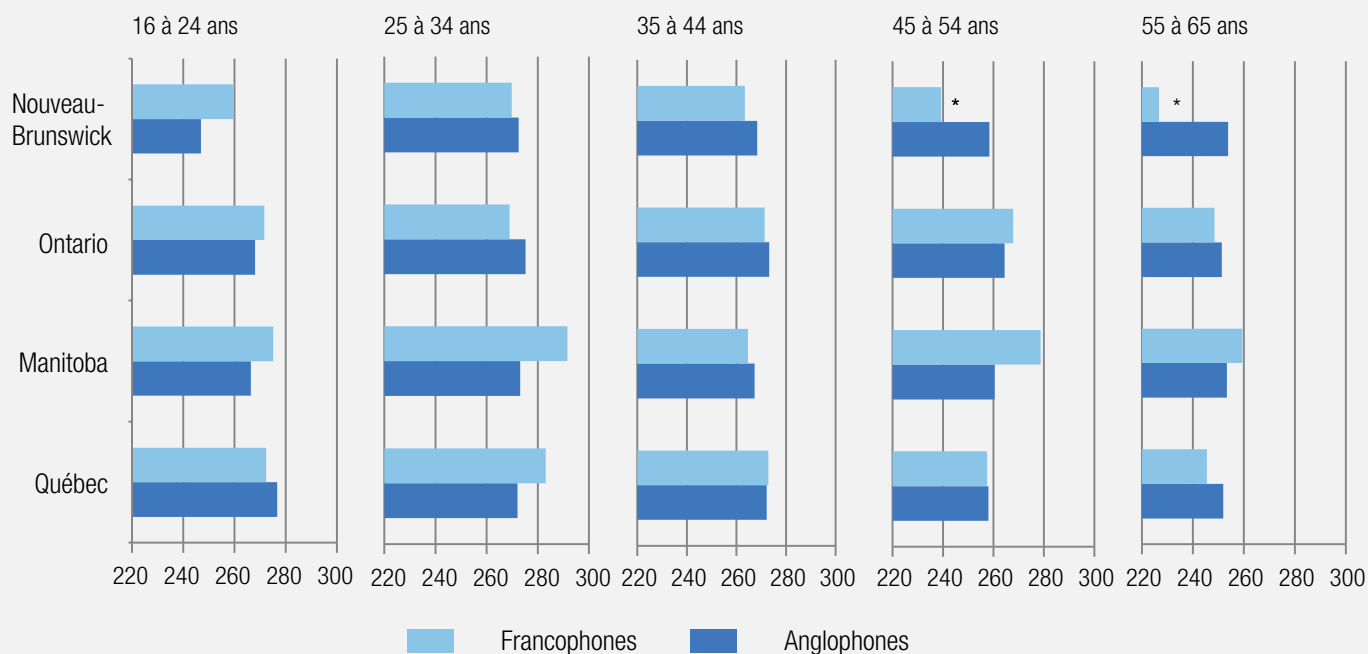
Graphique 4.5 – Littératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

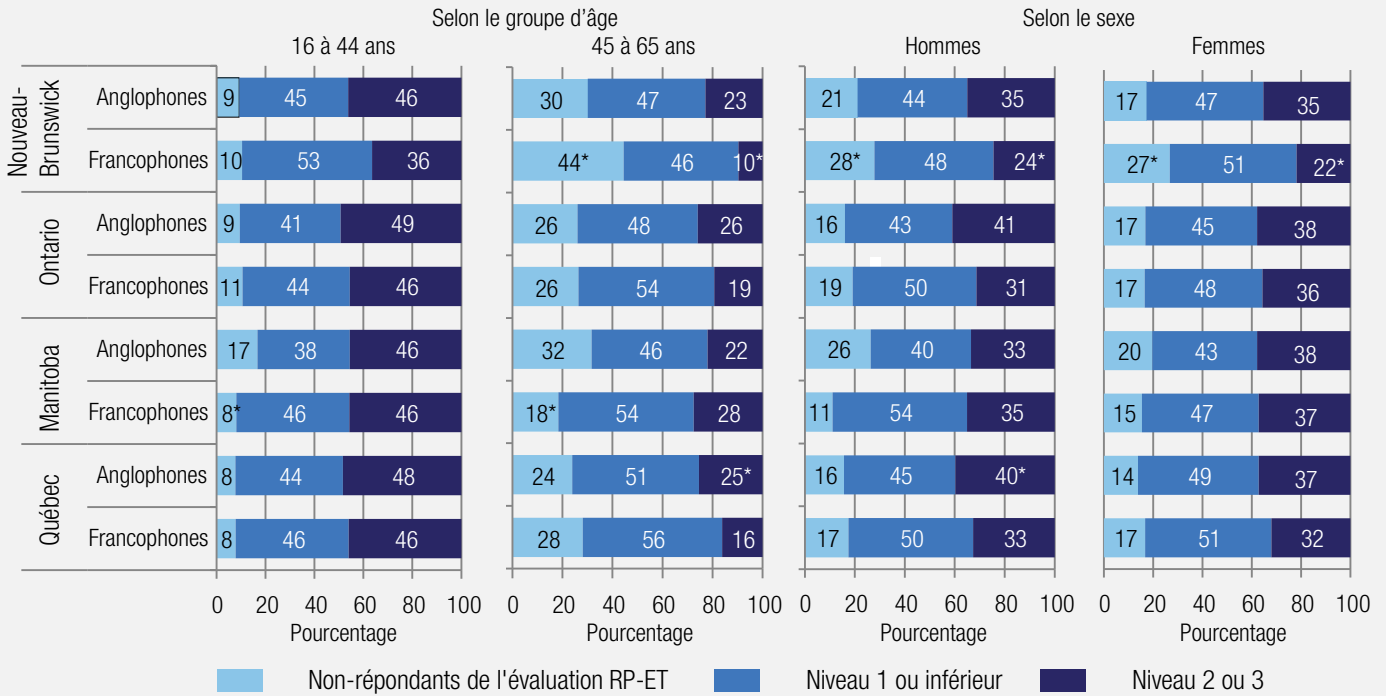
Graphique 4.6 – Numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

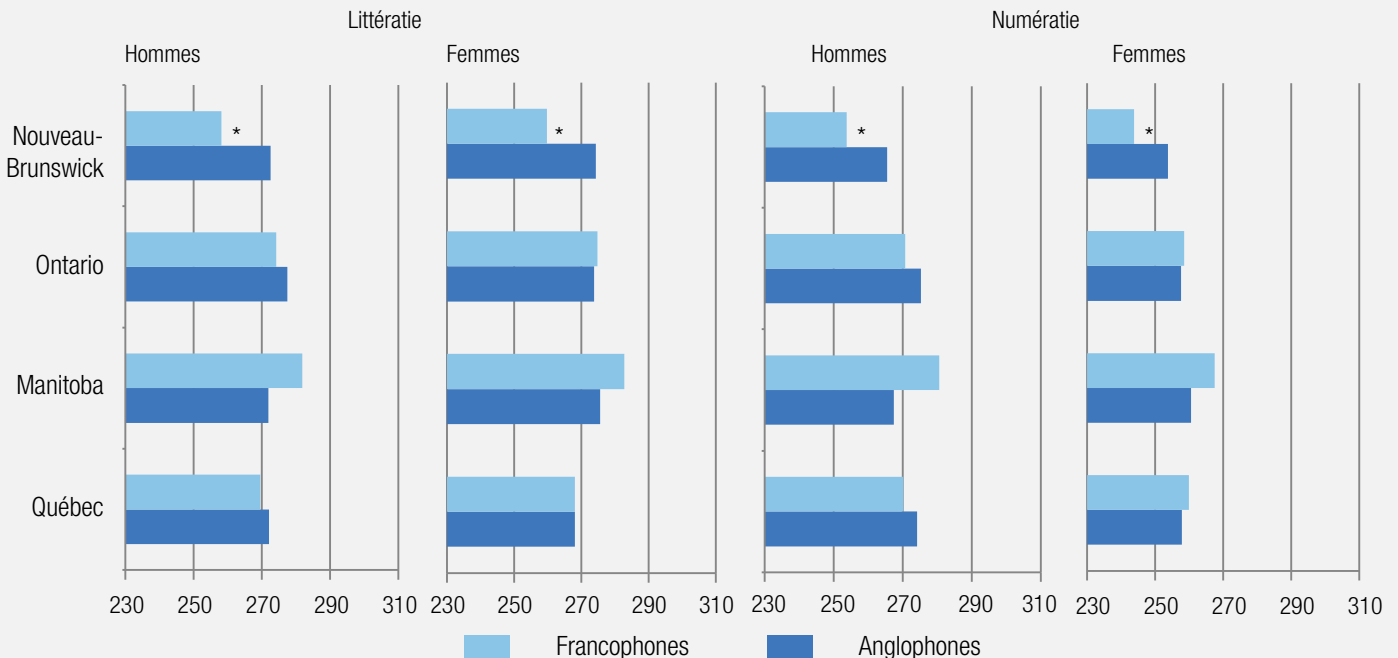
Graphique 4.7 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le groupe d'âge et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Graphique 4.8 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

4.3 Compétences de la minorité de langue officielle selon certaines caractéristiques linguistiques

Cette section concerne les compétences des minorités de langue officielle selon leurs habitudes langagières (langue parlée le plus souvent à la maison), la langue choisie pour le test des compétences du PEICA et leur statut d'immigrant. L'examen des résultats est volontairement limité aux comparaisons au sein des minorités linguistiques, plutôt qu'avec les résultats de la majorité.

4.3.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec

4.3.1.1 Compétences selon la langue parlée le plus souvent à la maison

Comme l'indique le graphique 4.9 ci-dessous, il n'y a aucun écart statistiquement significatif en littératie et en numératie selon la langue parlée le plus souvent à la maison pour les francophones hors Québec. Pour ce qui est des compétences en RP-ET (voir graphique 4.10), seul l'écart des non-répondantes et non-répondants de l'Ontario est statistiquement significatif, 21 % des francophones qui parlent français le plus souvent à la maison n'ayant pas fait l'évaluation, contre 12 % des francophones qui parlent plutôt l'anglais le plus souvent à la maison.

4.3.1.2 Compétences selon la langue du test

À l'échelle des provinces, les francophones du Nouveau-Brunswick qui ont opté pour l'évaluation de leurs compétences en français ont réalisé des résultats moyens en littératie inférieurs (de près de 11 points) à ceux des francophones qui ont fait l'évaluation en anglais (voir graphique 4.11)¹⁸. Il convient de noter que le fait qu'une plus faible proportion de francophones en Ontario et au Manitoba a fait l'évaluation en français pourrait expliquer la non-significativité des écarts entre les deux groupes de la minorité francophone dans ces deux provinces, contrairement à ce qui est observé au Nouveau-Brunswick. En matière de compétence en RP-ET, les résultats du graphique 4.12 indiquent que les francophones non-répondantes et non-répondants de l'évaluation RP-ET du Nouveau-Brunswick qui ont fait le test en français sont plus nombreux (32 %) comparativement à ceux qui ont fait le test en anglais (22 %).

¹⁸ Nous avons aussi examiné les compétences selon la langue parlée le plus souvent à la maison et la langue du test, mais il n'y avait aucun résultat significatif.

4.3.1.3 Compétences selon le statut d'immigrant

Selon les données du PEICA, les personnes immigrantes représentent près de 9 % des francophones vivant en situation linguistique minoritaire au Canada. Les résultats de ces immigrantes et immigrants francophones au test du PEICA sont présentés dans les graphiques 4.13 et 4.14. Les résultats par province des francophones sont omis de ce dernier graphique, en raison de la faible proportion que représentent les immigrantes et immigrants francophones dans la population des CLOSM des provinces autres que le Québec. Les résultats révèlent que les francophones immigrants de l'Ontario ont des résultats moyens en littératie et numératie inférieurs à ceux des francophones nés au Canada (respectivement de 35 points et de 41 points)¹⁹.

4.3.2 Compétences des anglophones du Québec

4.3.2.1 Compétences selon la langue parlée le plus souvent à la maison

L'examen des résultats des anglophones du Québec au graphique 4.9 révèle qu'il y a un écart important de 47 points en littératie et de 43 points en numératie entre ceux qui parlent anglais le plus souvent à la maison et ceux qui y parlent une langue non officielle. Ce dernier groupe comporte également près de quatre fois plus de participantes et participants qui n'ont pas été évalués en RP-ET, et près de deux fois moins de ceux aux niveaux 2 ou 3, comparativement aux anglophones parlant anglais le plus souvent à la maison (voir graphique 4.10). En outre, un plus grand nombre d'anglophones qui parlent français le plus souvent à la maison ont obtenu de faibles niveaux de compétence (64 %) que d'anglophones qui parlent anglais le plus souvent à la maison (47 %).

4.3.2.2 Compétences selon la langue du test

Les graphiques 4.11 et 4.12 ne montrent pas de différences réelles entre les niveaux de compétence selon la langue du test pour les anglophones du Québec.

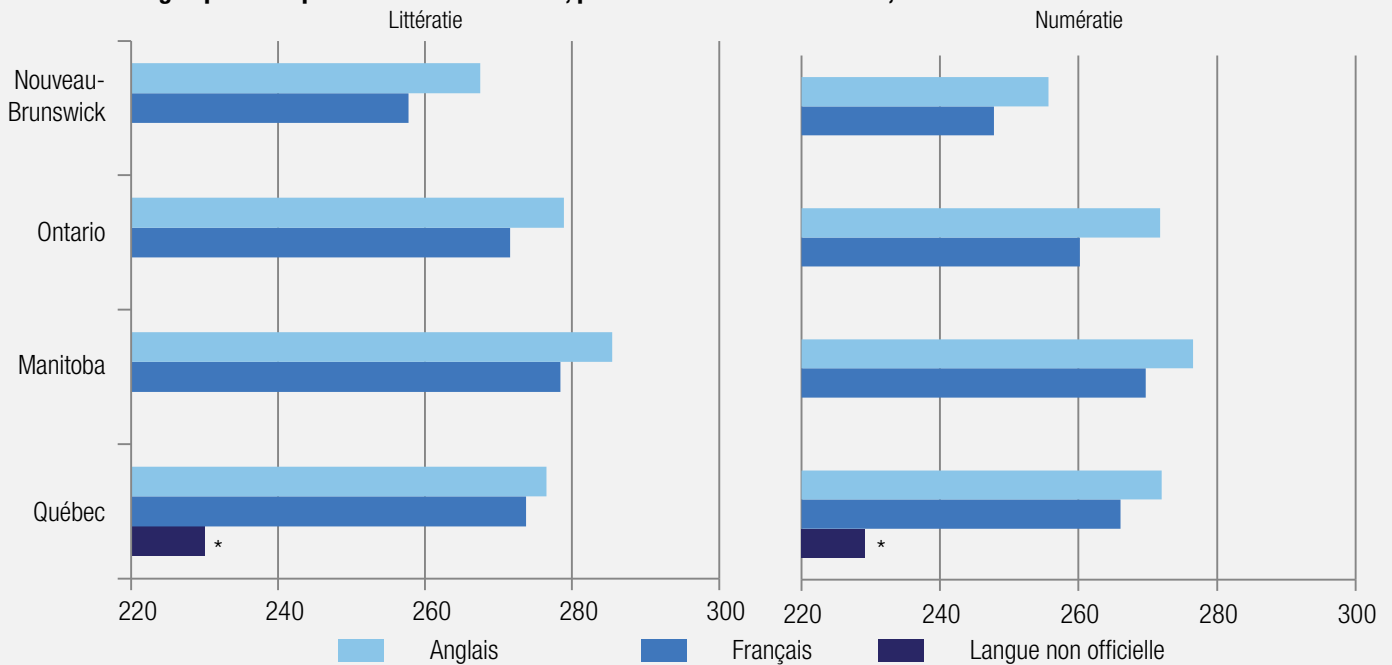
4.3.2.3 Compétences selon le statut d'immigrant

Les données du PEICA indiquent que les personnes immigrantes représentent près de 32 % de la population anglophone du Québec, soit près d'un individu sur trois. Les données du graphique 4.13 indiquent que leurs résultats moyens sont significativement inférieurs à

¹⁹ Ces écarts pourraient être le résultat d'un niveau de scolarité inférieur, de la classe d'immigrant (récent, établi, réfugié, etc.) ou encore d'un manque de connaissance d'une langue officielle.

ceux des anglophones nés au Canada, soit de 32 points en littératie et de 28 points en numératie. De plus, le graphique 4.14 indique que les anglophones immigrants qui n'ont pas été évalués en RP-ET sont près de trois fois plus nombreux que les anglophones nés au Canada et une proportion inférieure (26 % contre 44 %) des anglophones immigrants se retrouvent au niveau 2 ou 3²⁰.

Graphique 4.9 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012

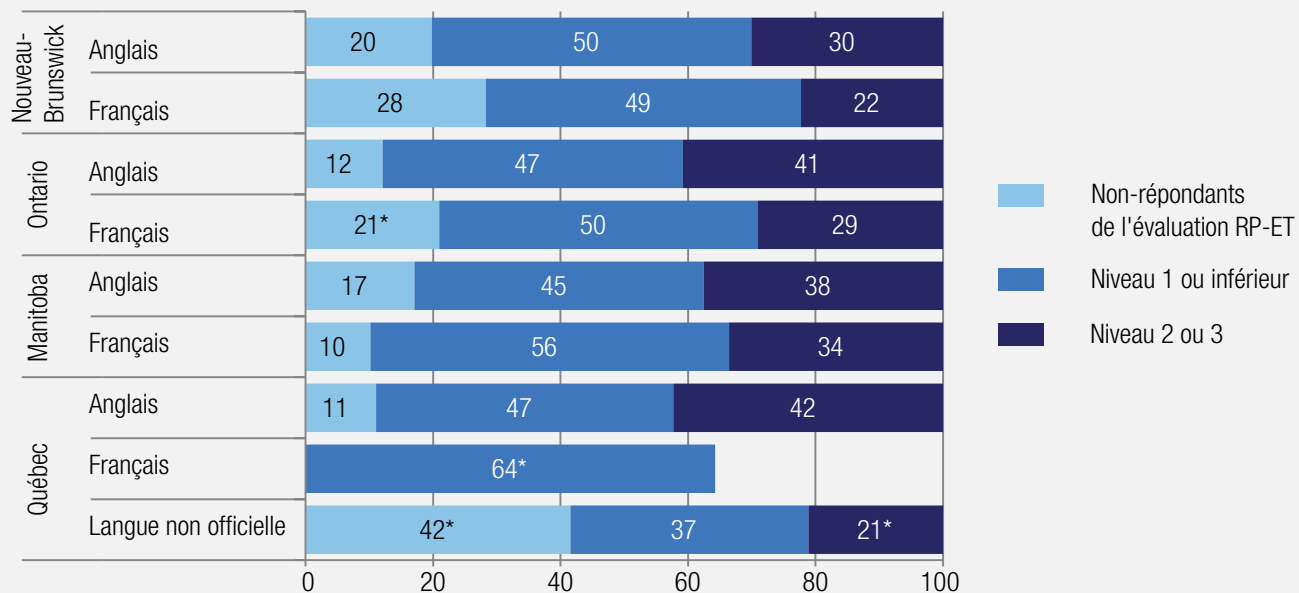


Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

²⁰ Encore une fois, ces compétences plus faibles pourraient être le résultat d'un niveau de scolarité inférieur, de la classe d'immigrant (récent, établi, réfugié, etc.) ou encore d'un manque de connaissance d'une langue officielle.

Graphique 4.10 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012

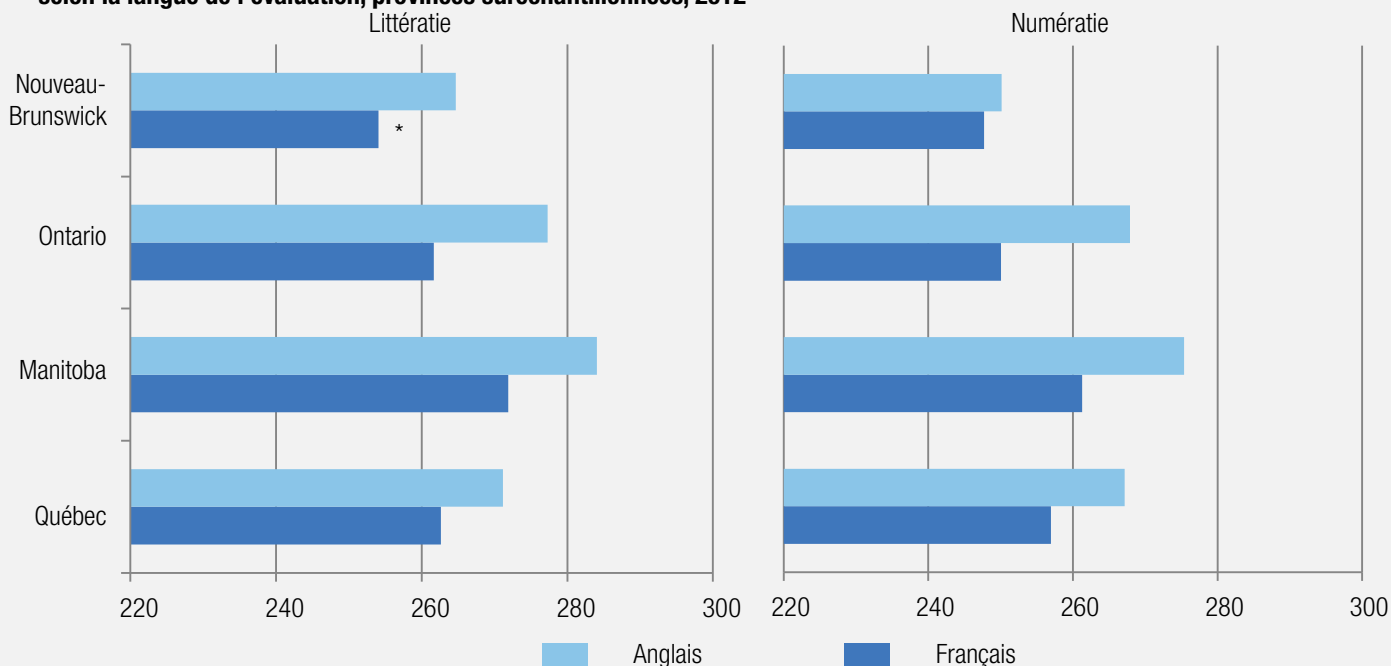


Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Remarque : Pour Québec-Français, les estimations pour les non-répondantes et non-répondants de l'évaluation RP-ET et celles de niveau 2 ou 3 sont supprimées afin de répondre aux exigences liées à la confidentialité

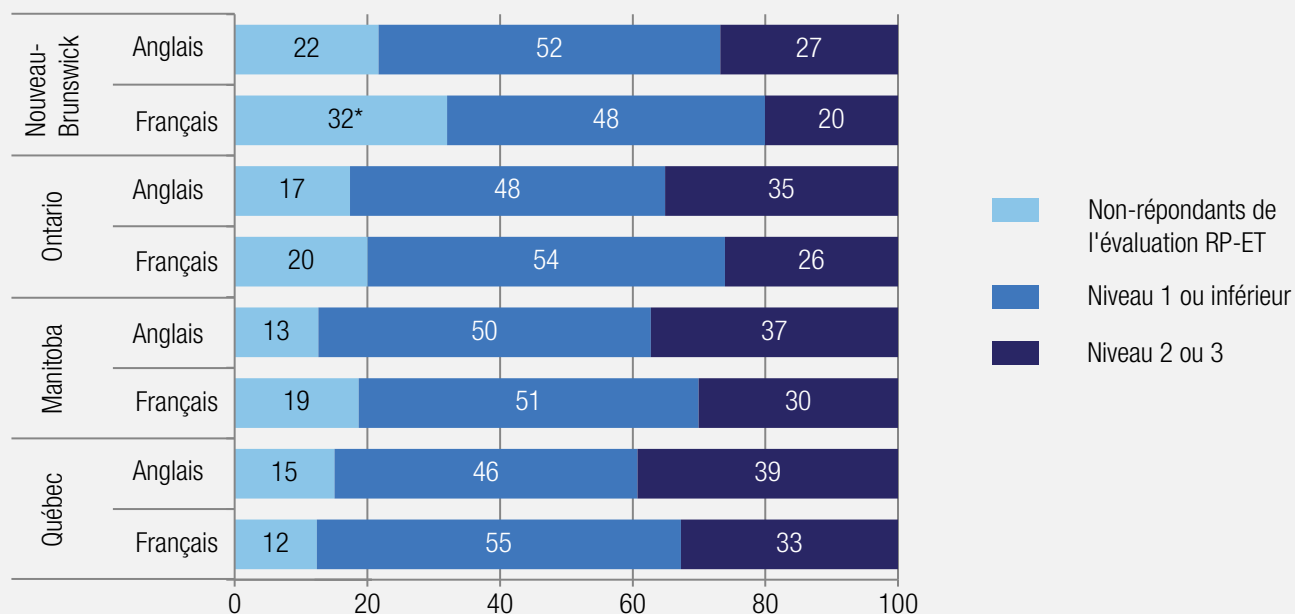
Graphique 4.11 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

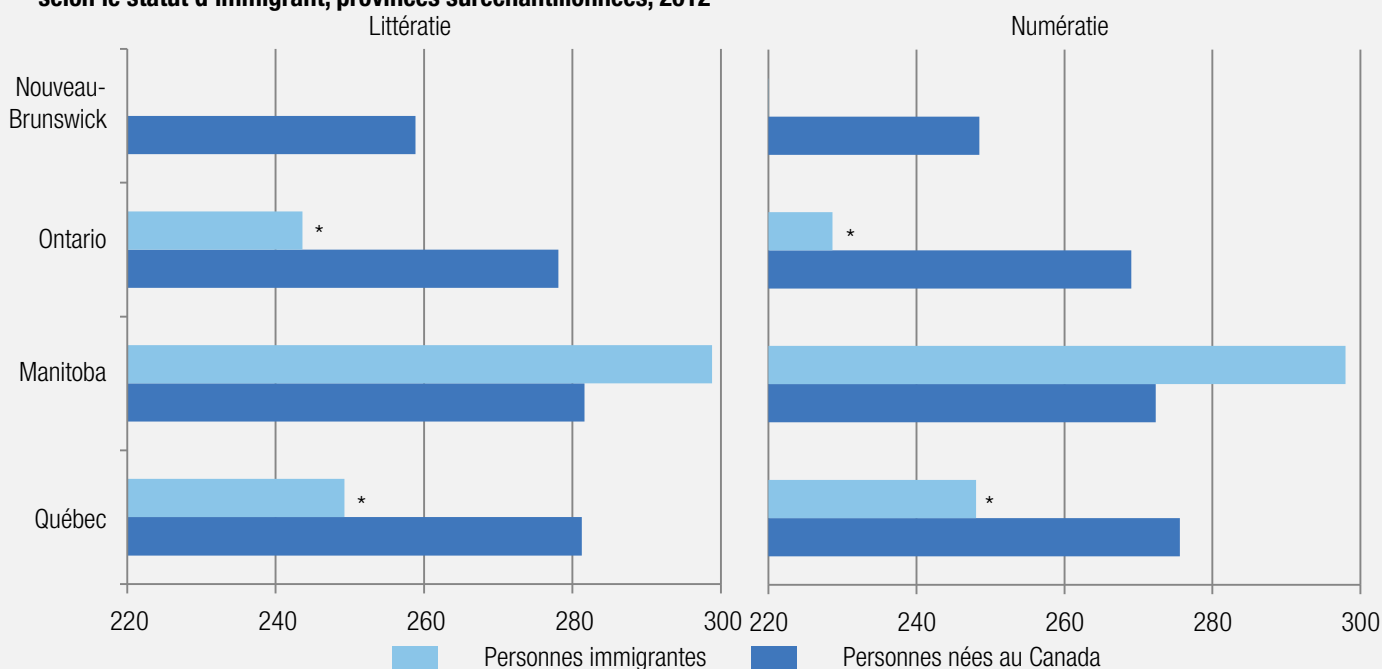
Graphique 4.12 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Graphique 4.13 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, provinces suréchantillonnées, 2012

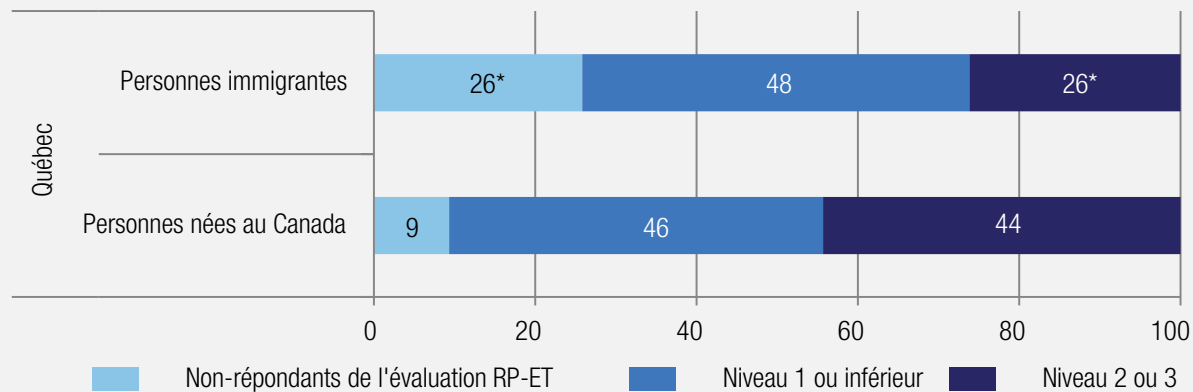


Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Remarque : Les résultats pour les personnes immigrantes au Nouveau-Brunswick ne sont pas présentés pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

Graphique 4.14 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, province suréchantillonnée, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Remarque : Les résultats pour les provinces de la minorité francophone ne sont pas présentés étant donné la faible proportion de la population qui est immigrante et les limites quant à la taille de l'échantillon.

4.4 Différences entre les compétences de la minorité de langue officielle et de la majorité selon des indicateurs régionaux

Cette section traite des compétences des CLOSM selon certains indicateurs régionaux, notamment la taille de leur région de résidence et la région économique où elles vivent. Les résultats des minorités sont contrastés par rapport à ceux des majorités linguistiques de leur province respective.

Les régions de résidence sont communément classées en régions rurales ou urbaines, selon la taille de la population qui y réside. Depuis le recensement de 2011, Statistique Canada a remplacé la notion de « région urbaine » par celle de « centre de population » afin de mieux refléter l'existence d'un continuum entre urbain et rural²¹. Selon la nouvelle convention, les centres de population sont classés, toujours selon la taille de leur population, en trois groupes (petits, moyens et grands). Toutes les régions situées à l'extérieur de ces centres sont classées dans la catégorie des régions rurales.

²¹ Voir les définitions à l'adresse : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>.

Pour ce qui est des régions économiques, Statistique Canada les définit comme des unités géographiques normalisées (constituées de groupes de divisions de recensement) qui servent à l'analyse de l'activité économique régionale²². Elles constituent les plus petites unités géographiques disponibles dans le PEICA. Grâce au suréchantillonnage réalisé dans les quatre provinces d'intérêt, les échantillons pour certaines régions économiques comportent suffisamment d'observations pour permettre de comparer les résultats moyens en littératie et en numératie entre les francophones et les anglophones par région.

4.4.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec

4.4.1.1 Compétences selon la taille de la région de résidence

Les graphiques 4.15 et 4.16 présentent les résultats des CLOSM et ceux de leur majorité linguistique respective aux tests de compétences du PEICA. En raison de la faible proportion de la population minoritaire qui habite dans certains centres de population et les limites quant à la taille de l'échantillon, les résultats pour les niveaux

²² Voir la définition détaillée à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/pub/92-195-x/2011001/geo/er-re/er-re-fra.htm>.

de compétence en RP-ET sont présentés seulement pour certains centres de population et régions rurales au niveau provincial.

Le graphique 4.15 montre que seuls les francophones du Nouveau-Brunswick qui habitent en région rurale ont des résultats inférieurs (15 points de différence) aux anglophones de la même région, en littératie seulement. Pour les compétences en RP-ET, le graphique 4.16 indique que les francophones du Nouveau-Brunswick qui vivent dans les régions rurales ou dans les petits centres de population se classent en proportion plus faible (19 %) aux niveaux de compétence 2 ou 3 (comparativement à 28 % et 33 % respectivement pour les anglophones des mêmes centres). De plus, dans cette même province, les francophones qui vivent dans un petit centre de population sont près de deux fois plus nombreux à ne pas avoir fait l'évaluation RP-ET comparativement aux anglophones. Finalement, les francophones du Manitoba qui habitent un grand centre de population sont moins nombreux (12 %) que les anglophones (20 %) à ne pas avoir fait l'évaluation RP-ET.

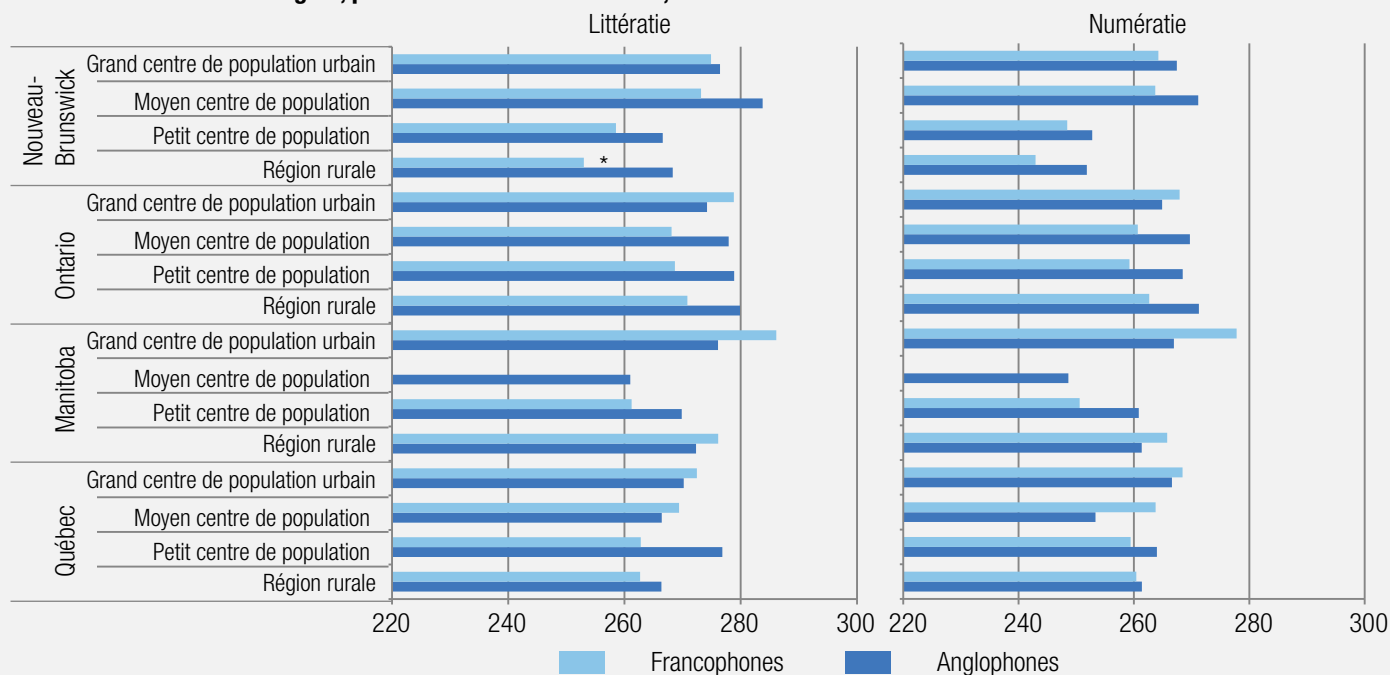
4.4.1.2 Compétences selon la région économique

Les résultats de l'évaluation des compétences des CLOSM par région économique sont présentés dans le graphique 4.17 ci-dessous. Ces résultats se limitent aux compétences en littératie et en numératie. La petite taille des échantillons de répondantes et répondants par région économique ne permet pas, en effet, de faire des comparaisons des niveaux de compétence en RP-ET à cette échelle. Ce tableau indique aussi, pour chaque province, la catégorie « autres régions économiques » qui regroupe les régions de la province où il n'y pas assez d'observations dans l'échantillon du PEICA pour les analyser individuellement.

Les régions économiques non regroupées sont celles où la proportion de la minorité linguistique dans la population est la plus élevée (pour la plupart, plus de 10 % de la population de la région). Les autres régions ont été regroupées pour pouvoir comparer les compétences des francophones et des anglophones en matière de littératie et de numératie. En général, les proportions des minorités linguistiques dans la population de ces régions regroupées sont assez similaires. Il convient néanmoins de garder à l'esprit que d'autres différences importantes pourraient bien exister entre ces régions, notamment au niveau de la taille des régions et de leurs principaux moteurs économiques.

Le graphique 4.17 ci-dessous révèle qu'il n'y a que deux régions où les résultats en littératie et en numératie des francophones sont sensiblement inférieurs à ceux des anglophones, soit Moncton-Richibucto au Nouveau-Brunswick et Ottawa en Ontario. Dans ces régions, les résultats des francophones sont inférieurs de 12 à 13 points et de 14 à 17 points respectivement.

Graphique 4.15 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

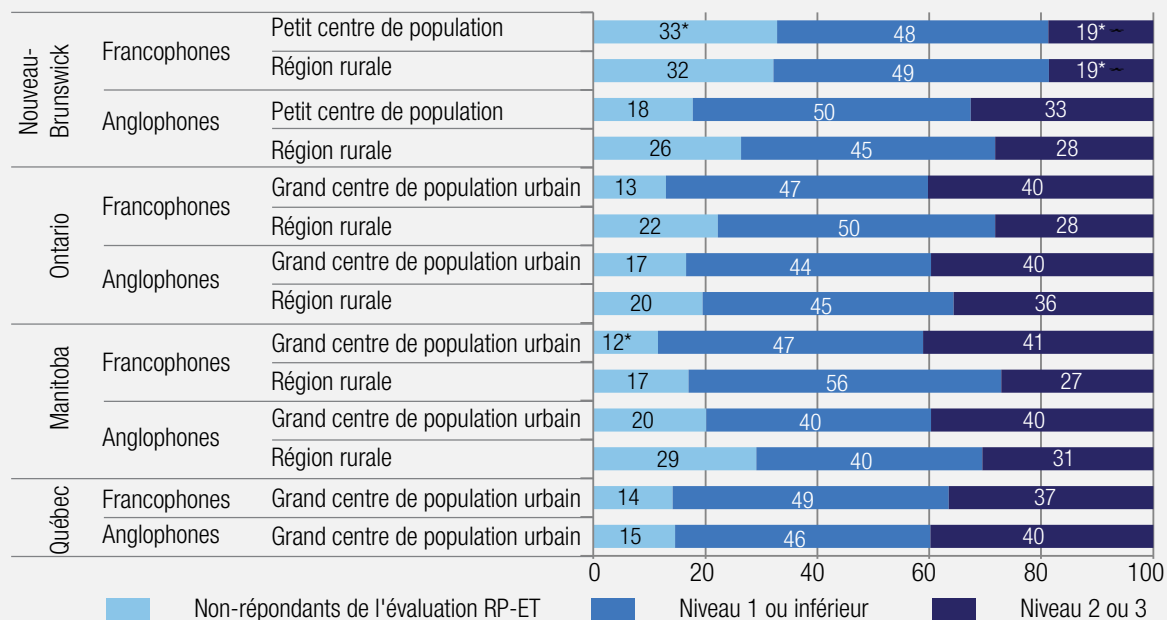
Remarque : Les estimations des francophones vivant dans un moyen centre de population au Manitoba sont supprimées pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

Petit centre de population : population de 1000 à 29 999.

Moyen centre de population : population de 30 000 à 99 999.

Grand centre de population : population de 100 000 et plus.

Graphique 4.16 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

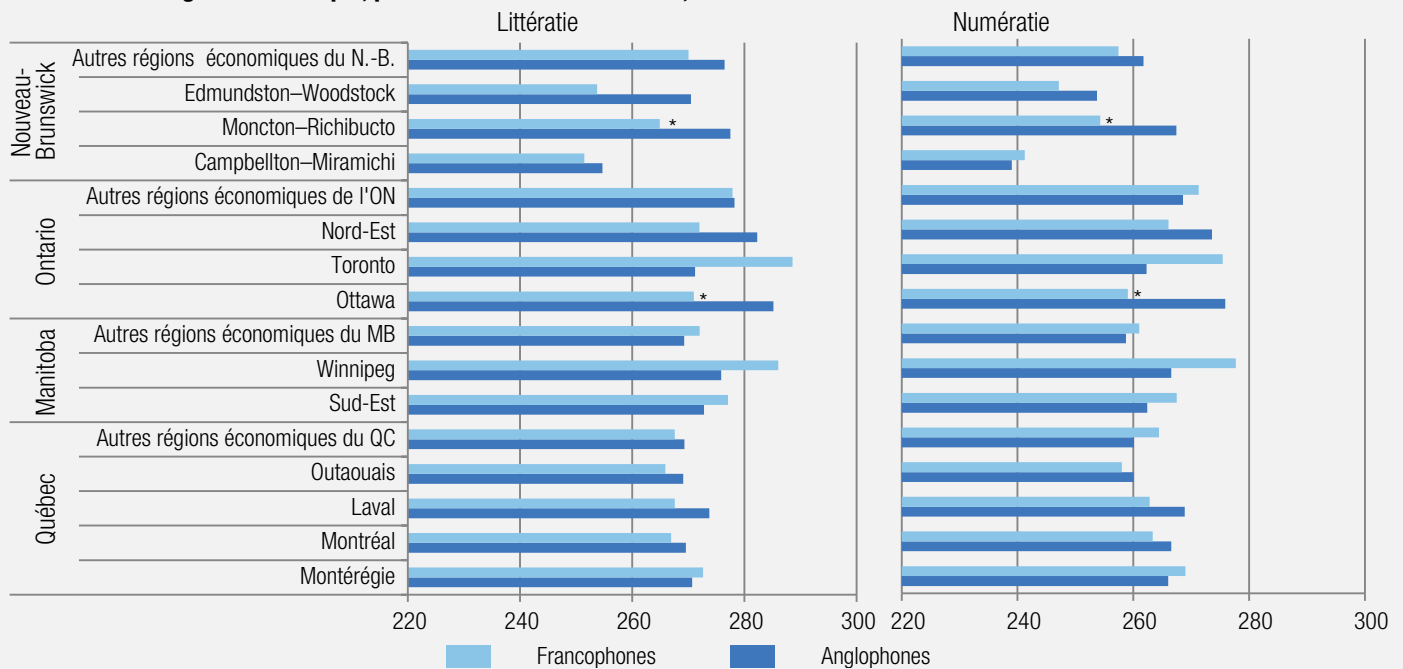
* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Remarque : Les résultats pour certaines régions ne sont pas présentés étant donné la faible proportion de la population minoritaire habitant dans ces régions et les limites quant à la taille de l'échantillon.

Petit centre de population : population de 1 000 à 29 999.

Grand centre de population : population de 100 000 et plus.

Graphique 4.17 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la région économique, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : PIAAC (2012).

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Les autres régions économiques du Nouveau-Brunswick sont : Fredericton-Oromocto et Saint John-St. Stephen.

Les autres régions économiques de l'Ontario sont : Kingston-Pembroke, Muskoka-Kawarthas, Kitchener-Waterloo-Barrie, Hamilton-Péninsule du Niagara, London, Windsor-Sarnia, Stratford-Péninsule Bruce et Nord-Ouest.

Les autres régions économiques du Manitoba sont : Centre-Sud, Sud-Ouest, Centre-Nord, Interlake et Nord.

Les autres régions économiques du Québec sont : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

4.4.2 Compétences des anglophones du Québec

4.4.2.1 Compétences selon la taille de la région de résidence

Comme l'illustrent les graphiques 4.15 et 4.16, il ne semble pas y avoir de différences notables entre les compétences des anglophones du Québec et celles des francophones de la même province.

4.4.2.2. Compétences selon la région économique

Le graphique 4.17 indique que les niveaux de compétence en littératie et en numératie des anglophones du Québec sont similaires à ceux des francophones vivant dans la même région économique.



CHAPITRE 5

COMPÉTENCES ET FACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES

Ce chapitre est dédié à l'examen des compétences des CLOSM selon certains facteurs socioéconomiques, notamment le plus haut niveau de scolarité atteint et le statut sur le marché du travail. Les résultats des minorités de langue officielle aux tests de compétences du PEICA sont comparés à ceux des majorités linguistiques de leur province respective.

5.1 Différences des compétences selon le plus haut niveau de scolarité obtenu

Ce qui suit présente une comparaison assez détaillée des compétences des anglophones et des francophones pour les quatre niveaux de scolarité retenus, et également par tranche d'âge (de 16 à 44 ans et de 45 à 65 ans) et par groupement de niveaux de scolarité (études secondaires ou moins et études postsecondaires).

5.1.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec

Les résultats des minorités de langue officielle et ceux de la majorité linguistique de leur province respective au test de compétences du PEICA, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, sont résumés dans les graphiques 5.1 à 5.4 ci-après.

Le graphique 5.1 indique qu'au Nouveau-Brunswick, les résultats moyens en littératie des francophones sont inférieurs à ceux des anglophones pour les personnes sans diplôme d'études secondaires (de 13 points) et pour celles ayant des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat (de 10 points). L'analyse des résultats par tranche d'âge (voir graphique 5.2) révèle que les différences significatives sont observées chez les personnes les plus âgées (de 45 à 65 ans) des deux groupes linguistiques du Nouveau-Brunswick, autant en littératie qu'en numératie, avec des écarts de résultats moyens entre 17 et 20 points en faveur des anglophones.

Au chapitre des résultats de l'évaluation des compétences en RP-ET (graphique 5.3), les francophones du Manitoba qui ont un baccalauréat ou un niveau d'éducation supérieur sont moins nombreux (4 %) que les anglophones (13 %) à ne pas avoir fait l'évaluation en RP-ET. Au Nouveau-Brunswick, les écarts se retrouvent seulement au niveau d'éducation inférieur au diplôme d'études secondaires, où les francophones qui n'ont pas été évalués en RP-ET représentent près du double de leurs pairs anglophones (58 % contre

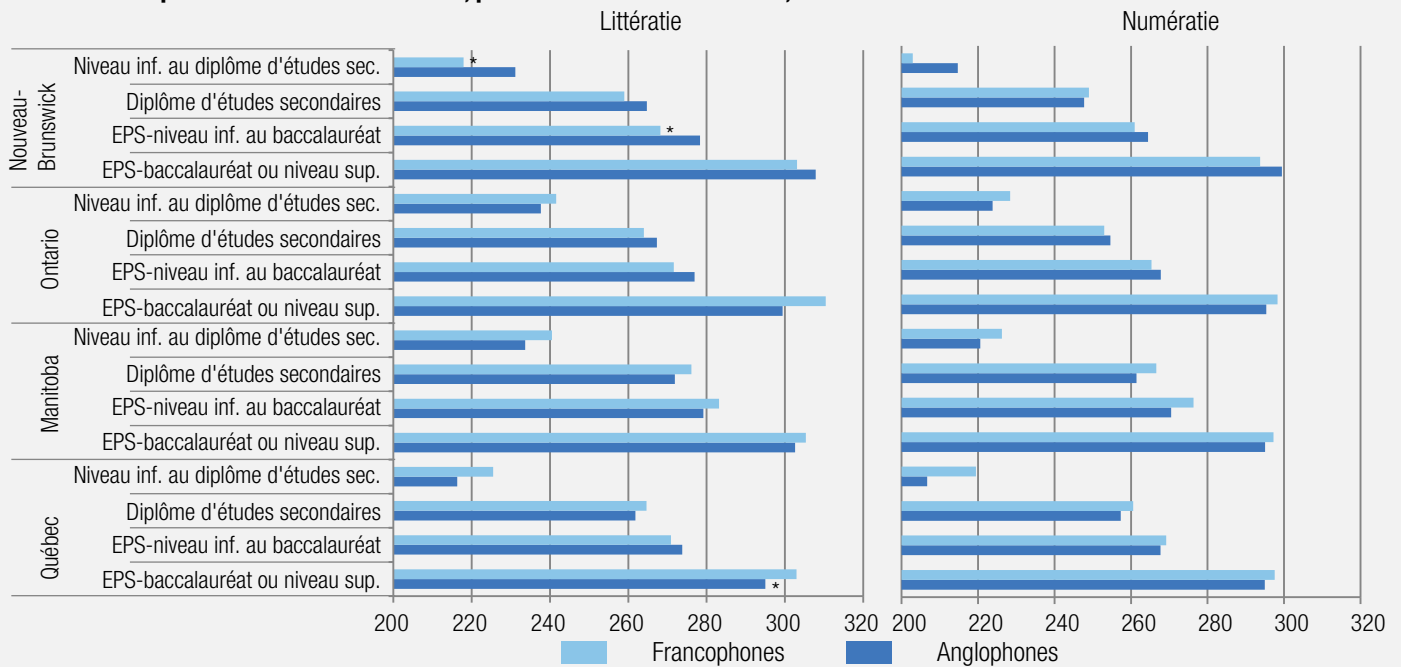
29 %). Les francophones de ce groupe sont aussi trois fois moins nombreux (6 % contre 18 %) à se classer au niveau de compétence 2 ou 3 et ont un écart de près de 17 points de pourcentage à leur désavantage pour le niveau de compétence 1 ou inférieur. Les résultats par tranche d'âge (voir graphique 5.4) indiquent aussi que les différences sont observées principalement chez les personnes les plus âgées (de 45 à 65 ans) du Nouveau-Brunswick. En effet, les francophones de 45 à 65 ans qui ont un diplôme d'études secondaires ou moins n'ont pas fait l'évaluation RP-ET dans une proportion de 64 %, alors que cette proportion est de 46 % pour les anglophones du même groupe d'âge. De plus, parmi les francophones de 45 à 65 ans qui ont fait des études postsecondaires, près de 18 % se classent au niveau de compétence 2 ou 3 alors que pour leurs pairs anglophones, cette proportion est près du double.

5.1.2 Compétences des anglophones du Québec

Comme illustré au graphique 5.1, les anglophones ayant fait des études postsecondaires de niveau baccalauréat ou de niveau supérieur ont un résultat moyen en littératie légèrement inférieur (de 8 points) à celui des francophones. Les résultats par tranche d'âge au graphique 5.2 ne présentent pas de différences statistiquement significatives.

Pour ce qui est des compétences en RP-ET, les résultats du graphique 5.3 montrent que les anglophones qui ont fait des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat sont plus nombreux (42 %) à se classer au niveau 2 ou 3 comparativement aux francophones (32 %). Par tranche d'âge, le graphique 5.4 indique que des écarts se retrouvent chez les personnes de 45 à 65 ans ayant fait des études postsecondaires. En effet, les anglophones de ce groupe sont moins nombreux (49 %) à se classer au niveau de compétence 1 ou inférieur (comparativement à 61 % pour les francophones) et plus nombreux (33 %) à se classer au niveau de compétence 2 ou 3 (contre 23 % pour leurs pairs francophones). Les anglophones de 45 à 65 ans qui ont un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur sont moins nombreux à ne pas avoir fait l'évaluation RP-ET (34 %) comparativement aux francophones du même groupe (46 %). Finalement, les anglophones de 16 à 44 ans qui ont fait des études postsecondaires n'ont pas fait l'évaluation RP-ET dans seulement 3 % des cas, alors que cette proportion grimpe à 7 % chez les francophones.

Graphique 5.1 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012

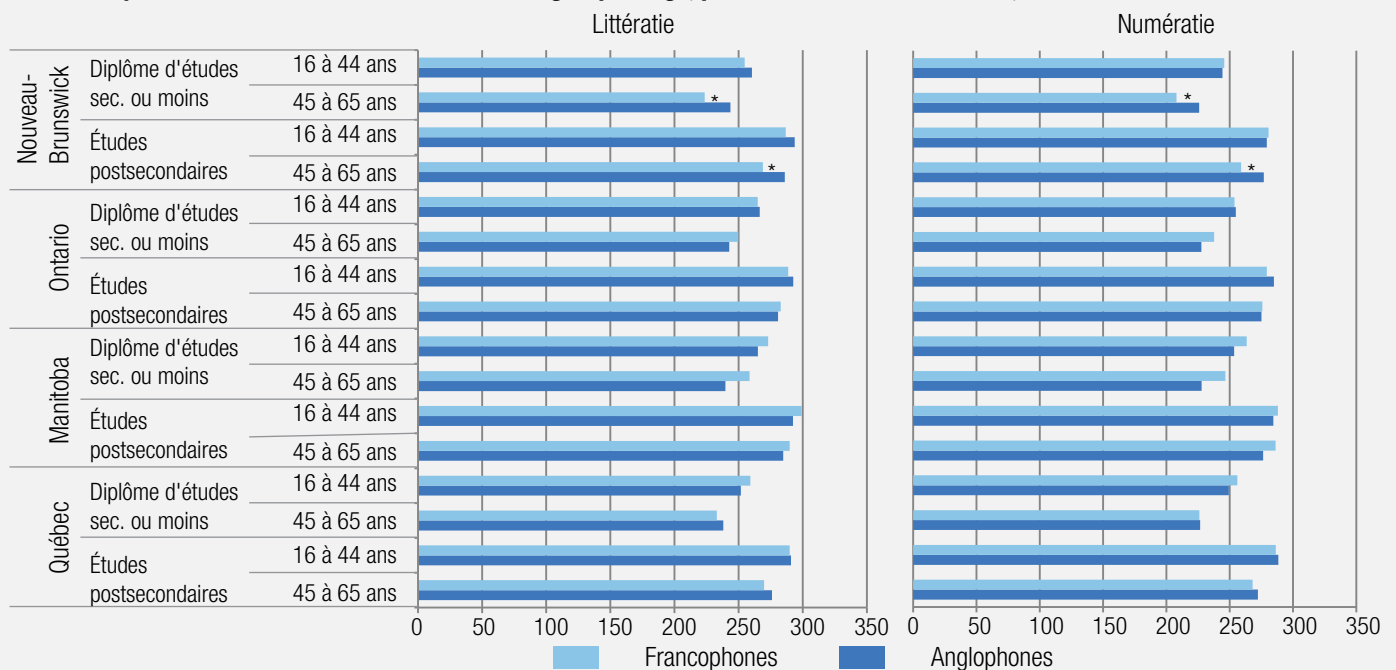


Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

EPS : Études postsecondaires.

Graphique 5.2 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012

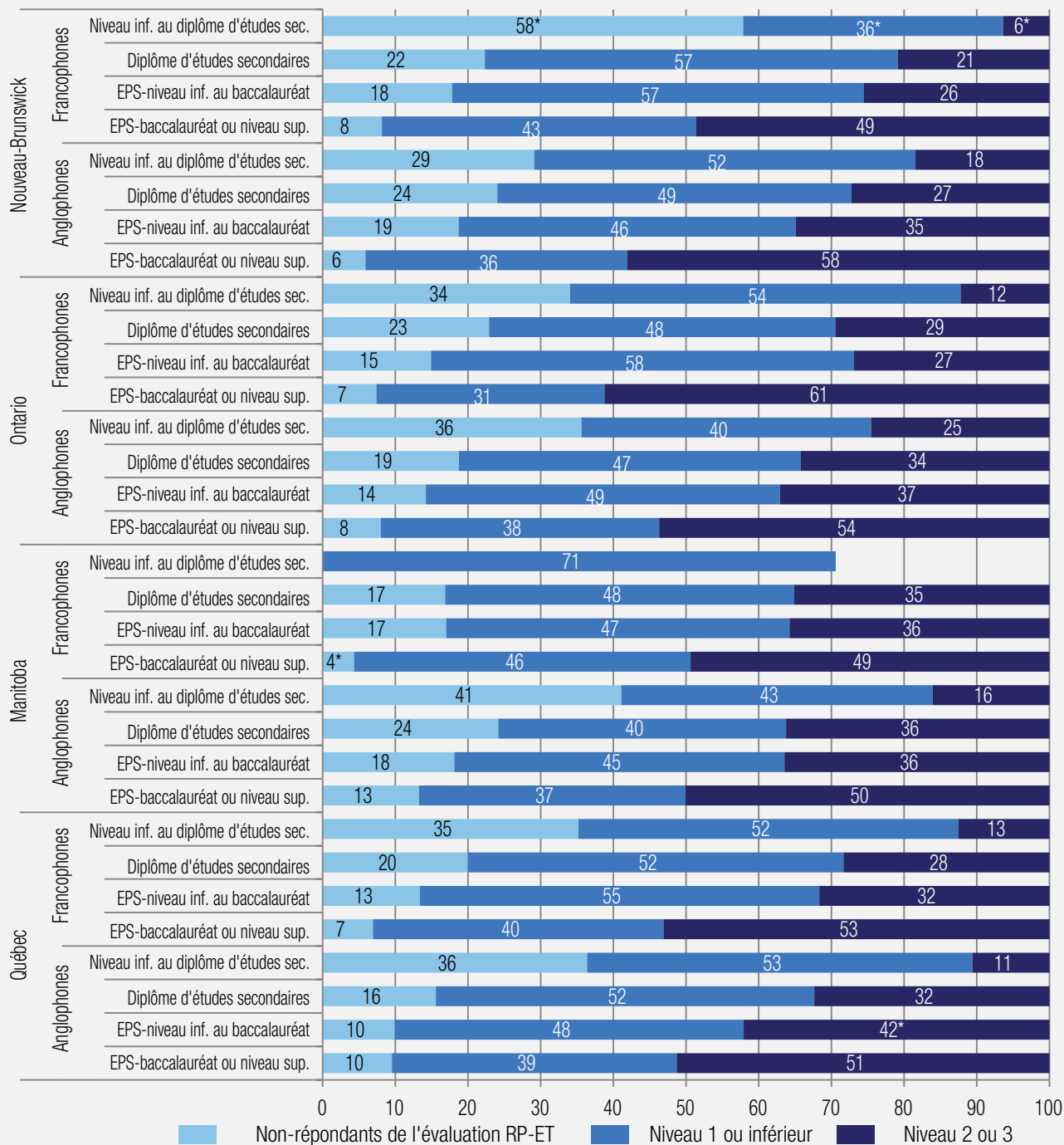


Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

EPS : Études postsecondaires.

Graphique 5.3 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012



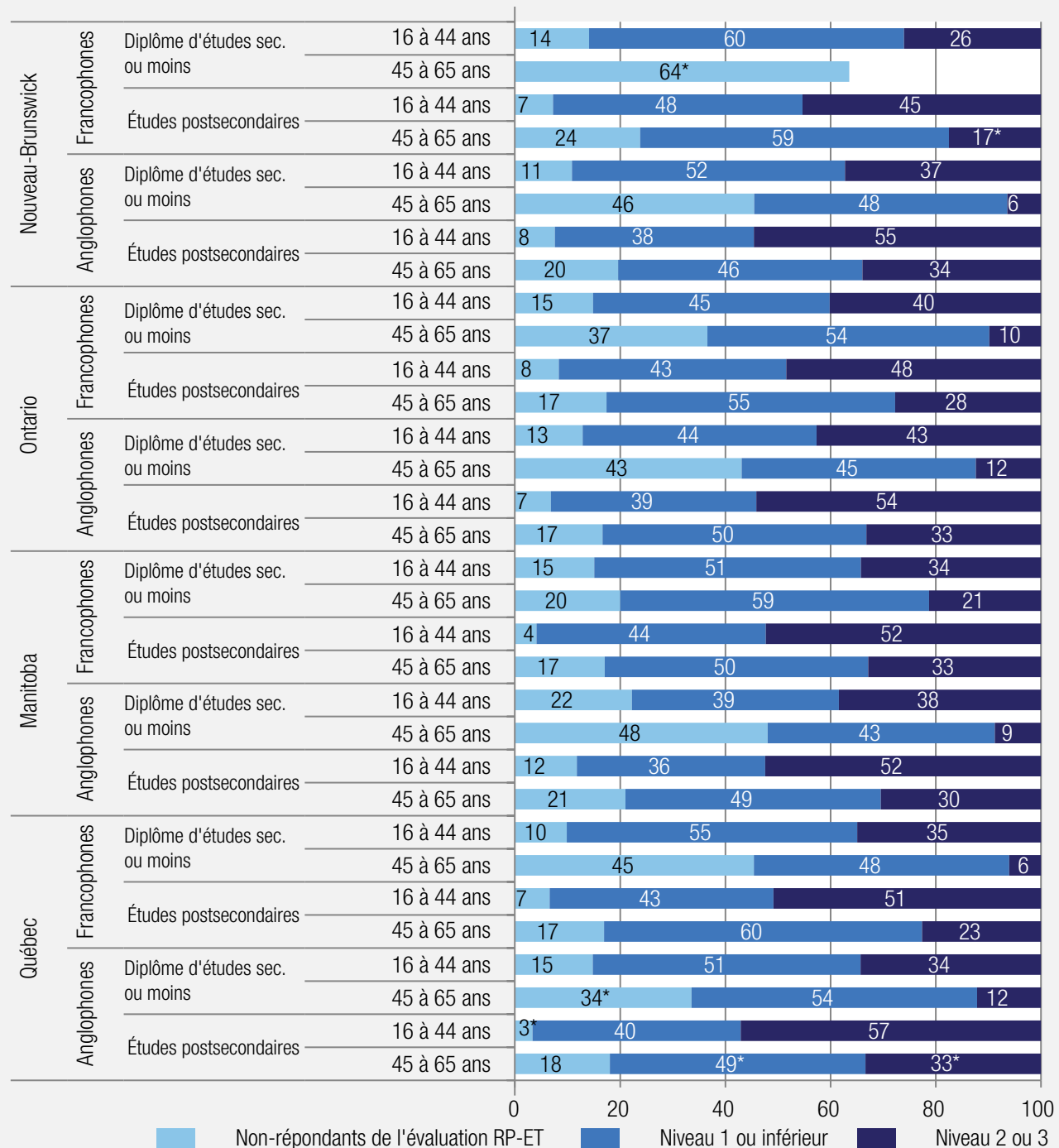
Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

EPS : Études postsecondaires.

Remarque : Les estimations pour les non-répondantes et non-répondants et les répondantes et répondants francophones du Manitoba de niveau 2 ou 3 ont été supprimées pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

Graphique 5.4 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

EPS : Études postsecondaires.

Remarque : Les estimations pour les répondantes et répondants francophones âgés de 45 à 65 ans du Nouveau-Brunswick ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, de niveau 1 ou inférieur, ou niveau 2 ou 3, ont été supprimées pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

5.2 Compétences et situation d'activité

Cette section aborde les compétences des CLOSM selon la situation d'activité des individus. Trois situations sont considérées : en emploi, au chômage et inactif.

Les résultats des participantes et participants au test de compétences du PEICA selon la situation d'activité sont présentés dans les graphiques 5.5 et 5.6 ci-après. Au préalable, il convient de noter qu'en raison des tailles d'échantillons réduites des minorités linguistiques, et de la proportion particulièrement faible de participantes et participants au chômage, les résultats en littératie et en numératie de ce groupe de personnes doivent être interprétés avec précaution. Les résultats des compétences en RP-ET pour ce groupe sont d'ailleurs statistiquement non fiables pour les mêmes raisons, et sont donc omis.

5.2.1 Compétences des francophones à l'extérieur du Québec

Les résultats du graphique 5.5 indiquent que seuls les francophones du Nouveau-Brunswick obtiennent des résultats moyens en littératie et en numératie inférieurs à ceux des anglophones. Les données du graphique 5.5 indiquent également que ces écarts de résultats moyens sont les plus élevés chez le groupe des personnes inactives (de 16 à 18 points), suivi du groupe des personnes en emploi (de 9 à 13 points). Au Manitoba, bien qu'aucune différence n'ait été constatée entre les résultats moyens en littératie et en numératie des deux groupes linguistiques au chapitre 4, les francophones en emploi de cette province ont des résultats moyens en littératie significativement plus élevés que leurs homologues anglophones (de 11 points). Il y a aussi un écart substantiel (de 31 points) entre les résultats moyens en littératie des anglophones et des francophones au chômage dans cette province, en faveur des francophones. Les estimations pour cette catégorie de participantes et participants sont cependant très peu fiables, pour conclure sur les niveaux de compétence en littératie des personnes au chômage parmi les deux groupes linguistiques.

Pour ce qui est des compétences en RP-ET, les résultats du graphique 5.6 indiquent qu'au Nouveau-Brunswick, près de la moitié des francophones inactifs n'ont pas été évalués, ce qui représente près du double de ce qui est observé chez la majorité anglophone de la province, alors que 10 % se classent au niveau de compétence 2 ou 3 contre 26 % pour les anglophones. Parmi les personnes en emploi, 28 % des

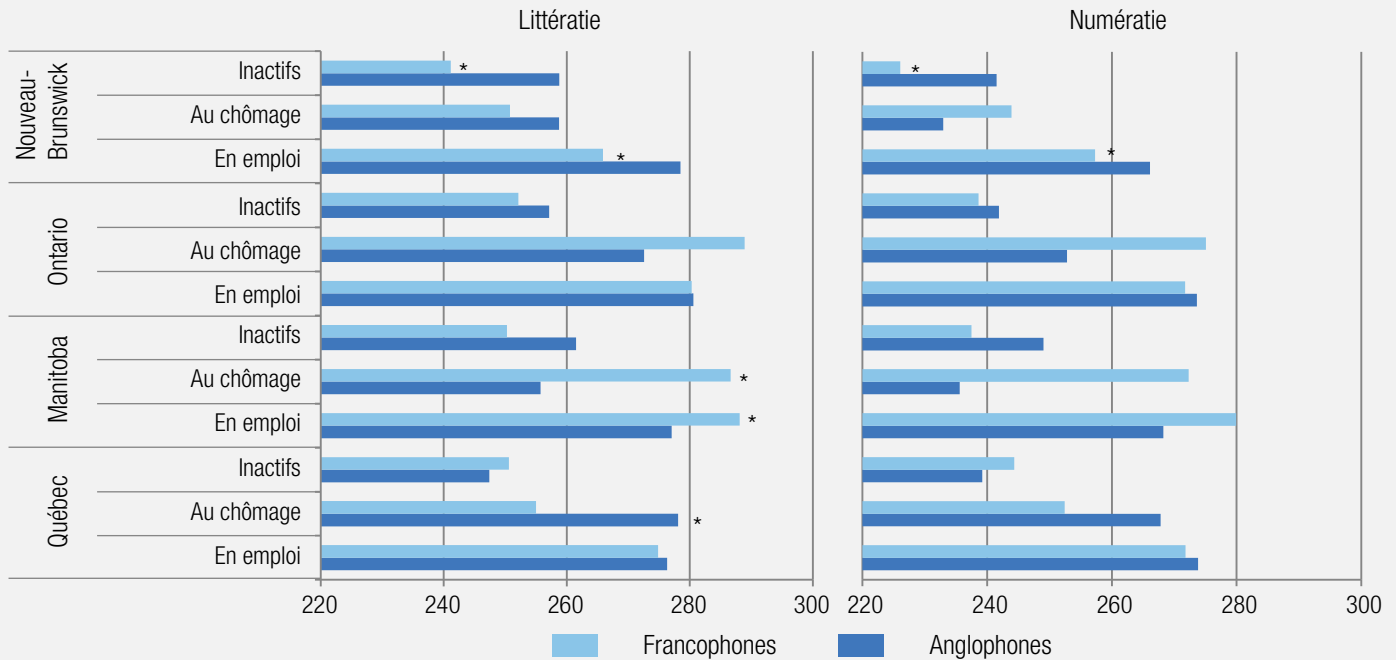
francophones se sont classés au niveau de compétence 2 ou 3 contre 38 % des anglophones. À l'inverse, au Manitoba, les francophones en emploi ont été deux fois moins nombreux à ne pas être évalués en RP-ET comparativement aux anglophones dans la même situation (11 % contre 22 %). Enfin, en Ontario, 55 % des francophones inactifs se sont classés au niveau 1 ou inférieur alors que 41 % des anglophones inactifs se sont classés à ce niveau.

5.2.2 Compétences des anglophones du Québec

Comme le montre le graphique 5.5, le seul écart significatif entre les résultats moyens en littératie et en numératie des anglophones et des francophones du Québec se retrouve en littératie, et pour les individus au chômage seulement. En effet, le résultat de la minorité anglophone de cette catégorie est de 23 points supérieur à celui de la majorité francophone.

En matière d'évaluation en RP-ET, les données du graphique 5.6 indiquent que 29 % des anglophones inactifs se classent au niveau de compétence 2 ou 3, tandis que seulement 19 % des francophones se classent à ce niveau.

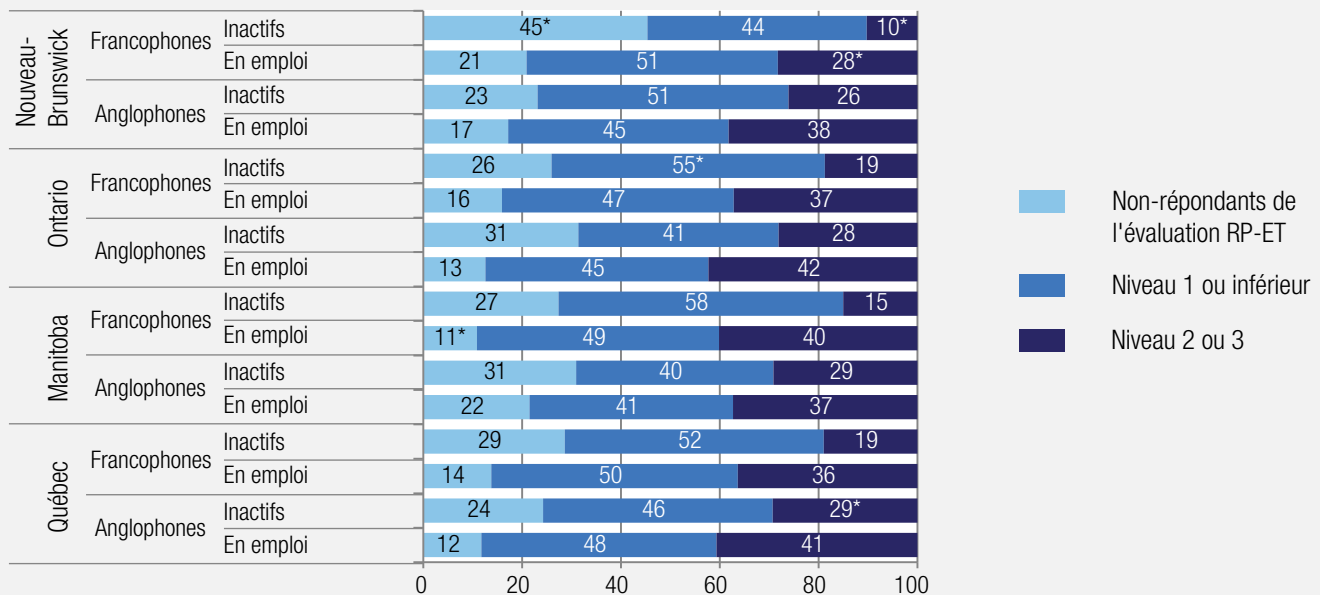
Graphique 5.5 – Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Graphique 5.6 – RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Remarque : Les résultats de la catégorie en chômage ne sont pas présentés par province étant donné la faible proportion de la population dans cette catégorie et les limites quant à la taille de l'échantillon.



CHAPITRE 6

LES FACTEURS AYANT UNE INFLUENCE SUR LES COMPÉTENCES

Ce chapitre présente l'analyse des résultats de régressions multivariées réalisées en vue de déterminer si faire partie d'une minorité de langue officielle affecte significativement le résultat en littératie d'un individu, lorsque l'impact d'autres facteurs (considérés comme déterminants de ce niveau) est pris en compte. Ces résultats sont résumés dans le graphique 6.1 et correspondent aux estimations des effets des minorités linguistiques, obtenus à partir de régressions réalisées séparément pour chacune des quatre provinces suréchantillonnées. Dans l'ensemble de ces régressions, la variable dépendante est le résultat en littératie obtenu par la participante ou le participant au PEICA et est expliquée par les variables de contrôle suivantes : âge, sexe, niveau d'éducation, statut d'immigrant (sauf au Nouveau-Brunswick), région économique, type de centre de population et statut d'emploi, en plus d'une variable indiquant si la personne fait partie de la minorité de langue officielle²³. Cette variable est spécifiée de deux façons différentes. Dans la première spécification (colonne [1] des tableaux A9.1 et A9.2 à l'annexe I), elle est définie comme une variable indicatrice qui prend la valeur de 1 si la participante ou le participant fait partie de la minorité de langue officielle de sa province, et 0 autrement. Dans la deuxième spécification (colonne [2] des tableaux), l'appartenance à la minorité linguistique est définie de manière similaire, en distinguant en plus entre les minorités qui parlent la langue minoritaire le plus souvent à la maison, et les minorités qui y parlent la langue majoritaire.

6.1 Les résultats des analyses multivariées

L'analyse descriptive des résultats moyens en littératie du chapitre 4 a démontré que le Nouveau-Brunswick est la seule province où les résultats moyens en littératie sont significativement différents entre francophones et anglophones, avec un écart de près de 15 points (graphique 4.1) en faveur de ces derniers. Ce constat est confirmé par les estimations rapportées dans le graphique 6.1, qui indiquent également que, une fois les effets des variables de contrôle sur le résultat en littératie des participantes et participants pris en compte, le résultat moyen de la minorité francophone demeure significativement inférieur à celui de la majorité, mais l'écart est de moindre importance, à un peu plus de

6 points (voir graphique 6.1 ci-dessous). Pour les trois autres provinces, le constat est le même que celui de l'analyse descriptive, en ce sens que les différences de résultats moyens en littératie demeurent non significatives entre minorité et majorité linguistiques, même après la prise en compte des facteurs d'âge, de sexe, d'éducation, de région économique, de centre de population, de statut d'activité et de statut d'immigrant.

Par ailleurs, lorsque les membres de la minorité linguistique sont distingués selon la langue la plus souvent parlée à la maison, au Nouveau-Brunswick, l'écart de résultat moyen en littératie par rapport à la majorité anglophone n'est significatif que pour les francophones parlant le plus souvent français à la maison, et est légèrement au-dessus de 7 points. En Ontario, la minorité francophone qui parle français le plus souvent à la maison a aussi un résultat moyen en littératie significativement inférieur aux anglophones de la province et ce, de près de 10 points. Au Manitoba, cependant, le fait d'être francophone et de parler le plus souvent français à la maison n'est pas associé à un résultat en littératie significativement différent de celui des anglophones.

Pour le Québec, les résultats du graphique 6.1 indiquent que, même si dans l'ensemble faire partie de la minorité anglophone n'est pas associé à un résultat moindre en littératie, ceci n'est pas le cas lorsque les minorités anglophones sont distinguées selon la langue la plus souvent parlée à la maison. En effet, les anglophones qui parlent le plus souvent anglais à la maison ont un avantage statistiquement significatif de plus de 8 points à leur résultat moyen en littératie en comparaison aux francophones de la province. Par contre, la minorité anglophone qui parle français ou une langue non officielle le plus souvent à la maison accuse en moyenne un écart substantiel et significatif de 20 points en leur défaveur, comparativement à la majorité francophone de la province.

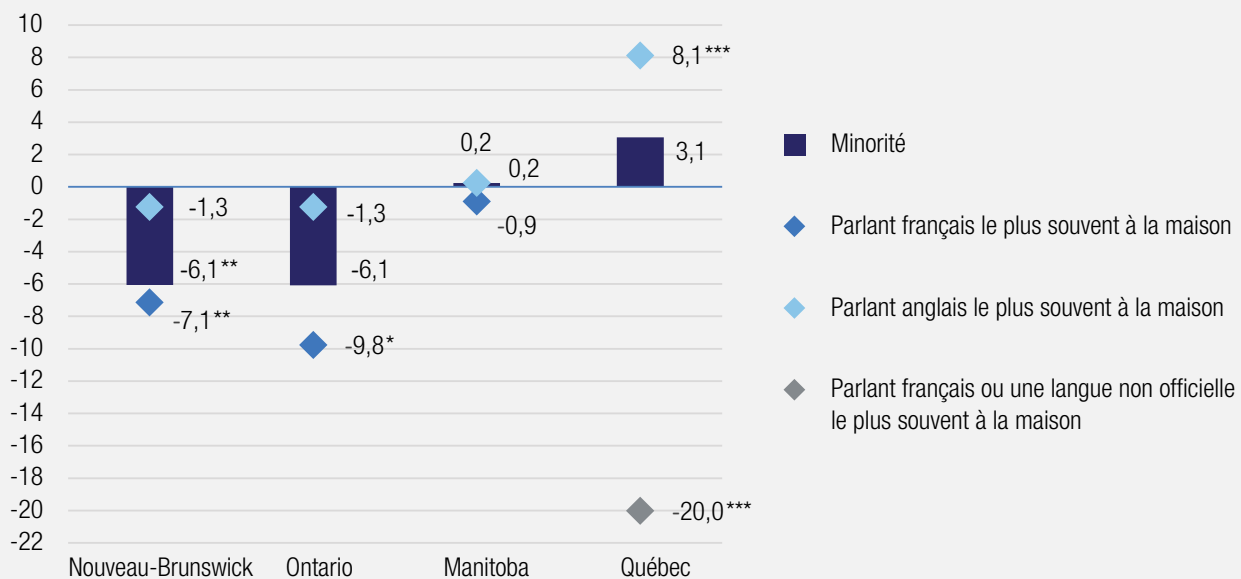
Pour ce qui est des effets des autres facteurs considérés (sexe, âge, niveau d'éducation, statut d'immigrant, centre de population, région économique et statut d'activité), les résultats des estimations indiquent qu'il n'y a pas de différence significative entre les résultats moyens des hommes et des femmes, sauf pour le Québec, mais cette différence est d'un peu moins de 4 points seulement²⁴. Par contre, des différences notables existent entre les groupes d'âge et surtout entre les différents niveaux d'éducation. En effet, globalement, les résultats en littératie des participantes et participants à l'évaluation des compétences du PEICA baissent

²³ Ce choix de variables est conforme à ce qui est fait dans la littérature, notamment *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Corbeil (2000), Corbeil (2006) et Bérard-Chagnon et Lepage (2016). Par contre, contrairement aux trois dernières études, nous n'avons pas inclus les habitudes générales de lecture et d'écriture, étant donné la relation de causalité inverse de cette variable qui pourrait biaiser les résultats.

²⁴ Voir les tableaux A9.1 et A9.2 à l'annexe I.

avec l'âge et augmentent avec le niveau d'éducation. Alors que le centre de population ne semble pas avoir d'impact sur le résultat en littératie d'un individu, certaines régions économiques montrent cependant une différence statistiquement significative. Finalement, avoir le statut d'immigrant a un impact négatif sur le résultat en littératie, alors que les individus en emploi ont de meilleurs résultats et ce, dans les quatre provinces.

Graphique 6.1 – Coefficients estimés des CLOSM, régressions du résultat en littératie, personnes de 16 à 65 ans, provinces suréchantillonnées, 2012



Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

*** Significatif à 1 %, ** significatif à 5 %, * significatif à 10 %.

Remarque : Les variables de contrôle sont le sexe, l'âge, l'éducation, le statut d'immigrant (sauf pour le Nouveau-Brunswick), le centre de population, la région économique et le statut d'emploi.

Conclusion

Le contexte économique, social et culturel dans lequel vivent les minorités de langue officielle est indéniablement différent d'une province à une autre. En raison de ces différences et des spécificités institutionnelles de chaque province, il est important d'examiner les compétences de ces minorités linguistiques séparément. Grâce au suréchantillonnage des minorités linguistiques dans les quatre provinces d'intérêt par le PEICA, les données de l'évaluation recueillies dans ce programme permettent d'examiner les compétences des CLOSM par province, par région, de même que selon plusieurs critères et caractéristiques sociodémographiques.

Ce rapport présente la synthèse des résultats des analyses menées dans ce sens, dans une perspective essentiellement comparative vis-à-vis des résultats de la majorité linguistique. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que les différences significatives entre les compétences des minorités francophones et ceux de la majorité anglophone en littératie, en numératie et en RP-ET sont observées presque exclusivement au Nouveau-Brunswick. Certaines caractéristiques individuelles, telles que l'âge et le niveau de scolarité, s'avèrent aussi associées à des écarts de niveau de compétence plus larges entre francophones et anglophones. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, les francophones âgés et ceux ayant un faible niveau d'éducation ont des compétences moins élevées que celles de leurs homologues anglophones. Cependant, de façon générale, il n'y a pas de différences notables entre les niveaux de compétence moyens des deux groupes linguistiques en Ontario et au Manitoba.

Pour les anglophones du Québec, les résultats montrent que globalement leurs niveaux de compétence sont comparables à ceux de la majorité francophone, à l'exception de certains sous-groupes de la minorité anglophone qui obtiennent de meilleurs résultats.

Les analyses des résultats de l'évaluation des compétences du PEICA indiquent également que les participantes et participants membres des minorités francophones ont été nombreux à opter pour l'évaluation de leurs compétences en anglais, c'est-à-dire dans la langue de la majorité. Les résultats moyens obtenus par les participantes et participants ayant opté pour une évaluation en anglais s'avèrent plus élevés que ceux des participantes et participants francophones qui ont choisi d'être évalués en français. Ce constat est observé au Nouveau-Brunswick, en littératie seulement. Enfin, lorsque d'autres facteurs pouvant avoir un effet sur les compétences (via l'analyse multivariée) sont pris en compte, les résultats indiquent que les membres des minorités francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario qui parlent français le plus souvent à la maison ont des résultats significativement inférieurs à ceux de la majorité linguistique de leur province, alors que les anglophones du Québec ont des résultats plus élevés que la majorité francophone s'ils parlent anglais le plus souvent à la maison et plus faibles s'ils parlent français ou une langue non officielle le plus souvent à la maison.

Notons que les données du PEICA, de par la taille de ses suréchantillons et la richesse de son information contextuelle, permettent de faire ressortir les écarts de compétences entre certaines minorités linguistiques et leur majorité respective, ainsi que certains facteurs qui y sont associés. Par contre, ces données sont de nature transversale et ne permettent donc pas de tisser un lien de causalité entre ces facteurs et les différences observées. Les résultats de ce rapport doivent donc être considérés comme étant essentiellement descriptifs.



ANNEXE I

TABLEAUX

Tableau A1

Différences entre les échantillons des minorités linguistiques définies par la langue maternelle et selon la PLOP

	Francophones hors Québec		Anglophones au Québec	
	Langue maternelle	PLOP	Langue maternelle	PLOP
Nombre d'observations	2 304	2 495	626	935
Gain en observations (en %)		+8,3		+49,4
Répartition selon la langue maternelle (en %)				
Anglais seulement	-	-	90,6	60,4
Français seulement	96,3	87,1	-	0,1
Anglais et français	-	9,0	-	7,5
Anglais et autre	-	-	9,4	6,3
Français et autre	3,7	3,2	-	-
Autre(s)	-	0,7	-0	25,7
Répartition par groupe d'âge (en %)				
15 à 34 ans	29,0	33,5	38,9	38,0
35 à 65 ans	71,0	66,5	61,1	62,0
Répartition par niveau d'éducation (en %)				
Moins que le Diplôme d'études secondaires	18,0	16,8	13,1	13,1
Diplôme d'études secondaires	26,1	25,3	26,6	24,4
Études postsecondaires, en dessous du baccalauréat	33,3	35,6	30,7	31,0
Études postsecondaires, baccalauréat ou plus	22,6	22,2	29,5	31,5
Répartition selon la langue parlée le plus souvent à la maison (en %)				
Anglais	42,0	34,7	81,0	78,2
Français	53,7	63,2	14,1	8,4
Répartition selon la langue du test (en %)				
Anglais	72,7	73,2	86,1	86,2
Français	27,3	26,8	13,9	13,8

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012, calcul des auteurs.

Tableau A2

Caractéristiques sociodémographiques selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

	Nouveau-Brunswick				Ontario				Manitoba				Québec								
	Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones						
	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)					
Sexe																					
Hommes	48,3	(1,0)	50,3	(1,8)	49,6	(0,2)	50,7	(3,7)	50,2	(0,3)	45,2	(5,7)	48,3	(1,6)	50,4	(0,3)					
Femmes	51,7	(1,0)	49,7	(1,8)	50,4	(0,2)	49,3	(3,7)	49,8	(0,3)	54,8	(5,7)	51,7	(1,6)	49,6	(0,3)					
Groupe d'âge																					
16 à 24 ans	17,9	(0,9)	13,5	(1,6)	*	17,8	(0,1)	12,7	(2,0)	*	19,1	(0,2)	12,3	(2,7)	*m	19,5	(1,8)	15,7	(0,3)	*	
25 à 34 ans	16,2	(0,9)	18,7	(1,5)		19,6	(0,2)	21,9	(3,9)	m	20,0	(0,3)	20,9	(4,3)	m	18,5	(1,5)	19,7	(0,3)		
35 à 44 ans	19,1	(0,9)	18,3	(1,4)		20,1	(0,2)	19,4	(2,5)		18,8	(0,3)	14,4	(3,5)	m	19,1	(1,2)	18,8	(0,3)		
45 à 54 ans	23,5	(0,8)	22,9	(1,4)		22,8	(0,2)	22,6	(2,9)		22,1	(0,4)	23,8	(4,2)	m	23,0	(1,5)	23,3	(0,3)		
55 à 65 ans	23,4	(1,1)	26,6	(1,8)		19,6	(0,2)	23,4	(4,0)	m	19,9	(0,2)	28,5	(4,5)		19,9	(1,7)	22,4	(0,3)		
Niveau de scolarité																					
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	15,2	(0,9)	24,5	(1,6)	*	13,1	(0,2)	12,8	(2,3)	m	19,2	(0,3)	13,1	(4,2)	m	13,1	(1,3)	17,0	(0,2)	*	
Diplôme d'études secondaires	29,2	(0,9)	24,2	(1,5)	*	26,1	(0,2)	27,2	(2,5)		26,7	(0,3)	27,7	(5,5)	m	24,4	(1,6)	20,7	(0,3)	*	
EPS-niveau inférieur au baccalauréat	34,2	(1,0)	36,1	(1,8)		32,6	(0,2)	37,3	(3,8)		31,7	(0,2)	28,5	(4,3)		31,0	(1,7)	40,6	(0,3)	*	
EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	21,4	(0,8)	15,1	(1,3)	*	28,1	(0,2)	22,7	(3,3)		22,4	(0,2)	30,6	(5,5)	m	31,5	(1,7)	21,7	(0,3)	*	
Statut d'immigrant																					
Personnes nées au Canada	96,3	(0,7)	99,2	(0,4)	*	67,6	(0,2)	89,2	(2,5)	*	83,3	(1,4)	95,2	(2,5)	*	68,1	(1,8)	91,4	(0,3)	*	
Personnes immigrantes	3,7	(0,7)	m	0,8	(0,4)	*u	32,4	(0,2)	10,8	(2,5)	*m	16,7	(1,4)	4,8	(2,5)	*u	31,9	(1,8)	8,6	(0,3)	*
Situation d'activité																					
En emploi	74,5	(1,9)	70,0	(2,1)		75,4	(0,8)	75,8	(2,1)		79,9	(1,3)	83,9	(3,6)		71,4	(1,6)	74,4	(0,7)		
Au chômage	4,8	(1,2)	4,9	(0,8)	m	5,1	(0,5)	2,7	(0,8)	*m	3,1	(0,5)	0,9	(0,3)	*u	6,4	(1,1)	m	4,0	(0,3)	*
Inactifs	20,6	(1,5)	25,1	(1,9)		19,5	(0,8)	21,5	(2,0)		17,0	(1,3)	15,2	(3,6)	m	22,2	(1,5)	21,6	(0,6)		
Taille de la région																					
Région rurale	43,3	(3,5)	56,3	(3,1)	*	14,0	(1,3)	18,0	(3,2)	m	24,2	(2,6)	29,6	(7,1)	m	7,7	(1,8)	m	20,9	(1,4)	*
Petit et moyen centres de population (population de 1000 à 99 999)	43,9	(4,0)	27,4	(2,3)	*	14,7	(1,0)	27,7	(4,1)	*	15,4	(2,6)	m	3,6	(1,0)	*m	6,0	(0,7)	23,1	(1,5)	*
Grand centre de population urbain (population de 100 000 et plus)	12,8	(3,4)	m	16,3	(2,9)	m	71,3	(1,6)	54,3	(5,4)	*	60,4	(0,8)	66,8	(7,8)		86,3	(2,1)	56,0	(1,7)	*
Région économique																					
Campbellton–Miramichi	11,9	(3,6)	m	36,7	(5,6)	*															
Moncton–Richibucto	21,0	(4,9)	m	39,8	(5,3)	*															
Edmundston–Woodstock	7,8	(4,4)	u	13,8	(4,0)	m															

Tableau A2 (suite)

Caractéristiques sociodémographiques selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

	Nouveau-Brunswick				Ontario				Manitoba				Québec				
	Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		
	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	
Région économique (suite)																	
Autres régions économiques du Nouveau-Brunswick	59,3	(6,4)	9,8	(2,1)													
Montérégie												19,3	(2,4)	20,4	(1,7)		
Montréal												61,7	(2,3)	17,7	(0,5)	*	
Laval												5,9	(1,0)	4,3	(0,3)		
Outaouais												5,4	(1,7)	m	3,7	(1,2)	m
Autres régions économiques du Québec												7,8	(1,2)	53,9	(2,0)	*	
Sud-Est									12,5	(4,5)	u	18,4	(4,2)	m			
Winnipeg									59,9	(0,8)		67,1	(7,8)				
Autres régions économiques du Manitoba									27,6	(4,6)		14,5	(6,1)	u			
Ottawa					8,3	(1,2)	47,3	(5,3)	*								
Toronto					47,8	(1,1)	12,2	(3,1)	*m								
Nord-Est					3,9	(1,4)	u	24,5	(6,5)	*m							
Autres régions économiques de l'Ontario					40,0	(2,2)	16,0	(2,9)	*m								

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Les autres régions économiques du Nouveau-Brunswick sont : Edmunston-Woodstock et Saint John-St. Stephen.

Les autres régions économiques de l'Ontario sont : Kingston-Pembroke, Muskoka-Kawartha, Kitchener-Waterloo-Barrie, Hamilton-Péninsule du Niagara, London, Windsor-Sarnia, Stratford-Péninsule Bruce et Nord-Ouest.

Les autres régions économiques du Manitoba sont : Centre-Sud, Sud-Ouest, Centre-Nord, Interlake et Nord.

Les autres régions économiques du Québec sont : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Tableau A3.1

Littératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Résultat moyen		Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4 ou 5		
		Résultat moyen	(E.-T.)	%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	273,5	(2,0)	15,8	(1,7)		33,2	(2,0)		38,8	(2,1)		12,2	(1,4)	
	Francophones	258,9	(2,3)	*	23,6	(2,2)	*	38,0	(2,2)		31,6	(2,4)	*	6,9	(1,2)
Ontario	Anglophones	275,6	(1,0)	15,1	(0,9)		31,6	(1,4)		38,3	(1,4)		15,0	(0,9)	
	Francophones	274,5	(3,9)	14,5	(3,2)	m	34,9	(4,6)		37,0	(3,9)		13,6	(3,0)	m
Manitoba	Anglophones	273,8	(2,0)	16,2	(1,4)		32,2	(2,2)		37,7	(2,2)		14,0	(1,7)	
	Francophones	282,3	(5,2)	11,7	(4,0)	u	32,4	(5,7)	m	36,7	(5,0)		19,2	(5,0)	m
Québec	Anglophones	270,0	(2,6)	19,7	(1,9)		30,2	(2,2)		36,6	(2,3)		13,4	(1,6)	
	Francophones	268,8	(0,9)	18,7	(0,8)		34,6	(1,0)		35,6	(0,9)		11,2	(0,6)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A3.2

Numératie – Moyennes et niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Groupe linguistique			Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2			Niveau 3			Niveau 4 ou 5		
		Résultat moyen	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	259,4	(2,2)		25,8	(2,1)		34,4	(2,5)		30,3	(2,1)		9,4	(1,4)	
	Francophones	248,8	(2,4)	*	31,5	(2,1)		36,7	(2,1)		26,4	(1,9)		5,4	(1,4)	*m
Ontario	Anglophones	266,4	(1,2)		22,5	(0,9)		31,2	(1,1)		32,8	(1,3)		13,6	(0,9)	
	Francophones	264,7	(4,2)		21,4	(3,7)	m	35,8	(4,0)		31,6	(3,7)		11,3	(2,8)	m
Manitoba	Anglophones	264,0	(2,6)		22,1	(1,7)		32,6	(2,0)		33,9	(2,6)		11,4	(1,8)	
	Francophones	273,4	(6,4)		18,2	(4,7)	m	35,4	(5,8)		29,5	(4,8)		17,0	(4,6)	m
Québec	Anglophones	265,7	(2,5)		24,5	(1,7)	*	28,7	(2,2)	*	31,2	(2,4)		15,6	(2,1)	*
	Francophones	265,1	(0,8)		20,9	(0,8)		35,4	(0,9)		33,4	(0,8)		10,4	(0,5)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A3.3

Proportion des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le mode d'administration du test, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Aucune expérience en informatique			Personnes ayant échoué aux tâches essentielles en TIC			Personnes soustraites du TAO			Personnes ayant effectué le TAO		
		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	4,2	(0,7)		6,5	(1,1)	m	8,3	(1,2)		80,9	(1,5)	
	Francophones	11,8	(1,1)	*	4,1	(0,7)	m	11,3	(1,4)		72,7	(1,8)	*
Ontario	Anglophones	4,4	(0,3)		5,4	(0,4)		6,6	(0,6)		83,6	(0,8)	
	Francophones	4,5	(1,4)	m	4,8	(1,3)	m	8,6	(1,5)	m	82,2	(2,3)	
Manitoba	Anglophones	5,1	(0,8)		5,9	(0,9)		11,9	(1,4)		77,0	(1,7)	
	Francophones	2,4	(0,7)	*m	3,7	(2,0)	u	7,4	(2,0)	m	86,5	(2,7)	*
Québec	Anglophones	3,5	(0,6)	*m	6,9	(1,0)		4,3	(0,7)		85,3	(1,3)	
	Francophones	6,3	(0,4)		5,1	(0,3)		5,7	(0,4)		82,9	(0,6)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A3.4

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	45,7	(2,7)		35,1	(2,7)		19,1	(1,5)	
	Francophones	49,5	(2,3)		23,2	(2,2)	*	27,3	(1,8)	*
Ontario	Anglophones	44,1	(1,2)		39,4	(1,3)		16,4	(0,8)	
	Francophones	48,6	(4,2)		33,5	(4,4)		17,8	(2,3)	
Manitoba	Anglophones	41,4	(2,3)		35,6	(2,3)		23,0	(1,7)	
	Francophones	50,3	(5,9)		36,3	(5,8)		13,5	(2,7)	*m
Québec	Anglophones	46,9	(2,4)		38,4	(2,4)	*	14,7	(1,3)	
	Francophones	50,6	(0,9)		32,4	(0,8)		17,1	(0,6)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A4.1

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Résultat moyen	Littératie				Numératie			
		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones	
		Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	16 à 24 ans	262,3	(6,3)	262,5	(5,7)	246,9	7,2)	259,6	(6,7)
	25 à 34 ans	287,1	(5,1)	278,2	(5,0)	272,5	5,7)	269,8	(5,3)
	35 à 44 ans	283,8	(4,7)	273,2	(4,7)	268,4	5,1)	263,4	(4,7)
	45 à 54 ans	270,2	(4,1)	249,7	(4,6)	258,4	4,8)	239,3	(5,0)
	55 à 65 ans	267,4	(3,5)	241,7	(3,2)	253,8	3,7)	226,7	(3,7)
Ontario	16 à 24 ans	278,2	(2,4)	281,3	(9,7)	268,1	2,9)	271,7	(10,6)
	25 à 34 ans	286,0	(2,5)	278,2	(11,0)	275,2	3,0)	269,0	(11,2)
	35 à 44 ans	280,6	(2,4)	282,7	(9,4)	273,2	2,6)	271,4	(10,2)
	45 à 54 ans	272,0	(2,4)	276,3	(6,4)	264,4	2,6)	267,8	(6,8)
	55 à 65 ans	262,0	(2,3)	258,9	(4,3)	251,4	2,5)	248,5	(4,7)
Manitoba	16 à 24 ans	276,5	(4,1)	279,3	(9,2)	266,4	4,4)	275,1	(11,1)
	25 à 34 ans	282,6	(4,4)	306,2	(10,6)	273,1	4,9)	291,6	(14,6)
	35 à 44 ans	276,7	(4,6)	274,9	(14,9)	267,3	5,4)	264,6	(15,4)
	45 à 54 ans	270,3	(4,7)	283,2	(10,3)	260,5	5,6)	278,7	(15,1)
	55 à 65 ans	263,2	(3,4)	269,3	(11,9)	253,3	4,2)	259,4	(12,9)
Québec	16 à 24 ans	275,8	(5,8)	272,1	(2,2)	276,7	6,7)	272,3	(2,1)
	25 à 34 ans	279,0	(5,5)	286,9	(1,9)	272,1	5,4)	283,1	(1,8)
	35 à 44 ans	273,7	(4,5)	278,9	(2,2)	272,2	4,7)	272,9	(1,9)
	45 à 54 ans	265,1	(4,3)	260,2	(2,0)	258,0	4,9)	257,5	(1,7)
	55 à 65 ans	258,1	(4,3)	251,1	(1,7)	251,9	5,5)	245,5	(1,7)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.
E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A4.2

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Groupe d'âge	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
			%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	16 à 44 ans	44,5	(3,5)		46,2	(3,8)		9,3	(1,9)	m
		45 à 65 ans	47,1	(3,2)		22,8	(3,0)		30,1	(2,7)	
	Francophones	16 à 44 ans	53,2	(3,6)		36,5	(3,6)		10,4	(1,9)	m
		45 à 65 ans	45,9	(3,1)		9,7	(2,4)	*m	44,4	(2,6)	*
Ontario	Anglophones	16 à 44 ans	41,3	(1,7)		49,3	(1,7)		9,4	(0,8)	
		45 à 65 ans	48,1	(1,6)		25,9	(1,7)		26,0	(1,4)	
	Francophones	16 à 44 ans	43,9	(6,4)		45,5	(6,2)		10,6	(2,9)	m
		45 à 65 ans	54,3	(5,2)		19,3	(5,3)	m	26,4	(3,1)	
Manitoba	Anglophones	16 à 44 ans	37,7	(3,2)		45,6	(3,3)		16,7	(2,0)	
		45 à 65 ans	46,4	(2,7)		21,9	(2,6)		31,6	(2,6)	
	Francophones	16 à 44 ans	46,2	(7,6)		45,7	(7,6)	m	8,1	(3,8)	*u
		45 à 65 ans	54,0	(9,0)	m	27,6	(9,0)	m	18,4	(3,9)	*m
Québec	Anglophones	16 à 44 ans	43,9	(3,5)		48,4	(3,4)		7,7	(1,3)	m
		45 à 65 ans	50,7	(3,1)		25,4	(2,9)	*	23,9	(2,3)	
	Francophones	16 à 44 ans	46,2	(1,3)		46,0	(1,4)		7,8	(0,6)	
		45 à 65 ans	55,8	(1,2)		16,1	(1,0)		28,1	(1,1)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

Tableau A4.3

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Sexe	Littératie						Numératie					
		Anglophones			Francophones			Anglophones			Francophones		
		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Hommes	272,6	(3,4)		258,2	(3,1)	*	265,5	(3,6)		253,8	(3,4)	*
	Femmes	274,3	(2,7)		259,7	(2,9)	*	253,8	(3,1)		243,8	(3,3)	*
Ontario	Hommes	277,5	(1,6)		274,2	(5,3)		275,3	(1,8)		270,7	(6,1)	
	Femmes	273,8	(1,4)		274,8	(5,6)		257,7	(1,6)		258,6	(5,6)	
Manitoba	Hommes	271,9	(2,9)		281,8	(8,6)		267,4	(3,4)		280,6	(10,0)	
	Femmes	275,6	(2,8)		282,8	(5,9)		260,6	(3,5)		267,5	(7,0)	
Québec	Hommes	272,1	(3,4)		269,6	(1,3)		274,2	(3,5)		270,2	(1,3)	
	Femmes	268,1	(3,6)		268,1	(1,1)		257,9	(4,0)		259,9	(1,1)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A4.4

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le sexe, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Sexe	Niveau 1 ou inférieur		Niveau 2 ou 3		Non-répondants de l'évaluation RP-ET	
			%	(E.-T.)	%	(E.-T.)	%	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	Anglophones	Hommes	44,0	(3,8)	34,9	(3,5)	21,1	(2,4)
		Femmes	47,4	(3,3)	35,3	(3,5)	17,3	(2,4)
	Francophones	Hommes	47,7	(3,0)	24,5	(3,0)	*	27,9 (2,2) *
		Femmes	51,4	(3,3)	21,8	(2,9)	*	26,7 (2,6) *
Ontario	Anglophones	Hommes	43,0	(1,7)	41,0	(1,8)	16,1	(1,1)
		Femmes	45,3	(1,6)	37,9	(1,7)	16,8	(0,9)
	Francophones	Hommes	49,5	(6,3)	31,4	(6,2)	m	19,1 (3,4) m
		Femmes	47,7	(4,6)	35,7	(5,1)	16,6	(2,6)
Manitoba	Anglophones	Hommes	40,2	(2,9)	33,5	(2,7)	26,3	(2,3)
		Femmes	42,5	(3,0)	37,9	(2,9)	19,6	(2,0)
	Francophones	Hommes	53,9	(8,7)	35,1	(8,6)	m	11,1 (2,4) *m
		Femmes	47,4	(7,7)	37,2	(7,5)	m	15,4 (4,4) m
Québec	Anglophones	Hommes	44,6	(3,3)	39,8	(3,1)	*	15,7 (2,1)
		Femmes	49,0	(3,5)	37,2	(3,6)	13,8	(2,0)
	Francophones	Hommes	49,9	(1,3)	32,6	(1,2)	17,4	(0,9)
		Femmes	51,2	(1,2)	32,1	(1,1)	16,7	(0,8)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.1

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue parlée le plus souvent à la maison	Littératie		Numératie	
		Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)
Nouveau-Brunswick	Anglais	267,5	(6,5)	255,7	(7,2)
	Français	257,8	(2,4)	247,8	(2,6)
Ontario	Anglais	278,9	(5,0)	271,8	(6,3)
	Français	271,6	(5,7)	260,2	(5,7)
Manitoba	Anglais	285,5	(7,0)	276,5	(8,7)
	Français	278,4	(8,4)	269,7	(9,5)
Québec	Anglais	276,5	(2,8)	272,0	(2,7)
	Français	273,7	(7,0)	266,1	(7,9)
	Langue non officielle	230,0	(8,0)	*	229,3 (8,7) *

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.2

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue parlée le plus souvent à la maison, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue parlée le plus souvent à la maison	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglais	50,2	(6,6)		30,0	(6,2)	m	19,8	(5,0)	m
	Français	49,5	(2,5)		22,2	(2,3)		28,3	(2,0)	
Ontario	Anglais	47,1	(7,1)		40,8	(7,2)	m	12,1	(3,2)	m
	Français	50,0	(5,6)		29,0	(6,0)	m	21,0	(3,1)	*
Manitoba	Anglais	45,4	(8,2)	m	37,5	(8,7)	m	17,1	(4,6)	m
	Français	56,3	(7,8)		33,5	(7,7)	m	10,1	(2,3)	m
Québec	Anglais	46,7	(2,9)		42,3	(3,1)		11,0	(1,3)	
	Français	64,2	(8,4)	*	x	x		x	x	
	Langue non officielle	37,3	(6,2)		21,1	(5,4)	*	41,6	(5,4)	*

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.3

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue de l'évaluation	Littératie			Numératie		
		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglais	264,7	(3,5)		250,1	(4,0)	
	Français	254,1	(3,0)	*	247,7	(3,4)	
Ontario	Anglais	277,3	(4,0)		267,9	(4,3)	
	Français	261,6	(10,4)		250,1	(10,0)	
Manitoba	Anglais	284,1	(6,0)		275,4	(7,4)	
	Français	271,9	(6,1)		261,3	(5,6)	
Québec	Anglais	271,2	(2,9)		267,2	(2,9)	
	Français	262,7	(6,1)		256,9	(7,6)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.4

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon la langue de l'évaluation, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Langue de l'évaluation	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglais	51,5	(3,7)		26,8	(3,7)		21,7	(2,6)	
	Français	47,9	(3,2)		20,1	(3,1)		32,0	(2,2)	*
Ontario	Anglais	47,5	(4,7)		35,1	(4,9)		17,4	(2,7)	
	Français	53,9	(9,1)	m	26,1	(7,0)	m	20,0	(4,8)	m
Manitoba	Anglais	50,1	(6,8)		37,3	(6,6)	m	12,6	(3,1)	m
	Français	51,2	(6,3)		30,1	(6,1)	m	18,7	(4,1)	m
Québec	Anglais	45,7	(2,9)		39,3	(2,9)		15,0	(1,6)	
	Français	54,9	(6,5)		32,7	(6,7)	m	12,4	(3,6)	m

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.5

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Statut d'immigrant	Littératie			Numératie		
		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Personnes nées au Canada	258,9	(2,3)		248,5	(2,4)	
	Personnes immigrantes	x	x		x	x	
Ontario	Personnes nées au Canada	278,1	(3,9)		269,0	(4,1)	
	Personnes immigrantes	243,6	(13,8)	*	228,6	(13,9)	*
Manitoba	Personnes nées au Canada	281,6	(5,2)		272,3	(6,4)	
	Personnes immigrantes	298,8	(40,4)	u	298,0	(52,5)	u
Québec	Personnes nées au Canada	281,3	(2,8)		275,6	(2,9)	
	Personnes immigrantes	249,3	(4,6)	*	248,1	(5,2)	*

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A5.6

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans des minorités de langue officielle, selon le statut d'immigrant, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Statut d'immigrant	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Québec	Personnes nées au Canada	46,3	(3,2)		44,3	(3,4)		9,4	(1,2)	
	Personnes immigrantes	48,0	(4,8)		26,2	(4,2)	*	25,9	(3,4)	*

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Remarque : Les résultats pour les provinces de la minorité francophone ne sont pas présentés étant donné la faible proportion de la population qui est immigrante et les limites quant à la taille de l'échantillon.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A6.1

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Taille de la région	Littératie						Numératie					
		Anglophones			Francophones			Anglophones			Francophones		
		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Région rurale	268,3	(3,4)		253,0	(3,0)	*	251,8	(3,4)		243,0	(3,1)	
	Petit centre de population	266,6	(5,1)		258,5	(4,4)		252,8	(5,6)		248,4	(5,1)	
	Moyen centre de population	283,8	(3,6)		273,2	(10,1)		271,1	(4,0)		263,7	(11,9)	
	Grand centre de population urbain	276,4	(5,3)		274,9	(5,9)		267,5	(7,0)		264,2	(6,5)	
Ontario	Région rurale	279,9	(3,3)		270,8	(10,1)		271,3	(3,3)		262,6	(11,1)	
	Petit centre de population	278,9	(4,8)		268,7	(7,0)		268,5	(5,5)		259,2	(9,1)	
	Moyen centre de population	277,9	(4,5)		268,1	(6,3)		269,7	(5,8)		260,7	(7,4)	
	Grand centre de population urbain	274,2	(1,3)		278,8	(5,6)		264,9	(1,4)		267,9	(5,9)	
Manitoba	Région rurale	272,3	(4,0)		276,1	(8,2)		261,4	(4,5)		265,8	(8,2)	
	Petit centre de population	269,8	(10,0)		261,2	(11,2)		260,8	(12,5)		250,6	(13,7)	
	Moyen centre de population	261,0	(7,9)	u	x	x		248,6	(9,6)	u	x	x	
	Grand centre de population urbain	276,1	(2,4)		286,1	(7,5)		266,9	(3,0)		277,8	(8,7)	
Québec	Région rurale	266,4	(7,6)		262,7	(2,1)		261,4	(9,7)		260,4	(2,1)	
	Petit centre de population	276,8	(11,4)		262,8	(2,7)		264,0	(13,0)		259,4	(2,8)	
	Moyen centre de population	266,4	(10,6)		269,4	(3,0)		253,3	(11,7)		263,8	(2,9)	
	Grand centre de population urbain	270,2	(2,7)		272,4	(1,2)		266,6	(2,7)		268,4	(1,1)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de qualité de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Petit centre de population : population de 1000 à 29 999.

Moyen centre de population : population de 30 000 à 99 999.

Grand centre de population : population de 100 000 et plus.

Tableau A6.2

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la taille de la région, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Taille de la région	Niveau 1 ou inférieur		Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
			%	(E.-T.)	%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	Région rurale	45,4	(3,9)	28,2	(3,5)		26,4	(2,4)	
		Petit centre de population	49,7	(5,0)	32,5	(4,5)		17,8	(3,5)	m
	Francophones	Région rurale	49,1	(3,0)	18,7	(2,4)	*	32,2	(2,5)	
		Petit centre de population	48,5	(4,7)	18,7	(4,6)	*m	32,8	(4,0)	*
Ontario	Anglophones	Région rurale	44,9	(3,0)	35,6	(3,3)		19,5	(2,5)	
		Grand centre de population urbain	43,8	(1,3)	39,7	(1,4)		16,6	(1,0)	
	Francophones	Région rurale	49,5	(7,7)	28,2	(7,8)	m	22,3	(6,0)	m
		Grand centre de population urbain	46,9	(6,1)	40,2	(6,0)		13,0	(3,1)	m
Manitoba	Anglophones	Région rurale	40,3	(4,0)	30,5	(4,6)		29,1	(4,4)	
		Grand centre de population urbain	40,2	(2,4)	39,7	(2,5)		20,1	(1,7)	
	Francophones	Région rurale	55,9	(9,3)	27,1	(8,7)	m	17,0	(5,6)	m
		Grand centre de population urbain	47,4	(8,3)	m	41,1	(8,1)	m	11,5	(3,3)
Québec	Anglophones	Grand centre de population urbain	45,5	(2,6)	39,8	(2,6)		14,6	(1,5)	
	Francophones	Grand centre de population urbain	49,3	(1,2)	36,5	(1,1)		14,2	(0,7)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Remarque : Les résultats pour certaines régions ne sont pas présentés étant donné la faible proportion de la population minoritaire habitant dans ces régions et les limites quant à la taille de l'échantillon.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Petit centre de population : population de 1000 à 29 999.

Grand centre de population : population de 100 000 et plus.

Tableau A6.3

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la région économique, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Région économique	Proportion (%) de la population ayant la langue minoritaire comme PLOP	Littératie					Numératie				
			Anglophones		Francophones			Anglophones		Francophones		
			Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Campbellton–Miramichi	62,5	254,7	(4,7)	251,5	(3,4)		239,0	(4,9)	241,2	(3,8)	
	Moncton–Richibucto	41,6	277,5	(4,3)	264,9	(3,7)	*	267,4	(5,0)	254,3	(3,8)	
	Edmundston–Woodstock	50,4	270,5	(11,9)	253,8	(7,1)		253,7	(10,2)	247,1	(6,9)	
	Autres régions économiques du Nouveau-Brunswick	Moins de 7,0	276,5	(2,8)	270,0	(7,5)		261,7	(2,9)	257,4	(8,4)	
Ontario	Ottawa	18,5	285,2	(3,5)	271,0	(5,7)	*	275,9	(3,6)	259,1	(6,6)	
	Toronto	1,7	271,2	(1,5)	288,6	(11,5)		262,3	(1,7)	275,4	(11,6)	
	Nord-Est	21,9	282,3	(4,5)	272,0	(5,0)		273,6	(6,3)	266,1	(6,1)	
	Autres régions économiques de l'Ontario	Moins de 4,0	278,3	(2,0)	277,9	(11,8)		268,6	(2,3)	271,3	(11,7)	
Manitoba	Sud-Est	8,5	272,8	(6,1)	277,1	(9,3)		262,4	(6,5)	267,5	(11,1)	
	Winnipeg	3,6	275,9	(2,4)	286,0	(7,5)		266,6	(3,0)	277,7	(8,7)	
	Autres régions économiques du Manitoba	Moins de 5,0	269,3	(3,6)	272,1	(11,9)		258,7	(4,6)	261,0	(8,9)	
Québec	Montréal	11,2	270,7	(4,5)	272,6	(1,9)		266,0	(5,4)	269,0	(1,7)	
	Montréal	32,8	269,6	(3,3)	266,9	(2,0)		266,6	(3,3)	263,3	(2,3)	
	Laval	20,6	273,8	(7,1)	267,6	(4,4)		268,9	(8,8)	262,8	(4,6)	
	Outaouais	18,2	269,1	(6,5)	265,9	(5,0)		260,1	(7,0)	258,0	(4,3)	
	Autres régions économiques du Québec	Moins de 11,0	269,3	(6,8)	267,6	(1,3)		260,1	(6,5)	264,4	(1,3)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Les autres régions économiques du Nouveau-Brunswick sont : Fredericton–Oromocto et Saint John–St. Stephen.

Les autres régions économiques de l'Ontario sont : Kingston–Pembroke, Muskoka–Kawartha, Kitchener–Waterloo–Barrie, Hamilton–Péninsule du Niagara, London, Windsor–Sarnia, Stratford–Péninsule Bruce et Nord-Ouest.

Les autres régions économiques du Manitoba sont : Centre-Sud, Sud-Ouest, Centre-Nord, Interlake et Nord.

Les autres régions économiques du Québec sont : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord du Québec.

Tableau A7.1

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Plus haut niveau de scolarité	Littératie				Numératie				
		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		
		Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	231,1	(5,6)	217,9	(3,7)	*	214,7	(6,5)	202,9	(3,9)
	Diplôme d'études secondaires	264,7	(3,7)	259	(3,2)		247,7	(4,0)	249	(3,8)
	EPS-niveau inférieur au baccalauréat	278,3	(2,8)	268,2	(3,4)	*	264,4	(2,9)	260,9	(3,8)
	EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	307,9	(3,6)	303,1	(3,3)		299,4	(3,3)	293,7	(4,1)
Ontario	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	237,7	(3,3)	241,6	(7,3)		223,8	(3,9)	228,4	(8,0)
	Diplôme d'études secondaires	267,3	(1,9)	264	(6,2)		254,6	(2,1)	253	(6,3)
	EPS-niveau inférieur au baccalauréat	276,9	(2,1)	271,6	(4,8)		267,8	(2,5)	265,4	(5,0)
	EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	299,4	(1,8)	310,4	(11,6)		295,4	(1,8)	298,3	(12,8)
Manitoba	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	233,7	(5,2)	240,5	(15,5)		220,6	(6,0)	226,3	(13,7)
	Diplôme d'études secondaires	271,9	(3,6)	276,1	(8,1)		261,4	(3,9)	266,6	(8,0)
	EPS-niveau inférieur au baccalauréat	279,2	(3,2)	283,1	(6,9)		270,5	(3,9)	276,3	(8,9)
	EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	302,6	(3,3)	305,3	(9,3)		295	(4,3)	297,2	(11,7)
Québec	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	216,3	(6,5)	225,5	(2,4)		206,7	(7,1)	219,5	(2,7)
	Diplôme d'études secondaires	261,8	(4,8)	264,7	(1,7)		257,3	(5,0)	260,6	(1,8)
	EPS-niveau inférieur au baccalauréat	273,8	(3,7)	270,9	(1,3)		267,7	(3,6)	269,2	(1,2)
	EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	295	(3,4)	*	302,9	(1,6)	295	(3,8)	297,6	(1,5)

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

EPS : Études postsecondaires.

Tableau A7.2

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Plus haut niveau de scolarité	Groupe d'âge	Littératie					Numératie				
			Anglophones		Francophones			Anglophones		Francophones		
			Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	260,4	(4,5)	254,8	(3,9)		244,3	(5,3)	245,7	(4,1)	
		45 à 65 ans	243,6	(3,7)	223,6	(3,6)	*	225,9	(3,9)	208,0	(3,7)	*
	Études postsecondaires	16 à 44 ans	293,7	(3,7)	286,8	(3,5)		279,3	(4,0)	280,7	(4,0)	
		45 à 65 ans	286,1	(2,9)	268,9	(4,0)	*	276,9	(3,2)	259,0	(4,4)	*
Ontario	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	266,5	(2,2)	264,9	(5,9)		254,8	(2,5)	253,7	(7,4)	
		45 à 65 ans	242,7	(2,8)	249,8	(6,8)		227,6	(3,3)	237,7	(7,1)	
	Études postsecondaires	16 à 44 ans	292,6	(1,8)	288,7	(8,4)		284,8	(2,1)	279,2	(8,4)	
		45 à 65 ans	280,7	(2,0)	282,8	(4,9)		275,1	(2,3)	275,8	(5,6)	
Manitoba	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	265,0	(3,9)	273,1	(13,9)		253,5	(4,4)	263,4	(14,4)	
		45 à 65 ans	239,7	(4,9)	258,5	(12,8)		227,7	(5,4)	246,5	(14,2)	
	Études postsecondaires	16 à 44 ans	292,4	(3,3)	299,1	(7,5)		284,5	(4,1)	288,1	(10,1)	
		45 à 65 ans	284,8	(3,4)	289,8	(10,2)		276,4	(4,5)	286,2	(12,4)	
Québec	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	251,8	(5,7)	259,2	(1,9)		249,3	(6,2)	256,0	(1,9)	
		45 à 65 ans	238,1	(5,0)	233,1	(2,1)		226,6	(5,6)	226,0	(2,3)	
	Études postsecondaires	16 à 44 ans	290,8	(3,4)	289,8	(1,4)		288,4	(3,6)	286,4	(1,2)	
		45 à 65 ans	276,0	(3,3)	269,9	(1,5)		272,3	(3,8)	268,1	(1,4)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A7.3

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon le plus haut niveau de scolarité, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Plus haut niveau de scolarité	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
			%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	52,4	(6,1)		18,4	(4,8)	m	29,1	(4,6)	
		Diplôme d'études secondaires	48,7	(4,1)		27,2	(4,1)		24,0	(3,1)	
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	46,3	(4,0)		34,9	(4,1)		18,7	(2,4)	
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	36,0	(6,4)	m	58,1	(6,4)		5,9	(1,9)	m
	Francophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	35,7	(4,3)	*	6,4	(2,7)	*u	57,9	(4,0)	*
		Diplôme d'études secondaires	56,8	(4,8)		20,9	(4,5)	m	22,3	(3,0)	
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	56,7	(4,1)		25,5	(3,9)		17,8	(2,6)	
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	43,3	(6,1)		48,6	(6,4)		8,2	(2,6)	u
Ontario	Anglophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	39,8	(3,2)		24,5	(3,2)		35,6	(2,5)	
		Diplôme d'études secondaires	47,1	(2,2)		34,2	(2,0)		18,7	(1,5)	
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	48,7	(2,2)		37,1	(2,2)		14,2	(1,3)	
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	38,3	(2,0)		53,7	(2,0)		8,0	(1,0)	
	Francophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	53,7	(9,3)	m	12,2	(6,5)	u	34,1	(7,9)	m
		Diplôme d'études secondaires	47,7	(6,3)		29,4	(7,1)	m	22,9	(4,9)	m
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	58,2	(7,1)		26,9	(6,8)	m	14,9	(3,1)	m
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	31,4	(8,7)	m	61,2	(8,7)		7,4	(3,6)	u
Manitoba	Anglophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	42,9	(5,1)		16,1	(3,6)	m	41,1	(4,7)	
		Diplôme d'études secondaires	39,6	(4,0)		36,2	(4,4)		24,2	(2,9)	
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	45,4	(3,5)		36,4	(3,6)		18,1	(2,4)	
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	36,6	(3,9)		50,1	(4,2)		13,3	(2,6)	m
	Francophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	70,6	(14,5)	m	x	x		x	x	
		Diplôme d'études secondaires	48,0	(7,0)		35,1	(6,9)	m	16,9	(6,9)	u
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	47,2	(9,1)	m	35,7	(8,9)	m	17,0	(7,1)	u
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	46,3	(13,6)	m	49,4	(13,5)	m	4,3	(2,2)	*u
Québec	Anglophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	53,0	(6,1)		10,6	(4,6)	u	36,4	(4,9)	
		Diplôme d'études secondaires	52,1	(4,9)		32,4	(5,1)		15,6	(2,8)	m
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	48,0	(4,4)		42,1	(4,6)	*	9,9	(1,8)	m
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	39,2	(3,7)		51,3	(3,9)		9,5	(2,0)	m
	Francophones	Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	52,3	(2,3)		12,5	(1,6)		35,2	(1,8)	
		Diplôme d'études secondaires	51,7	(2,3)		28,3	(2,0)		20,0	(1,5)	
		EPS-niveau inférieur au baccalauréat	54,9	(1,4)		31,7	(1,4)		13,4	(0,9)	
		EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	40,0	(1,8)		53,1	(1,8)		7,0	(0,8)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

EPS : Études postsecondaires.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A7.4

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique, selon le plus haut niveau de scolarité et selon le groupe d'âge, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Plus haut niveau de scolarité	Groupe d'âge	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
				%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	51,9	(4,4)		37,3	(4,5)		10,9	(2,9)	m
			45 à 65 ans	48,1	(4,3)		6,4	(2,6)	u	45,5	(4,0)	
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	37,9	(5,7)		54,5	(6,1)		7,6	(2,5)	m
			45 à 65 ans	46,5	(4,4)		33,9	(4,4)		19,6	(2,8)	
	Francophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	59,9	(5,1)		26,0	(4,8)	m	14,1	(2,5)	m
			45 à 65 ans	x	x		x	x		63,6	(3,4)	*
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	47,5	(5,1)		45,3	(5,4)		7,2	(2,2)	m
			45 à 65 ans	58,7	(4,6)		17,5	(3,9)	*m	23,8	(3,4)	
Ontario	Anglophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	44,4	(2,5)		42,6	(2,5)		12,9	(1,4)	
			45 à 65 ans	44,5	(2,7)		12,4	(2,1)	m	43,1	(2,5)	
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	39,1	(2,0)		54,1	(2,0)		6,8	(0,9)	
			45 à 65 ans	50,2	(2,1)		33,1	(2,1)		16,7	(1,5)	
	Francophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	45,0	(8,7)	m	40,2	(8,6)	m	14,8	(4,2)	m
			45 à 65 ans	53,6	(6,1)		9,8	(5,4)	u	36,6	(5,4)	
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	43,2	(8,5)	m	48,4	(8,4)	m	8,4	(3,5)	u
			45 à 65 ans	54,9	(7,9)		27,7	(7,5)	m	17,4	(3,5)	m
Manitoba	Anglophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	39,3	(4,5)		38,4	(4,7)		22,3	(3,3)	
			45 à 65 ans	43,2	(3,6)		8,8	(2,4)	m	48,0	(3,8)	
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	35,8	(3,8)		52,4	(4,1)		11,8	(2,0)	m
			45 à 65 ans	48,5	(3,8)		30,5	(4,0)		21,0	(2,9)	
	Francophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	50,7	(12,3)	m	34,2	(10,6)	m	15,1	(9,3)	u
			45 à 65 ans	58,7	(12,0)	m	21,3	(11,6)	u	20,0	(5,5)	m
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	43,6	(10,2)	m	52,3	(10,1)	m	4,1	(2,2)	u
			45 à 65 ans	50,1	(12,2)	m	32,8	(12,8)	u	17,1	(5,8)	u
Québec	Anglophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	50,9	(6,6)		34,3	(6,4)	m	14,8	(2,7)	m
			45 à 65 ans	54,3	(4,6)		12,1	(3,2)	m	33,6	(4,4)	*
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	39,6	(4,0)		57,1	(4,1)		3,3	(1,0)	*m
			45 à 65 ans	48,6	(4,1)	*	33,3	(3,9)	*	18,1	(2,7)	
	Francophones	Diplôme d'études secondaires ou moins	16 à 44 ans	55,2	(2,3)		34,9	(2,2)		9,9	(1,1)	
			45 à 65 ans	48,5	(2,0)		6,0	(1,2)	m	45,5	(1,9)	
		Études postsecondaires	16 à 44 ans	42,6	(1,5)		50,8	(1,5)		6,6	(0,7)	
			45 à 65 ans	60,5	(1,6)		22,6	(1,5)		16,9	(1,0)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

x : Cette estimation est supprimée pour répondre aux exigences liées à la confidentialité.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A8.1

Littératie et numératie – Résultats moyens des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Situation d'activité	Littératie						Numératie					
		Anglophones			Francophones			Anglophones			Francophones		
		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)		Résultat moyen	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	En emploi	278,5	(2,4)		265,9	(2,7)	*	266,1	(2,6)		257,3	(2,8)	*
	Au chômage	258,8	(8,8)		250,8	(7,6)		233,0	(9,2)		243,9	(9,1)	
	Inactifs	258,8	(4,3)		241,1	(3,7)	*	241,5	(4,7)		226,1	(4,4)	*
Ontario	En emploi	280,6	(1,1)		280,3	(4,8)		273,7	(1,3)		271,8	(4,9)	
	Au chômage	272,6	(4,8)		288,9	(18,8)		252,8	(5,2)		275,1	(15,5)	
	Inactifs	257,2	(3,1)		252,1	(5,8)		241,9	(3,1)		238,6	(6,9)	
Manitoba	En emploi	277,1	(2,2)		288,1	(5,1)	*	268,3	(2,9)		279,9	(6,7)	
	Au chômage	255,7	(12,4)		286,7	(9,6)	*u	235,6	(14,6)		272,3	(14,0)	u
	Inactifs	261,5	(4,7)		250,3	(14,0)		249,0	(4,8)		237,5	(13,6)	
Québec	En emploi	276,3	(2,8)		274,8	(1,1)		273,8	(2,6)		271,8	(0,9)	
	Au chômage	278,1	(7,0)		255,0	(4,6)	*	267,8	(9,9)		252,4	(5,3)	
	Inactifs	247,4	(5,2)		250,6	(1,8)		239,2	(5,5)		244,4	(1,9)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A8.2

RP-ET – Répartition des niveaux de compétence des personnes de 16 à 65 ans, selon le groupe linguistique et selon la situation d'activité, provinces suréchantillonnées, 2012

Province	Groupe linguistique	Statut d'activité	Niveau 1 ou inférieur			Niveau 2 ou 3			Non-répondants de l'évaluation RP-ET		
			%	(E.-T.)		%	(E.-T.)		%	(E.-T.)	
Nouveau-Brunswick	Anglophones	En emploi	44,6	(3,2)		38,2	(3,0)		17,2	(1,4)	
		Inactifs	50,7	(4,7)		26,1	(4,8)	m	23,2	(3,5)	
	Francophones	En emploi	50,9	(2,9)		28,2	(3,0)	*	20,9	(2,3)	
		Inactifs	44,4	(4,8)		10,2	(3,8)	*u	45,3	(3,8)	*
Ontario	Anglophones	En emploi	45,1	(1,5)		42,2	(1,4)		12,6	(0,8)	
		Inactifs	40,5	(2,7)		28,1	(2,6)		31,4	(2,1)	
	Francophones	En emploi	46,9	(5,0)		37,2	(5,4)		15,9	(2,7)	m
		Inactifs	55,3	(6,8)	*	18,7	(6,8)	u	26,0	(4,1)	
Manitoba	Anglophones	En emploi	41,2	(2,5)		37,3	(2,6)		21,5	(1,8)	
		Inactifs	39,9	(4,9)		29,1	(4,3)		30,9	(3,7)	
	Francophones	En emploi	49,0	(6,4)		40,1	(6,5)		10,9	(2,5)	*m
		Inactifs	57,7	(15,8)	m	15,0	(7,1)	u	27,4	(13,7)	u
Québec	Anglophones	En emploi	47,5	(2,5)		40,7	(2,6)		11,8	(1,4)	
		Inactifs	46,5	(4,8)		29,3	(4,7)	*	24,3	(3,1)	
	Francophones	En emploi	49,9	(1,1)		36,3	(1,1)		13,8	(0,7)	
		Inactifs	52,4	(1,7)		18,9	(1,5)		28,6	(1,5)	

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Remarque : Les résultats de la catégorie en chômage ne sont pas présentés par province étant donné la faible proportion de la population dans cette catégorie et les limites quant à la taille de l'échantillon.

m : Il y a un haut niveau d'erreur associé à cette estimation.

u : Cette estimation ne répond pas aux normes de Statistique Canada. Les conclusions tirées de ces données ne sauraient être fiables et risquent d'être erronées.

E.-T. : Erreur-type.

* Représente une différence significative basée sur un seuil de signification de 5 %.

Tableau A9.1

Régressions du résultat en littératie, différentes spécifications, Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba, 2012

Spécification	Nouveau-Brunswick				Ontario				Manitoba			
	(1)		(2)		(1)		(2)		(1)		(2)	
Variables	Coef.		Coef.		Coef.		Coef.		Coef.		Coef.	
Constante	256,0		256,2		264,5		264,4		264,5		264,5	
Minorité francophone	-6,1	**			-6,1				0,2			
parlant français le plus souvent à la maison			-7,1	**			-9,8	*			-0,9	
parlant anglais le plus souvent à la maison			-1,3				-1,3				0,2	
Femmes	0,5		0,4		-3,0		-3,1		1,8		1,8	
16-24 ans	6,3		6,5		17,1	***	17,2	***	18,3	***	18,3	***
25-34 ans	4,3		4,6		4,3		4,3		7,3		7,3	
45-54 ans	-10,3	***	-10,2	***	-4,2		-4,3		-5,0		-5,0	
55-65 ans	-10,4	***	-10,6	***	-8,7	***	-8,8	***	-6,2		-6,2	
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	-33,9	***	-33,8	***	-28,6	***	-28,6	***	-37,8	***	-37,8	***
EPS-niveau inférieur au baccalauréat	13,2	***	13,3	***	12,8	***	12,8	***	12,6	***	12,6	***
EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	43,8	***	43,9	***	40,3	***	40,3	***	38,5	***	38,5	***
Personnes immigrantes					-28,2	***	-28,0	***	-32,9	***	-32,9	***
Milieu rural	-0,3		-0,1		0,2		0,4		2,2		2,2	
Petit et moyen centre de population	-1,7		-1,6		-0,9		-0,7		-3,2		-3,2	
Moncton-Richibucto	10,3	***	10,2	***								
Edmundston-Woodstock	4,1		3,9									
Autres régions du Nouveau-Brunswick	9,2	***	8,6	**								
Nord-Est					5,4		5,3					
Ottawa					4,7		5,0					
Autres régions de l'Ontario					4,9	*	4,8	*				
Sud-Est									2,4		2,4	
Autres régions du Manitoba									-2,8		-2,8	
En emploi	6,0	*	6,2	*	8,1	***	8,1	***	7,5	*	7,5	*

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

*** Significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %.

Groupe de référence : Population anglophone; hommes; groupe d'âge 35 à 44 ans; diplôme d'études secondaires, personnes nées au Canada (pour l'Ontario et le Manitoba); grand centre de population; Campbellton-Miramichi pour le Nouveau-Brunswick, Toronto pour l'Ontario, Winnipeg pour le Manitoba; sans emploi.

Tableau A9.2

Régression du résultat en littératie, différentes spécifications, Québec, 2012

Spécification	(1)		(2)	
	Coefficient		Coefficient	
Variable				
Constante	260,9		249,1	
Minorité anglophone	3,1			
parlant anglais le plus souvent à la maison			8,1	***
parlant français ou une langue non officielle le plus souvent à la maison			-20,0	***
Femmes	-3,7	***	-3,8	***
16-24 ans	13,0	***	17,0	***
25-34 ans	7,4	***	9,0	***
45-54 ans	-12,7	***	-10,8	***
55-65 ans	-15,4	***	-13,3	***
Personnes immigrantes	-28,5	***		
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	-37,3	***	-37,2	***
EPS-niveau inférieur au baccalauréat	7,7	***	7,6	***
EPS-baccalauréat ou niveau supérieur	41,1	***	39,1	***
Milieu rural	-3,8		-2,7	
Petit et moyen centre de population	-2,4		-0,9	
Montréal	9,8	***	16,1	***
Laval	3,1		4,1	
Outaouais	-0,8		6,2	*
Autres régions du Québec	4,0		12,3	***
En emploi	8,8	***	9,6	***

Source : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

*** Significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %.

Groupe de référence : Population francophone; hommes; groupe d'âge 35 à 44 ans; diplôme d'études secondaires; personnes nées au Canada (spécification 1); grand centre de population; Montréal; sans emploi.



ANNEXE II

DÉFINITIONS

Compétences essentielles : définitions et descriptions des niveaux de compétence

Les compétences évaluées dans le cadre du PEICA sont définies en fonction de trois paramètres : le contenu, les stratégies cognitives et le contexte. Le contexte définit les différents cadres d'utilisation de chacune de ces compétences et inclut le travail, l'éducation, la vie personnelle et la vie sociale. Le contenu et les stratégies cognitives, qui sont résumés dans les tableaux suivants pour chaque compétence et niveau de compétence, sont définis selon un cadre précis, qui décrit l'élément mesuré et oriente l'interprétation des résultats (OCDE, 2012).

Littératie

La littératie se définit comme « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'engager dans des textes écrits pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE, 2013, p. 64).

La population d'adultes de 16 à 65 ans a été évaluée selon un continuum d'aptitudes en littératie, à l'aide d'une échelle de mesure allant de 0 à 500. Les niveaux de compétence sont utilisés pour aider à interpréter les résultats. L'OCDE a divisé les échelles de notation pour la littératie en cinq niveaux de compétence (auxquels s'ajoute une catégorie appelée « sous le niveau 1 »), définis au moyen d'une fourchette de scores particulière, dont chaque niveau correspond à une description de ce que peuvent faire, dans le monde réel, les adultes ayant obtenu un score donné.

Littératie – Description des niveaux de compétence

Niveau	Fourchette de scores	Description des caractéristiques des tâches en littératie
5	376–500	Les tâches de ce niveau peuvent exiger des répondants qu'ils recherchent et intègrent des informations dans des textes multiples et denses; qu'ils construisent des synthèses d'idées ou de points de vue semblables et opposés; ou qu'ils évaluent des arguments fondés sur les faits. Elles requièrent parfois l'application et l'évaluation de modèles d'idées logiques et conceptuelles. Elles exigent souvent l'évaluation de la fiabilité de sources probantes et la sélection de renseignements clés. Elles requièrent souvent des répondants qu'ils repèrent des indices structuraux subtils et qu'ils effectuent des inférences de haut niveau ou qu'ils fassent appel à des connaissances spécialisées acquises au préalable.
4	326–375	Les tâches de ce niveau exigent souvent des répondants qu'ils effectuent des opérations à étapes multiples pour intégrer, interpréter ou résumer des renseignements à partir de textes complexes, longs, continus, non continus, mixtes ou multiples. L'utilisation d'inférences complexes et l'application de connaissances préalables sont parfois nécessaires à la réussite. Beaucoup de tâches nécessitent la capacité de repérer et de comprendre une ou plusieurs idées spécifiques non centrales du texte, afin d'interpréter ou d'évaluer des affirmations fondées sur les faits ou des rapports au sein de discours persuasifs. Les répondants doivent tenir compte des informations conditionnelles souvent présentes dans les tâches de ce niveau. Les textes comportent aussi des informations concurrentes, qui semblent parfois aussi importantes que les informations correctes.
3	276–325	Les textes de ce niveau sont souvent denses ou longs et comportent des pages de texte continues, non continues, mixtes ou multiples. L'exécution convenable des tâches fait davantage appel à la compréhension des textes et des structures stylistiques, plus particulièrement quand il s'agit de lire des textes numériques complexes. Les tâches exigent des répondants qu'ils cernent, interprètent ou évaluent une ou plusieurs informations et fassent des inférences de niveaux variés. Beaucoup exigent que les répondants construisent du sens à partir de portions plus importantes de texte, ou qu'ils effectuent des opérations à étapes multiples afin de trouver et de formuler des réponses. Les tâches exigent souvent aussi des répondants qu'ils écartent les contenus non pertinents ou inappropriés pour formuler des réponses exactes. Les textes contiennent des informations concurrentes, qui ne sont toutefois pas plus en évidence que les informations correctes.
2	226–275	À ce niveau, les textes peuvent être de forme numérique ou imprimée et de type continu, non continu ou mixte. Les tâches exigent des répondants qu'ils mettent en correspondance le texte et l'information et, parfois, qu'ils paraphrasent ou fassent des inférences de niveau peu élevé. Des informations concurrentes peuvent être présentes. Certaines tâches exigent des répondants qu'ils : <ul style="list-style-type: none">parcourent ou intègrent deux informations ou plus, selon des critères donnés;comparent et distinguent les informations fournies dans la question, ou établissent un raisonnement à partir de ces informations;parcourent des textes numériques pour repérer des informations situées dans différentes parties d'un document.
1	176–225	La plupart des tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils lisent des textes relativement courts, numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes, afin de situer une information qui est identique ou similaire à celle qui est donnée dans la question ou la consigne. Certaines tâches, notamment celles qui sont associées aux textes non continus, peuvent exiger des répondants qu'ils inscrivent dans un document une information tirée de leurs connaissances personnelles. Il y a très peu d'informations concurrentes, voire aucune. Certaines tâches peuvent nécessiter de parcourir simplement plus d'une information. Les répondants doivent faire appel à leurs connaissances et à leurs compétences pour reconnaître un vocabulaire de base, déterminer la signification des phrases et lire un texte divisé en paragraphes.
Niveau inférieur au niveau 1	0–175	Les tâches de cette catégorie exigent des répondants qu'ils lisent des textes courts portant sur des sujets familiers, afin de situer une seule information en particulier. Les textes contiennent rarement des informations concurrentes, et l'information requise est identique, sur le plan de la forme, à celle donnée dans la question ou la directive. Les répondants peuvent devoir trouver une information dans de courts textes continus. Le cas échéant, toutefois, il est possible de situer l'information comme si le texte était présenté sous une forme non continue. Il suffit de connaître un vocabulaire de base, et il n'est pas nécessaire de comprendre la structure des phrases ou des paragraphes, ni de faire usage d'autres caractéristiques du texte. Les tâches inférieures au niveau 1 ne font appel à aucune caractéristique spécifique des textes numériques.

Numératie

La numératie est définie comme « la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte » (OCDE, 2013, p. 64).

La population d'adultes de 16 à 65 ans a été évaluée selon un continuum d'aptitudes en numératie, à l'aide d'une échelle de mesure allant de 0 à 500. Comme en littératie, les résultats en numératie sont présentés soit sous forme d'un score moyen soit sous forme de répartition entre niveaux de compétence.

Numératie – Description des niveaux de compétence		
Niveau	Fourchette de scores	Description des caractéristiques des tâches en numératie
5	376–500	Les tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils comprennent des représentations complexes ainsi que des concepts mathématiques et statistiques abstraits et formels, éventuellement incorporés dans des textes complexes. Les répondants peuvent avoir à intégrer de multiples types d'informations mathématiques, exigeant une grande part de traduction ou d'interprétation, à produire des inférences, à élaborer ou à manipuler des arguments ou des modèles mathématiques, à justifier et à évaluer leurs solutions ou leurs choix au terme d'une réflexion critique.
4	326–375	Les tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils comprennent une gamme étendue d'informations mathématiques qui peuvent être complexes, abstraites ou incorporées dans des contextes non familiers. Elles nécessitent des étapes multiples et un choix entre des stratégies de résolution de problèmes et des procédés pertinents. Elles exigent habituellement des compétences plus complexes en matière d'analyse et de raisonnement, notamment pour les quantités et les données, les statistiques et les probabilités, les rapports spatiaux, ainsi que les changements, les proportions et les formules. Les tâches de ce niveau peuvent également exiger des répondants qu'ils comprennent des arguments ou communiquent des explications raisonnées pour justifier leurs réponses ou leurs choix.
3	276–325	Les tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils comprennent des informations mathématiques qui peuvent être moins explicites, incorporées dans des contextes qui ne sont pas toujours familiers et représentées de manière plus complexe. Elles nécessitent plusieurs étapes et peuvent exiger des répondants qu'ils choisissent entre des stratégies de résolution de problèmes et des procédés pertinents. Elles exigent habituellement le recours à une perception numérique et spatiale, la reconnaissance et l'utilisation de liens, de modèles et de proportions mathématiques exprimés sous forme verbale ou numérique, ainsi que l'interprétation et l'analyse simple de données et de statistiques incorporées dans des textes, des tableaux et des graphiques.
2	226–275	Les tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils repèrent des informations et des concepts mathématiques incorporés dans une gamme de contextes familiers, où le contenu mathématique est particulièrement explicite ou visuel et comporte relativement peu d'éléments de distraction, pour ensuite y réagir. Ces tâches exigent habituellement des répondants qu'ils appliquent deux étapes ou procédés (ou plus), notamment le calcul avec des nombres entiers et des décimales courantes, des fractions et des pourcentages; qu'ils effectuent des mesures simples et qu'ils interprètent des représentations spatiales; qu'ils fassent des estimations; et qu'ils interprètent des données et des statistiques relativement simples incorporées dans des textes, des tableaux et des graphiques.
1	176–225	Les tâches de ce niveau exigent des répondants qu'ils appliquent des procédés mathématiques de base dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte et peu d'éléments de distraction. Ces tâches consistent habituellement en procédés simples ou n'impliquant qu'une seule étape, notamment : compter, trier, effectuer des opérations arithmétiques simples, comprendre des pourcentages simples comme 50 p. 100, et situer, reconnaître et utiliser des représentations graphiques ou spatiales simples ou courantes.
Niveau inférieur au niveau 1	0–175	Les tâches de cette catégorie exigent des répondants qu'ils appliquent des procédés simples, notamment : compter, trier, effectuer des opérations arithmétiques de base avec des nombres entiers ou de l'argent, ou reconnaître des représentations spatiales courantes dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte ou d'éléments de distraction, ou n'en contient aucun.

RP-ET

En ce qui concerne la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET), le but est mesurer la capacité des répondantes et répondants à « utiliser les technologies numériques, les outils de communication et les réseaux pour acquérir et évaluer de l'information, communiquer avec autrui et accomplir des tâches pratiques » (OCDE, 2013, p. 64). L'échelle de compétence en RP-ET a été divisée en quatre niveaux, décrits ci-dessous.

RP-ET – Description des niveaux de compétence		
Niveau	Fourchette de scores	Description des caractéristiques des tâches en RP-ET
3	341-500	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. La résolution du problème exige une certaine navigation entre les pages et les applications. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) est nécessaire pour progresser vers la solution. La tâche peut impliquer des étapes et des opérateurs multiples. Les répondants peuvent avoir à établir l'objectif du problème. Les critères à satisfaire peuvent être explicites ou non. Il y a habituellement des exigences de contrôle élevées. Résultats inattendus et impasses sont probables. Les tâches peuvent exiger des répondants qu'ils évaluent la pertinence et la fiabilité des informations pour écarter des éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent s'avérer nécessaires dans une grande mesure.
2	291-340	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques à la fois génériques et plus spécifiques. Les répondants peuvent avoir à se servir, par exemple, d'un nouveau formulaire en ligne. La résolution du problème exige la navigation entre des pages et des applications. L'utilisation d'outils (par exemple, une fonction de tri) peut faciliter la résolution du problème. Les tâches peuvent impliquer des étapes et des opérateurs multiples. Les répondants peuvent avoir à déterminer l'objectif du problème, même si les critères à satisfaire sont explicites. Les exigences de contrôle sont plus élevées. Résultats inattendus et impasses sont possibles. La tâche peut exiger du répondant qu'il évalue la pertinence d'un ensemble d'éléments pour écarter les éléments de distraction. L'intégration et le raisonnement par inférence peuvent être nécessaires.
1	241-290	Les tâches de ce niveau exigent habituellement l'utilisation d'applications technologiques largement accessibles et familières, telles qu'un logiciel de courriel ou un navigateur Web. L'accès aux informations ou aux commandes requises pour résoudre le problème ne nécessite que peu ou pas du tout de navigation. Le problème peut être résolu sans que le répondant ait à connaître ou à utiliser des fonctions et des outils précis (par exemple, une fonction de tri). Les tâches comptent peu d'étapes et exigent un nombre minimal d'opérateurs. Sur le plan cognitif, le répondant peut facilement déduire l'objectif à partir de l'énoncé et doit appliquer des critères explicites pour résoudre le problème. Les exigences de contrôle sont peu élevées (la personne n'a pas besoin, par exemple, de vérifier si elle a fait appel au procédé approprié ou si elle a progressé vers la solution). Le contenu et les opérateurs peuvent être repérés par une simple mise en correspondance. Seules des formes simples de raisonnement, notamment l'appariement d'éléments avec des catégories précises, sont requises. Il n'est pas nécessaire de comparer ni d'intégrer des informations.
Niveau inférieur au niveau 1	0-240	Les tâches reposent sur des problèmes bien définis, qui font appel à une seule fonction sur une interface générique dans le but de satisfaire un critère explicite, sans raisonnement catégorique ou inférentiel, ni transformation d'information. Les étapes requises sont peu nombreuses, et aucun sous-objectif ne doit être généré.
Non-répondants de l'évaluation de la RP-ET		Cette catégorie comprend les adultes qui disent n'avoir aucune expérience de l'ordinateur, qui ont échoué au test de base des TIC, ou qui ont choisi de ne pas faire l'évaluation assistée par ordinateur.

Bibliographie

- BARRET GARRY, et W.CRAIG RIDDELL. *Ageing and Literacy Skills: Evidence from IALS, ALL and PIAAC*, Paris, OECD Publishing, 2016. Sur Internet : https://read.oecd-ilibrary.org/education/ageing-and-literacy-skills_5j1phd2twps1-en#page1.
- BÉRARD-CHAGNON JULIEN, et JEAN-FRANÇOIS LEPAGE. *Les compétences en littératie chez les francophones du Nouveau-Brunswick. Enjeux démographiques et socioéconomiques*, n° 89-657-X2016001 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2016. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2016001-fra.pdf?st=ht7LH4Wg>.
- CORBEIL, JEAN-PIERRE. *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle*, n° 89-552-MIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2006. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-552-m/89-552-m2006015-fra.pdf?st=qXjlssfp>.
- CORBEIL, JEAN-PIERRE. *Littératie au Canada. Disparité entre francophones et anglophones*, n° 89-573-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2000. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-573-x/4251288-fra.pdf?st=5RoOsOep>.
- GOVERNEMENT DU CANADA ET CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) [CMEC]. *Dimensions sociales et sanitaires des compétences des adultes au Canada – Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2017. Sur Internet : http://www.peicacda.ca/docs/PIAAC2018/PIAAC%202012_Health%20and%20Social%20Dimensions_Canada%20FR.pdf.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Literacy, numeracy and problem solving in technology-rich environments: Framework for the OECD survey of adult skills*, Paris, OECD Publishing, 2012. Sur Internet : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264128859-en>.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Paris, Éditions OCDE, 2013. Sur Internet : [https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/Skills%20\(FR\)--eBook_Final_B%C3%A0T_06%20dec%202013\).pdf](https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/Skills%20(FR)--eBook_Final_B%C3%A0T_06%20dec%202013).pdf).
- STATISTIQUE CANADA. *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada – Recensement de la population, 2016*, n° 98-200-X2016011 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2016. Sur Internet : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.pdf>.
- STATISTIQUE CANADA. *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, n° 89-555-X au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2013. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-555-x/89-555-x2013001-fra.pdf>.

